

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD**



**TOME CXLVI
ANNÉE 2019
2^e LIVRAISON**

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2019

● Éditorial : Notre félibrée (Dominique Audrier).....	143
● L'écriture occitane en Périgord (Jean-Claude Dugros)	145
● La félibrée du Bugue en 1922 et l'hommage à Léon Dessalles. Patriotisme et langue romane (Gérard Fayolle).....	167
● La langue d'oc, chemin d'histoire du Périgord (Guy Mandon).....	181
● Le château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin. De la famille d'Aydie aux Delbetz (XVI ^e -XVII ^e siècles) (Chantal Dauchez)	199
● Anecdotes et images d'un petit ruisseau : le Bélingou (Brigitte et Gilles Delluc).....	215
● Le four à pain de La Grange à Montagnac-la-Crempse (La Pierre angulaire).....	237

Vie de la Société

● Programme de nos réunions. 3 ^e trimestre 2019.....	244
● Compte rendu de la séance : du 6 février 2019 : Le château de Leyzarnie à Manzac-sur-Vern, par M.-F. Bunel ; Les travaux de la Médiathèque Pierre-Fanlac à Périgueux, par J.-M. Barbiche ; Les frères excideuillais Joseph et Philippe Parrot, pédiatre et peintre (biographie résumée et iconographie), par G. Delluc (avec la coll. de B. Delluc)	245
du 6 mars 2019 : Une entreprise du patrimoine en Périgord, par P. Palem ; Le souterrain du 18, rue du Plantier à Périgueux, par B. et G. Delluc.....	248
du 10 avril 2019 : Le château de Biron, par L. Leroux ; 50 ans dans l'art pariétal paléolithique en Périgord. 1 - Au fil du temps, par B. et G. Delluc ; La tradition du Pays d'Ans et du Pays d'Hautefort, par F. de la Garde.....	251
● Admissions. Nouveaux membres.....	254
● Vie de la bibliothèque. Entrées dans la bibliothèque (Huguette Bonnefond) ; Dans nos collections : Un livre rare : Aimoin de Fleury, <i>Historia Francorum</i> ou <i>Histoire des Francs</i> , édition de 1567 (Chantal Tanet).....	255
● Revue de presse (Huguette Bonnefond)	263
● Colloque du 12 janvier 2019. 418. Mille six centième anniversaire de la création du Royaume wisigothique d'Aquitaine (Serge Larué de Charlus).....	267
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	269
● Notes de lecture.....	273

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

Photo 1^{er} de couverture : *La félibrée, une tradition en Périgord*, par Jean-Michel Linfort (pastel, 0,50 x 0,70 cm, 2017).

Photos 4^e de couverture : Grotte de Cussac (p. 230) ; four à pain et maison de maître de La Grange à Montagnac-la-Crempse (p. 239) ; souterrain du 18, rue du Plantier à Périgueux (p. 251) ; pont sur le fossé au château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin (p. 201).

ÉDITORIAL

Notre félibrée

Notre félibrée, un événement majeur pour notre culture en Périgord.

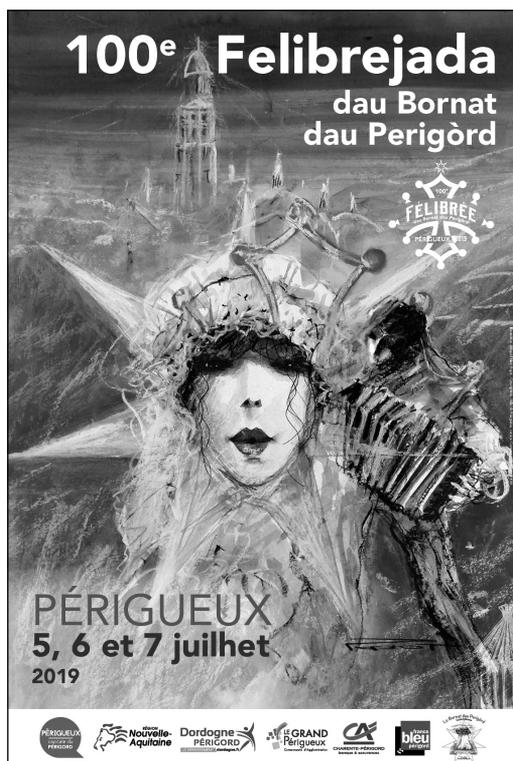
Notre félibrée, la centième, est toujours présente. Vitrine vivante de traditions et de coutumes locales, cheminant de bourg en bourg à travers notre Périgord, elle rassemble chaque année un large public attentif à ces instants précieux.

Car la félibrée doit être et rester un moment de fête, durant lequel la culture rurale, notre culture en Périgord, doit s'exprimer dans la joie populaire et la simplicité ; populaire, elle doit le manifester en étant accueillante, ouverte aux créations et aux expériences personnelles, bref à la vie dans toutes ses nuances.

Deux dangers sont en effet à éviter absolument. Le premier est celui de réserver notre culture locale à quelques « sachants », conservateurs d'un musée bien trop abstrait. Le monde intérieur disparaît alors. L'idée prend le pas sur l'expérience. Il revient à chacun d'y veiller, car la tentation pour quelques-uns est bien là.

L'autre est de faire de la félibrée une manifestation touristique sur fond peu ou prou historique. Celle-ci devient alors un simple sujet de consommation. Son authenticité est profondément altérée. Elle perd son sens d'expression culturelle venue des temps anciens et toujours vivante.

Et puis il faut aller plus au fond pour trouver ce qu'est véritablement notre félibrée. Elle revêt à l'évidence tous les caractères d'un bien patrimonial : elle est un héritage à la fois matériel et immatériel, qui se rattache à une histoire et à un territoire, notre Périgord ; elle dépasse un intérêt purement local et s'inscrit dans un mouvement plus vaste, culturel et humain ; elle donne des



indicateurs pour la vie d'aujourd'hui, plus encore elle fait vivre des valeurs à partager ; enfin elle attend d'être transmise aux générations à venir.

Comme tout patrimoine, la félibrée est un moment de vie et non une simple commémoration. Son inscription dans le temps lui donne une vraie légitimité. Elle oblige, au sens ancien de ce mot, ceux qui la reçoivent. En rappelant à sa façon nos racines, elle redit ce que nous sommes. Dans un monde sans cesse transformé, elle apporte une certaine stabilité culturelle, à dimension humaine, venue d'hier et à maintenir aujourd'hui. Face à des découpages territoriaux bien trop administratifs, une culture locale vivante apporte un supplément d'âme, avec ses traditions, sa langue et sa littérature.

La félibrée porte toutefois en elle-même bien des souvenirs, souvenirs de moments uniques, souvenirs de personnalités, souvenirs de lieux et de beaux décors. Et puis il y a ce temps

privilegié, la *taulado* qui réunit chacun pour des agapes largement arrosées. Ne pas oublier non plus la messe, même si sa tenue a été un temps discutée. Il ne faut pas davantage oublier les visiteurs du jour et les curieux, surpris ou saisis par l'esprit de fête autour de traditions toutes locales. C'est bien le temps de la rencontre, dans la diversité des sensibilités.

Que la fête se poursuive à l'occasion de la centième félibrée, qui se déroule à Périgueux en ce premier dimanche de juillet 2019.

Dominique Audrerie
*Président de la Société historique et
archéologique du Périgord*

L'écriture occitane en Périgord

par Jean-Claude DUGROS *

Aujourd'hui, la littérature occitane a trouvé un public. Voudrait-on retrouver ses racines, sa culture, sa langue pour échapper à la standardisation, pour être du « pays » ?

Bien qu'importante, la production littéraire périgourdine est peu connue, difficile à trouver. Les textes des débuts de la renaissance occitane, jusqu'à une époque récente, étaient disséminés dans les revues et journaux locaux, ou conservés au fond de tiroirs dont les héritiers s'empressaient, contenant et contenus, de se débarrasser, après la mort de leurs auteurs.

Parmi les écrits consacrés aux auteurs occitans, on peut citer l'ouvrage de Bernard Lesfargues, Florilège des poètes occitans du Bergeracois, édité par la ville de Bergerac en 1961, à l'occasion de la félibrée, et depuis longtemps épuisé. Ce premier recueil ne comprenait que les poètes. Une réédition, augmentée des prosateurs et complétée des poètes contemporains, est parue en 2015 ¹. On trouvera une contribution plus large de Bernard Lesfargues dans l'ouvrage collectif Dordogne Périgord ². Nous avons évoqué le projet d'une anthologie des textes occitans du Périgord, des troubadours aux écrivains d'aujourd'hui, projet abandonné suite à la mort de notre ami.

* Majoral du Félibrige.

1. DUGROS et LESFARGUES, 2015.

2. LESFARGUES, 2007.

Nous dédions le présent travail à sa mémoire, en prenant à notre compte la phrase de Jean Anglade, élève de Camille Chabaneau : « s'il y a quelques bonnes choses dans les pages qui suivent, c'est à lui que j'en suis redevable ; et s'il y a aussi quelques faiblesses, que l'on veuille bien ne pas mettre sur le compte du savant maître les maladresses de son disciple ³. »

Un recensement a toujours des limites. Certaines omissions sont involontaires. Des textes ne méritent peut-être pas de passer à la postérité, tant leurs qualités littéraires sont médiocres. Comme chez les troubadours, dont les plus grands côtoient ceux de second rang, les écrivains occitans périgourdins ne sont pas tous d'un niveau égal.

Nos auteurs occitans se divisent en deux catégories. D'une part, le patoisant qui compose, comme il les prononce, des choses triviales, souvent grossières, littérature d'almanach, d'une insupportable misogynie, à l'intention de quelques lecteurs locaux. À part quelques chansons, ce type d'écrit n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. Quelques instantanés peuvent cependant intéresser les curieux à la recherche de leur passé, « de la saveur du terroir ». Son abondance justifierait toutefois une étude sérieuse et une anthologie spéciale. D'autre part, des écrivains aux textes au ton sérieux, parfois grave, ou même tragique, savent retrouver, par delà les siècles, la grande inspiration des troubadours.

Après avoir précisé ce qu'est la graphie normalisée, et avant d'énumérer les auteurs périgordins de langue occitane connus à ce jour, nous évoquerons, avant les précurseurs, ceux qui sont, sans aucun doute, les « passeurs de langue » les plus efficaces : les conteurs et les auteurs de théâtre.

Après la création du Félibrige en 1854, nos compatriotes périgourdins prendront leur part en intégrant le grand mouvement de renaissance qui rayonne dans toutes les régions où l'on parle la langue d'oc. Désormais, ce formidable élan ne s'arrêtera plus, il continue encore aujourd'hui.

I. Le problème de la graphie

Il faut aborder ici le problème de la graphie. En utilisant le seul système orthographique connu, le système français, la graphie des patoisants n'est que la notation phonétique des flexions locales. La prononciation des patois varie d'une manière appréciable de village en village, mais si on essaie d'enregistrer

3. WILSON, 1932.

toutes ces variations, aucune littérature n'est possible. Les adversaires ricanent : peut-on nommer cela une littérature ?

La graphie normalisée est un outil souple fait pour restituer la langue d'oc dans toute sa variété orale et dialectale. Elle permet d'écrire, en se servant d'un vocabulaire qui dépasse de beaucoup les mots de tous les jours, avec une vraie orthographe, comme en a une langue cultivée. Si le dictionnaire français contient autour de 60 000 mots, il faut en compter pas loin de 450 000 pour l'occitan, dont l'extrême précision et les nuances fines sont exprimées dans un vocabulaire très créatif. On peut donc écrire ce qui est dit sans grand risque de confusion et ce qui est écrit en périgourdin sera lu à Montpellier comme à Clermont-Ferrand.

La Dordogne est presque entièrement dans le domaine occitan ; sa moitié nord se rattache au dialecte limousin ; sa moitié sud au dialecte languedocien.

« Dans le nord-est du département, les communes de Payzac, Saint-Cyr-les-Champagnes, Savignac-Lédrier, Saint-Mesmin, Génis, Salagnac, Sainte-Trie, Teillots et Coubjours étaient probablement dans le territoire des Lémovices⁴ ».

Langue officielle et d'usage public jusqu'au xv^e siècle environ (actes notariés, chartes, gestion municipale des villes consulaires (une originalité occitane)), elle connaîtra un âge d'or aux XII^e et XIII^e siècles, avec les troubadours, imités dans toute l'Europe. La croisade contre les Albigeois viendra frapper de plein fouet cette explosion littéraire et musicale, le prétexte de cette conquête territoriale sanglante étant l'agrandissement de la zone d'influence de la royauté d'Île-de-France vers la Méditerranée.

En août 1539, l'édit de Villers-Cotterêts accentue le déclin de l'écriture occitane, qui va imiter, en la « patoisant », l'écriture dominante. Il faudra attendre la création du Félibrige⁵ en 1854 (avec Mistral, lauréat du Prix Nobel de littérature en 1904 pour l'ensemble de son œuvre occitane), qui, à partir de 1876, va essaimer dans tous les départements avec ses majoraux⁶ et ses écoles félibréennes (dont *Lo Bornat dau Perigòrd*, créé en 1901 à Périgueux)⁷, et participer à la refondation graphique. Celle-ci, insuffisante, sera poursuivie par de nombreux écrivains et lexicologues (Joseph Roux, Honnorat, Alibert, Estieu et Perbosc...) qui vont faire de la littérature occitane un monument européen, expression d'une civilisation. Mais les écrivains périgourdins resteront encore un certain temps à l'écart de cette grande réforme.

4. LAVALADE, s.d., p. 13.

5. Le Félibrige : association créée le 21 mai 1854, qui a pour objectif la sauvegarde, l'illustration et la promotion de la langue et de la culture spécifique des pays d'oc par l'intermédiaire de la littérature, du théâtre, de la chanson, du cinéma... et tout particulièrement de l'enseignement et des médias.

6. Le majoral du Félibrige est membre d'une académie appelée consistoire, il est le garant de la philosophie félibréenne.

7. DUGROS, 2001.

La Renaissance méridionale en Périgord, comme dans tout le Midi, est surtout une renaissance de la poésie. Quant à la prose, quelle langue autre que les dialectes du Périgord est plus convenable aux contes et légendes du pays, et comment, sans tomber dans la parodie, faire parler au théâtre des paysans en français ?

II. Les conteurs

Depuis toujours, en plus des contes traditionnels périgourdiens du *Leberon* (le Lébéro), du *Colòbre* (le Coulobre), de *La Chaça volanta* (La Chasse Volante), de *La Chaucha Vielha* (oppression, étouffement redevable à un sérieux excès de table), de *L'Aversier* (une forme du diable) et de bien d'autres, de nombreux auteurs ont écrit des « *viordes* » ou des « *gnorles* »⁸, certaines en vers (Benoit, Méry, Champarnaud, Fournier, etc.), imitant les fabliaux malicieux du Moyen Âge et mettant en scène les habitants de la campagne, le paysan, le curé, le marguillier, le médecin, d'autres en prose. *Les Farces de Franconi*⁹, de Léopold Chaumont (1868-1946), amusèrent les Périgourdiens pendant plus de soixante ans. On se souvient aussi des aventures de *Jaumard*. Des dernières parutions, on détachera *Joan Picatau de Sent-Barrancon*, d'Enric Delaja (Contaviòrla)¹⁰ et les *Contes patois*, du Ribéracois Jean de Faye (alias le Dr Émile Dusolier)¹¹. Ces deux recueils ont fait l'objet de rééditions, transcrites en graphie normalisée, faisant ainsi connaître leurs auteurs à tous ceux qui lisent la langue d'oc en dehors du Périgord.

Pour l'époque contemporaine, on citera Daniel Chavaroche, natif de Sarlat, instituteur puis maître itinérant d'occitan, qui est l'auteur de chansons pour les groupes *Peiraguda* puis *Pissafreg*. Pour les enfants qui apprennent l'occitan, il a écrit de nombreux chants et comptines et publié un livre-CD de contes en oc. Parmi les dernières productions, *Dialògues occitans* et *Nhòrlas*¹² sont parus avec 2 CD¹³.

Monique Burg, en renouvelant les contes, sait, de plus, nous émouvoir en disant ou en chantant les poèmes occitans de Bernard Lesfargues. Odette Marcillaud continue d'entretenir le souvenir de la grande conteuse Félicie Brouillet.

8. Les mots occitans *viòrla* ou *nhòrla* désignent « une plaisanterie, baliverne, blague, galéjade, anecdote ».

9. CHAUMONT, 1985.

10. DELAJA, 2005.

11. JOAN DE FAIA, 1986.

12. CHAVAROCHÉ, 2017.

13. <https://danielchavaroche.jimdo.com>

III. Le théâtre occitan

Avant la Renaissance occitane, parmi les auteurs de pièces de théâtre, se trouve Pierre Rousset (1625-1684), prêtre sarladais, dont on retiendra surtout *Lous Jolous otropat ou los Omours de Floridor et d'Olympe, de Rozilas e d'Omelito et de Grizoulet et lo Margui* (quel titre !), une comédie en cinq actes et en vers. Il a écrit aussi *La Dispute de Bacchus et de Priape*, des fragments d'une pastorale sur le thème de Narcisse. « Rousset se montre fort bon observateur des mœurs et des caractères et soucieux des nécessités scéniques... Il fait songer à la tradition théâtrale espagnole ou italienne ¹⁴. »

Capiote, « pastorale limousine » qui se déroule à Nontron, est une comédie de mœurs écrite par un certain La Feuillade. La première édition connue est de 1684. « On en connaît trois éditions, dont aucune, paraît-il, n'est datée. L'ouvrage aurait été composé vers 1680 ; les allusions qui s'y rencontrent et qui se rapportent à des faits historiques de l'an 1621 nous portent à le considérer plus ancien ¹⁵. »

IV. Les précurseurs

Nous n'avons pas l'intention de signaler tous les patoisants qui, au XIX^e siècle, pullulent, surtout après 1850, sous l'influence du vent qui soufflait de Provence, ni ceux qui, quoique précédant le Félibrige, ne l'ont préparé en aucune manière. Il reste, cependant, quelques précurseurs véritables, sensibles à la voix de l'Agenais Jasmin, qui parcourait le Périgord en récitant ses œuvres ¹⁶. Il convient de noter que, dès 1839, le *Journal de Bergerac* attire l'attention de ses lecteurs avec un article sur *Los tastonaments d'un Avugle*, par Charles-Pierre-Anselme Garrau, instituteur à Sainte-Foy (Gironde), qui montre que la langue occitane – même qualifiée de patois – est capable de produire des œuvres littéraires ¹⁷.

Fayole (1805-1868). Né à Creyssac, sur les bords de la Dronne, ce chansonnier populaire, analphabète, abandonna les champs pour devenir portefaix à Périgueux. Philosophe et penseur, versifiant en patois, il créa dans ses chansons le type du bourgeois périgourdin : *Moussu Couffi*. Transmis de village à village, ces chants, qui n'ont jamais été publiés, amusèrent la province

14. LAFONT et ANATOLE, 1970.

15. CHABANEAU, 1891, p. 400. Nous nous permettons de recommander également l'excellent article de Christian Bonnet sur *Capiote* (BONNET, 2008), ainsi que les ouvrages qu'il a étudiés (BONNET, 1983 ; BONNET, 2001).

16. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 97-98.

17. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 79.

pendant plus de vingt ans ¹⁸. Eugène Le Roy a consacré quelques lignes à sa mémoire dans *Le Moulin du Frau*, en citant ces vers :

*Quo es monsur Masfrangeas,
De la prefectura,
Que s'es plan fait frisar
Chas Jan La Verdura !*

(C'est monsieur Masfrangeas, / de la préfecture, / qui s'est bien fait friser / chez Jean La Verdure !)

*Aima lo botelhon,
Quo es un franc Perigòrd,
Quand vei un cotillon,
L'i galòpa d'abòrd*

(Il aime le bouteillon, / c'est un franc Périgord, / lorsqu'il voit un cotillon, / il y court tout de suite !)

*Viu coma n'i a degun,
Bon òme tot parier,
Per aisinar quauqu'un
Tira pas en arrier !*

(Vif comme personne, / bon homme cependant, / pour rendre service à quelqu'un / il ne rechigne pas !) ¹⁹

Jean-Baptiste Morteyrol-Soulélie (1776-1864). Natif de Saint-Médard-d'Excideuil, son œuvre poétique en occitan est, en quantité, la plus importante de celles qui ont été écrites au XIX^e siècle. Il touche à tous les genres : romances, chansons, poésies de circonstance, épîtres satiriques, épigrammes, poèmes héroï-comiques ou descriptifs, discours philosophiques, sentences morales, fables, traductions ou imitations d'auteurs anciens. Il a écrit *Prumièro eiglogo de Virgilo, versèu perigourдино suivont lou patois que parlen o Excideuil e dins sous environs* ²⁰ et *Mertelout, lous rats de cavo et lous commis de l'octroi de la vilo de Périgueux en l'annâdo 1814* ²¹. De nombreuses œuvres manuscrites ont été déposées à la bibliothèque municipale de Périgueux.

Jean Beausoleil (1803-1836). Elle est bien étonnante la vie de ce jeune tailleur, né au cœur de la vieille ville de Bergerac. Il ne reste presque rien de ses œuvres, en tout cas rien qui puisse justifier l'extraordinaire gloire qu'a connue ce poète. Encore aujourd'hui, de nombreux Bergeracois, découvrant l'interminable boulevard Beausoleil (parfois écrit Beau Soleil), ignorent qu'il porte le nom d'un personnage célèbre (!) qui écrivait en « patois »... ²²

18. DUJARRIC-DESCOMBES, 1900.

19. Sauf mention contraire, les textes sont mis en graphie normalisée par nos soins.

20. MORTEYROL-SOULÉLIE, [1839].

21. MORTEYROL-SOULÉLIE, 1847.

22. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 87-91.

Léonce Sauveroché (1806-1868). Licencié ès-lettres, professeur de rhétorique, recteur honoraire, il a écrit avec une connaissance exacte des textes et une vive clarté spirituelle son *Discours sur les célébrités du Périgord, suivi de notes biographiques et philologiques*²³. Son poème *O Jasémin* (sic) a été publié dans le *Bulletin de la SHAP* en 2008²⁴.

Pierre Lachambeaudie (1806-1872). Ses fables et poésies, d'une délicate fraîcheur, ont connu de nombreuses rééditions²⁵ (fig. 1).



Fig. 1. Pierre Lachambeaudie (coll. SHAP, fonds Saint-Martin, BA 125).

23. SAUVEROCHE, 1835.

24. *Bulletin de la SHAP*, 2008, p. 82.

25. LACHAMBEAUDIE, 1839.

Martin Delbonnel (1808-1874). L'atmosphère de 1848, si troublée à Montignac, donna l'occasion à ce poète satirique d'exercer sa plume railleuse : *Lou Fissou sans lo mel* est un modèle du genre ; tandis que *Lou mes de mai* reste un gracieux poème.

Jules de Termes (1812-1893). Né à La Force, il n'a écrit en occitan que sur la fin de sa vie, mais en marge du Félibrige. On trouvera quatre beaux poèmes, dont deux inédits, dans le recueil *Chant de la vielle*²⁶.

Jules Clédât (1822-1887). Né à Montignac, ce publiciste a connu l'exil politique et la prison sous le Second Empire. *La Comtesse de Montignac, poème humoristique en patois périgourdin*, glose un épisode de la vie de Bertran de Born²⁷.

Pierre Gessé (1830-1914). De son vrai nom Germain Chassagne, il a écrit *Broquettes* (qui auraient compris trente-trois mille vers !), en référence à son métier de tapissier, dont une faible partie a été retrouvée, ce qui n'est pas une perte irréparable, nous dit Bernard Lesfargues²⁸.

Émile Laplace (1843-1926). Instituteur à Couze, son poème *Òda aus vins de Brageirac* fut couronné à la félibrée de Bergerac, en 1906²⁹.

V. Après la création du Félibrige (1854)

À partir de ce moment, les écrivains occitans, parfaitement au courant du grand mouvement de restauration littéraire qui, de province en province, fait reflourir la poésie – car la Renaissance méridionale en Périgord, comme dans tout le Midi, est surtout une renaissance de la poésie, comme nous l'avons dit –, ont bien conscience d'être des écrivains occitans, d'appartenir à l'Occitanie.

En Périgord, après diverses tentatives, une organisation se précise avec la fondation de l'école félibréenne *Lo Bornat dau Perigòrd*, en novembre 1901, sous l'autorité d'Auguste Chastanet et avec la participation d'Eugène Le Roy³⁰. Elle s'inscrit, bien entendu, dans le vaste mouvement du Félibrige, sous le haut patronage de Frédéric Mistral. Comme le maître de Maillane, elle va défendre les idées de régionalisme et de décentralisation. Mais tout de suite, afin que les choses soient bien claires, l'article II des statuts du Bournat précise :

26. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 100-117.

27. CLÉDAT, 1872.

28. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 119-127.

29. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 129-133.

30. DUGROS, 2001.

« article II : L'école, quoique s'affiliant à la Maintenance du Limousin dont le dialecte a, avec le Périgourdin, les plus étroites affinités, conserve son autonomie ; elle n'entend fixer ses règles orthographiques ou grammaticales que d'après les œuvres des auteurs périgourdins ».

A. Quelques figures plus ou moins connues

Auguste Chastanet (1825-1902). Majoral dès 1876, choisi par Mistral³¹, il fut naturellement le premier président du Bournat à sa naissance. Maire de Mussidan sous le Second Empire, de 1860 à 1870, il poursuit une carrière de perceuteur à La Bachellerie et à Sarlat. Passionné d'écriture et passionné de sa langue, l'occitan, il est l'auteur prolifique de contes, chansons, fables... Ayant reçu une solide formation classique, il est capable de varier son inspiration : humour avec *Lo Curet de Peira-Bufiera*, dédié à Frédéric Mistral en 1877³², émotion avec *Los Boquets de la Jana...* Un recueil de ses œuvres est paru sous le titre *Òbras d'Auguste Chastanet*³³.

Camille Chabaneau (1831-1908). Majoral, il est choisi par Mistral en même temps qu'Auguste Chastanet³⁴. Né à Nontron, on dit que ce furent les ouvrages de Raynouard³⁵, trouvés par hasard, qui changèrent le cours de sa vie. Autodidacte, il se passionna pour les études romanes, publiant ses premières recherches en 1868. Il fut titulaire de la première chaire de langue romane de l'Université de Montpellier, où il devait enseigner un quart de siècle. Il dirigea la prestigieuse *Revue des langues romanes*, toujours éditée. Parmi ses nombreuses études sur la langue limousine, il faut mentionner la plus importante de toutes, sa *Grammaire limousine*, qui parut de 1871 à 1876 dans la *Revue des langues romanes* et fut publiée à part en 1876³⁶, avec une dédicace à sa mère émouvante et... félibréenne :

« Ce livre, où j'ai essayé de remettre en lumière les titres de noblesse de notre patois, de cette belle langue qu'on dédaigne, mais que tu as, comme moi, toujours aimée, et qui ne fut jamais exilée de notre foyer. Je te le dédie, comme un souvenir de la terre bénie où dorment nos chers morts, et comme en témoignage de ma profonde et respectueuse tendresse.³⁷ »

Cet ouvrage est toujours cité par les nostalgiques du passé...

31. En 1876, les 50 premiers majoraux furent choisis par Frédéric Mistral. Ils seront ensuite élus à vie par cooptation.

32. Inspiré de *Apologie pour Hérodote*, par Henri Estienne, La Haye, chez Henri Scheurleer, 1735, tome second, pages 166 et 167. Voir LESFARGUES, 2001a.

33. CHASTANET, 1906.

34. Voir note 31.

35. Just, François, Marie Raynouard (1761-1836), homme politique, auteur dramatique, lexicographe, romaniste.

36. <https://archive.org/stream/grammairelimousi00chabuoft#page/30/mode/2up>

37. ANGLADE, 1908.

Léon Grenaille (1850-1920). Agriculteur, il a écrit *Ol Perigor négré, qualcos espiugos*³⁸, poésies patoises. Il est connu pour avoir composé une chanson, *Moun gabelet, moun païs*³⁹, qui, dit-on, connut un grand succès.

Robert Benoit (1862-1942). Coiffeur de son métier, *Lous Bigoudis*⁴⁰, suivi d'*Autreis bigoudis...*⁴¹ se veulent un hommage aux *Papilhôtas* de Jasmin. Ses comédies, composées et jouées lors des félibrées, ne sont intéressantes que par le regard juste porté par l'auteur sur les mœurs de l'époque. Auteur prolifique, en plus des nombreux contes, chansons et poèmes, il a écrit un *Abrégé de Grammaire périgordine*, avec la collaboration de René Lavaud⁴².

Méry de Bergerac (1865-1940). De son vrai nom Rémy Desplanches. De ses trois recueils de poèmes, *Mos arlots*⁴³, *Contes a la fretissa*⁴⁴ et *De Rampalm a Guilhaneu*⁴⁵, on préférera le dernier, réédité en 1996, dans une mise en graphie normalisée et une traduction révisée par Bernard Lesfargues :

« [Ce recueil] le plus ambitieux et le plus réussi offre essentiellement des œuvres lyriques qui placent leur auteur sur un pied d'égalité avec les grands poètes occitans post-romantiques. Par contre, dans les autres recueils prédominent les « viorles », d'inspiration gauloise ou rabelaisienne, comme on voudra.⁴⁶ »

Pierre Élie Boissel (1872-1939). Né à Mouzens, le docteur Boissel était aveugle et dictait ses poèmes. Sa pièce de théâtre *Lou gal o cantat*⁴⁷ connut un bon succès mais ce sont surtout les vers du recueil *Lo ser ol cantou*⁴⁸, appris par cœur et récités par plusieurs générations de Sarladais, qui ont contribué à sa renommée. En juin 2018, deux recueils de poésies inédites ou méconnues, mises en graphie normalisée et adaptées en français, sont parus, dans une très belle présentation, aux éditions Perce-Oreille, au Coux-et-Bigaroque⁴⁹.

André Champarnaud (1877-1953). Il publia de 1941 à 1950 les six volumes de *Au tico taco dóu mouli*⁵⁰, un compendium félibréen par excellence.

Jean Guichard (1883-1965). Il est né à Villamblard, comme il l'écrit si bien :

-
38. GRENAILLE, 1902.
 39. GRENAILLE, 1908.
 40. BENOIT, 1903.
 41. BENOIT, 1904.
 42. <https://archive.org/stream/abrgdegramma00benouoft#page/10/mode/2up>
 43. MÉRY DE BERGERAC, 1922.
 44. MÉRY DE BERGERAC, 1931.
 45. MÉRY DE BERGERAC, 1928.
 46. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 141.
 47. BOISSEL, 1935.
 48. BOISSEL, 1927.
 49. BOISSEL, 2018.
 50. CHAMPARNAUD, 1941-1950.

*A Vilamblard, lo tres julhet quatre vint tres
Rasis lo bel chasteu que lo temps escassona,
Au moment que lo jorn a la nuèit fai la mona,
Nasquèt ua belhòta au lum d'un vielh chalelh.*

(À Villamblard, le trois juillet quatre vingt trois, / près du beau château
que le temps démantèle, / au moment où le jour fait la nique à la nuit, / une
petite abeille naquit à la lumière d'une vieille lampe à huile.)

Aussi compositeur et peintre, Jean Guichard a fait éditer deux poèmes
de longue haleine : *Bertrand de Born*⁵¹ et *Milou*⁵².

Albert Pestour (1892-1968). Né en Limousin, retiré sur les hauteurs
de Chantemerle, à Coulounieix-Chamiers, il écrit *Los Rebats sus l'autura* (Les
Reflats sur la colline)⁵³ et surtout *L'Autura Enviblada* (La Colline enchantée)⁵⁴,
primé aux Jeux Floraux de Toulouse. Poète lyrique de grand talent, Pestour
décrit le paysage limousin sous tous ses aspects et à tous les moments des
diverses saisons. Voici comment il décrit sa maison, à Chantemerle :

*Sus la poncha de l'autura
Es pincada la Maison
Drecha dins sa rauba pura
De beutat e de rason*

(Sur la pointe de la colline / se dresse la Maison / droite dans sa robe
pure / de beauté et de raison).

Ses vers, d'une beauté et d'une musicalité remarquables, ont exercé une
influence bénéfique sur les poètes du Périgord.

Joseph Durand (1892-1989). Né à Domme, il a écrit de nombreux
poèmes dans les revues locales. Il a publié *La Tuairo Roujo*⁵⁵, recueil de sonnets,
sous-titré *Poèmes sus la Granda Guèrra en vèrs Perigordins*, qui évoquent
ce que fut la terrible vie des combattants de la Grande Guerre. Émouvant de
sincérité, l'auteur, témoin direct des faits qu'il décrit, nous entraîne dans ses
peurs et dans ses douleurs. Joseph Durand était le père d'Étiennette Kieffer,
poétesse en langue française, souvent primée, notamment aux Jeux Floraux de
Toulouse, sympathisante de la culture occitane.

Louis Delluc (1894-1978). Instituteur puis directeur d'école à Saint-
Vincent-de-Cosse, ses œuvres furent souvent primées. Son *Ode à la Dordonha*,
superbement illustrée par Maurice Albe, paraît en 1931⁵⁶. Louis Delluc a écrit

51. GUICHARD, 1920.

52. GUICHARD, 1956.

53. PESTOUR, 1926.

54. PESTOUR, 1930.

55. DURAND, 1932.

56. DELLUC, 1931.

le premier roman en langue d'oc en Périgord. Bien que destiné à être publié en 1958, il faudra attendre 1968 pour pouvoir prendre connaissance de l'œuvre complète. « *Tibal*, écrit dans une langue efficace et d'une belle venue, soutient la comparaison avec *Jacquou le Croquant*⁵⁷ ». Bernard Lesfargues sera à l'origine de la parution de *Tibal* en catalan, adapté par Joan Sales sous le titre *El Garrel* et publié à Barcelone dans une collection prestigieuse en 1963⁵⁸. Nous devons à l'association *Mémoire et traditions en Périgord*, dirigée par Josette et Gérard Marty⁵⁹, d'avoir enfin la version complète occitan-français des deux tomes de *Tibal lo Garrèl*, illustrés par Jacques Saraben. Louis Delluc a écrit des romans pour la jeunesse (en français), il a traduit des textes de l'espagnol et du galicien ainsi qu'une étude bien documentée sur un compagnon du Cid : *Un monje-cavalher : en Jeròni de Périgus*⁶⁰.

Martial Rouby (1895-1981). Il a écrit *Cansons de ma crosèta*⁶¹, *Viòrlas de macrosèta*⁶², *Ma garbèta*⁶³. En 1982, un disque 33 t., intitulé *La Polucion*⁶⁴, reprenait les textes des histoires et chansons que l'auteur disait dans sa langue authentique. Rapidement adepte de la graphie normalisée, il a exaucé le vœu de Bernard Lesfargues, qui lui disait : « J'estime que c'est rendre service à notre langue que de ne pas la vêtir de guenilles patoises. Les règles de l'écriture en oc étaient fixées avant que le français n'eût les siennes⁶⁵. »

Marcel Fournier (1900-1979). Infatigable animateur, populaire et très efficace, on lui doit, pendant de nombreuses années, le rayonnement de la culture occitane en Périgord. Prisonnier en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, ses plus beaux textes sont ceux écrits en captivité, dont il a tiré quatre volumes, dont un de poésie et trois de théâtre, regroupés en 1950 sous le titre *Au soulei perigòrd*⁶⁶. On trouvera une bibliographie complète de Marcel Fournier dans un bel ouvrage, sorti en 2017, intitulé *Au Soulei Perigord e autras obras*⁶⁷, en graphie non normalisée, vibrant et émouvant hommage de sa famille et de ses amis.

Pierre Miremont (1901-1979). Ses nombreux poèmes, écrits en captivité en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, sont émouvants de sincérité. Auteur prolifique, on retiendra surtout ses travaux de lexicographe,

57. LESFARGUES, 2007.

58. DELLUC, 1963.

59. J. et G. Marty ont édité une revue *Lo Chalelh*, de bonne tenue, avec des textes en occitan.

60. DELLUC, 1951.

61. ROUBY, 1972a.

62. ROUBY, 1972b.

63. ROUBY, 1973.

64. ROUBY, 1982.

65. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 179.

66. FOURNIER, 1950.

67. FOURNIER, 2017.

Biais de dire (façons de s'exprimer) en Périgord⁶⁸ et *Proverbis e dittons del Perigord*⁶⁹. Son *Glossari del Perigòrd negre*⁷⁰ est toujours consulté. Sa nièce Brigitte Miremont-Orazio (1947-) est l'auteur de recueils de poésies en occitan, souvent primés. Elle vient d'écrire un beau livre en hommage à son oncle, préfacé par Jean Rigouste⁷¹.

René Ravine (1904-1938). La qualité des textes écrits avant sa mort précoce nous prouve que ce poète paysan par excellence était promis à un bel avenir. Ses vers sont demeurés dispersés⁷².

Jean Monestier (1930-1992). Remarquable animateur lui aussi, homme de foi et de conviction, il a laissé des contes et des travaux divers (sur l'histoire littéraire...) souvent menés à bien en collaboration avec Pierre Miremont.

B. Glossaires et grammaires

Jean Daniel (1861-1929). Il fait paraître une grammaire et un dictionnaire propres au parler périgourdin ; bien que la graphie ne soit pas normalisée, ces ouvrages, parfois approximatifs, sont utiles aux chercheurs⁷³.

René Lavaud (1874-1955). Né à Hautefort, professeur de lettres, il étudia et publia les troubadours de Bergerac (1904) et ceux de Sarlat (1912). On lui doit, en collaboration avec René Nelli, la monumentale édition de textes occitans médiévaux parue en 1960 et 1965 dans la « Bibliothèque européenne », à Bruxelles.

Gaston Guillaumie (1883-1961). Agrégé de grammaire, licencié ès-lettres, titulaire à Bordeaux de la chaire de langue et de littérature du Sud-Ouest, il a publié divers travaux dont l'indispensable *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin* (canton de Saint-Pierre-de-Chignac) précédé d'un essai de délimitation phonétique des parlers de la Dordogne⁷⁴.

Parmi les travaux contemporains, on peut citer :

Jean Roux (1930-2017). Auteur regretté d'un *Vocabulaire occitan-français lemosin* et d'un *Précis de conjugaison occitane : limousin*, depuis

68. MIREMONT, 1974b.

69. MIREMONT, s.d.

70. MIREMONT, 1974a.

71. MIREMONT-ORAZIO, 2017.

72. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 159-165.

73. DANIEL, 1911 et 1914.

74. GUILLAUMIE, 1927.

longtemps épuisés⁷⁵. Un *Précis de conjugaison occitane : dialecte limousin* a été édité par Novelum-IEO en 2011⁷⁶, nouvelle édition révisée et augmentée.

Jean-Pierre Reydy (1947-) participe également à la mise aux normes de la grammaire occitane limousine avec ses ouvrages *Notre occitan, Le dialecte du Périgord-Limousin parlé dans le Parc Naturel Régional*⁷⁷, *Lexique trilingue, Occitan - Français - English*⁷⁸, *Tot per tres, lexic trilingüe Occitan - Français - English*⁷⁹.

VI. Les contemporains

L'*Institut d'Estudis Occitans* (IEO) est fondé en 1945 à Toulouse. Son but est d'inscrire la culture occitane dans la modernité dans tous les domaines : édition, normalisation linguistique, recherche, pédagogie... La section périgorde de l'IEO est créée en juillet 1969 sous le nom de *Novelum* (le « renouveau »). Rapidement, les auteurs qui vont adopter la norme classique de l'occitan écrit adapté à leur dialecte vont connaître un franc succès.

A. Quelques auteurs (fig. 2 et 3)

Bernard Lesfargues (1924-2018). Il est parmi ceux qui ont toujours écrit en graphie normalisée. La fréquentation des grands auteurs occitans Max Rouquette, Bernard Manciet, Robert Lafont a été déterminante dans son choix. Né à Bergerac, poète en français et en occitan, il a contribué à faire connaître des écrivains majeurs espagnols et catalans (Jep Gouzy, Alex Susanna, Jaume Cabré), en traduisant leurs œuvres en français. Ce qui lui a valu les plus hautes distinctions de la Généralité de Catalogne. Une bibliothèque de Barcelone porte son nom. Il est le fondateur des éditions Fédérop, actuellement dirigées par Bernadette Paringaux et Jean-Paul Blot, à Gardonne. En 2001, ses poèmes ont été regroupés dans un recueil *La brasa o lo fuòc brandal*⁸⁰ (prix Joan Bodon 2001). Puis, en 2006, est paru *La plus close nuit*⁸¹.

Jacques Figeac (1933-). Créateur de l'association *Las Bonas lengas*, qui a édité une revue trimestrielle *Plumas d'Òc*, il a écrit de nombreux ouvrages

75. On peut également citer son édition de textes médiévaux, le Petit Livre noir et les comptes du Consulat de Périgueux, sur perigordoccitan.fr (auj. sur guyenne.fr).

76. ROUX et LÉVÉQUE, 2011.

77. REYDY, 2008.

78. REYDY, 2013.

79. REYDY, s.d.

80. LESFARGUES, 2001b.

81. LESFARGUES, 2006.



Fig. 2. De gauche à droite : Jean Roux, Michel Chadeuil, Jean Ganhaire, Jean-Louis Lévêque.



Fig. 3. Jean-Claude Dugros et Bernard Lesfargues.

dont *Cascanhòl de Cèu*⁸², *La lenga en boiga*⁸³ et, dernièrement, une pièce de théâtre, *L'òme de la forniera*⁸⁴.

Pierre Rapeau (1935-2007). Professeur de biologie, il a peint sur arbres et rochers dans la région d'Abjat. Poète en français et en occitan, ses œuvres sont difficiles à trouver, disséminées dans des revues.

Jean Ganiayre (en occitan Joan Ganhaire) (1941-). Il s'est fait connaître avec le recueil de nouvelles *Lo libre dau reirlutz*⁸⁵, véritable chef-d'œuvre « où le fantastique devient le degré suprême de la réalité ». Il peut passer de l'épopée historique avec *Dau vent dins las plumas*⁸⁶ et *Las islas jos lo sang*⁸⁷, à des thèmes truculents et tendres dans *Lo viatge aquitan*⁸⁸. Depuis *Sorne trasluc*⁸⁹, son premier roman policier, la collection *Crimis* s'est bien étoffée, les romans se succédant à un rythme soutenu pour le plus grand bonheur des lecteurs. On trouvera sa biographie sur Internet⁹⁰.

Jean-Paul Blot (1944-). On peut lire quelques-uns de ses poèmes dans *Le Chant de la vielle*⁹¹.

Jean-Pierre Reydy (en occitan Jan-Peire Reidi) (1947-). Agrégé d'anglais et licencié de russe, Jean-Pierre Reydy écrit ses textes dans sa langue,

82. FIGEAC, 2007a.

83. FIGEAC, 2007b.

84. FIGEAC, 2018.

85. GANHAIRE, 1979.

86. GANHAIRE, 1992.

87. GANHAIRE, 2006.

88. GANHAIRE, 2000.

89. GANHAIRE, 2004.

90. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Ganiayre

91. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 231-239.

le parler nontronnais de sa famille, de son village natal. Il a traduit directement du russe en occitan Gogol et Pouchkine⁹². Son *Cours d'occitan limousin* est disponible gratuitement sur Internet⁹³. On trouvera sur ce même blog les références des nombreux livres écrits par notre auteur.

Michel Chadeuil (en occitan Micheu Chapduelh) (1947-). Écrivain et conteur, sa plume peut être mordante, en attestent ses billets d'humeur et d'humour, regroupés dans *Coleras*⁹⁴. Il peut être tendre dans les chansons interprétées par Jean-Paul Verdier ou le groupe Peiraguda. Son livre *J'ai refermé mon couteau, petites digressions d'ethnographie vicinale*⁹⁵ (Grand Prix Périgord de Littérature 2012) connaît un succès justifié. Cette somme est consacrée, en dehors de tout cliché, à une civilisation paysanne qui n'est plus guère qu'en nos mémoires⁹⁶. C'est un bon complément du *Tombeau des ancêtres*⁹⁷ de Marcelle Delpastre, qui restait jusqu'à aujourd'hui l'unique référence.

Jean-Paul Verdier (en occitan Joan-Pau Verdier) (1947-). Chanteur, militant de la culture occitane, animateur de radio sur France Bleu Périgord (avec Nicolas Peuch). D'une riche discographie⁹⁸, nous aimons *Trobadors* (2009), CD qui est inclus dans le livre écrit par Martial Peyrouny, enseignant d'occitan à Périgueux et à Brantôme, avec des dessins de l'Aveyronnais Luc Aussibal.

Jaumeta Beauzetic (1948-). Née à Champs-Romain, son livre *Gents de mestier*⁹⁹ a fait l'objet d'une réédition.

Gisèle Chrétien (1948-1984). Professeur de grec, traductrice du grec en français, elle a écrit *Un païsan lemosin dins las annadas 50*¹⁰⁰, préface de Marcelle Delpastre.

Jean-Louis Orazio. Après *Orquidèas salvatjas de Perigòrd*¹⁰¹, bel ouvrage, précis, documenté et très bien illustré, l'auteur vient d'éditer *Arbres, arbrilhons e arbricèls salvatges dels causses de Périgòrd*¹⁰², qui est également une formidable réussite.

92. REIDI, 2017.

93. <http://jpreydy.canalblog.com/>

94. CHADEUIL, 1997.

95. CHADEUIL, 2012.

96. Bibliographie sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Chadeuil

97. DELPASTRE, 1997.

98. https://fr.wikipedia.org/wiki/Joan-Pau_Verdier

99. BEAUZETIE, 1984.

100. CHRÉTIEN, 1984.

101. ORAZIO, 2014.

102. ORAZIO, 2018.

Adeline Yzac (1954-). Originaire du Périgord Noir, elle n'écrit pas que pour les enfants. Elle a publié de nombreux textes en occitan dont notre préféré, parmi d'autres d'égale qualité, *Un tren per tu tota sola* (Un train pour toi toute seule)¹⁰³, superbe texte émouvant et tragique sur la déportation¹⁰⁴.

Philippe Angelot (1955-) (en occitan Felip Angelau). Il a publié des poèmes, dès 1974, dans de nombreuses revues littéraires occitanes, catalanes et françaises (*Oc, L'Ether vague, L'Aigua-dolç, Reduccions, Europe*). On trouvera une bibliographie complète dans *Chant de la vielle*¹⁰⁵.

Frédéric Figeac (en occitan Frederic Fijac) (1958-). Enseignant, animateur, souvent primé, il s'est fait connaître avec son recueil de poèmes *La fabrica de petaç*¹⁰⁶, dont Bernard Lesfargues a dit qu'il « fait preuve d'une maturité stupéfiante, et sa langue est d'une magnifique authenticité¹⁰⁷ ».

Étienne Roux (1960-). Né à Ribérac, il a écrit un recueil de chansons souvent réédité, *Chants occitans du Périgord et d'ailleurs*¹⁰⁸, et, en collaboration avec son père Jean Roux, *Remembransa sia (textes occitans du Livre Noir de Périgueux, 1360-1450)*¹⁰⁹. Son premier texte de nouvelles, *Lo Pont*¹¹⁰, a obtenu le Prix Jaufre Rudel.

Jean-Louis Lévêque (1965-). Président de *Novelum* (section périgorde de l'IEO), il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Périgord, terre occitane*, ouvrage de référence pour la connaissance de la langue et de la culture occitanes¹¹¹.

B. La chanson

Le groupe Peiraguda, créé en 1978 par Jean Bonnefon, Patrick Salinié et Jean-Louis Garrigue, a fêté ses 40 ans au centre culturel de Sarlat avec Francis Cabrel, Joan de Nadau et Los Pagalhos. Suivant leur exemple, la chanson occitane du Périgord connaît un regain d'activité. Le festival annuel *L'Enchantada* rencontre un succès mérité.

103. YZAC, 2002.
104. https://fr.wikipedia.org/wiki/Adeline_Yzac
105. DUGROS et LESFARGUES, 2015, p. 241.
106. FIGEAC F., 2006.
107. LESFARGUES, 2007, p. 210.
108. ROUX, 1995.
109. ROUX, 1997.
110. ROUX, 2007.
111. LÉVÊQUE, 2015.

Joan-Pau Verdier (Jean-Paul Verdier), déjà cité¹¹², est une figure phare de la renaissance de la chanson occitane dans les années 1970.

C. Traductions

Nous avons cité les traductions en occitan de Gogol et Pouchkine par Jean-Pierre Reydy. Nous nous permettons de citer notre traduction du *Moulin du Frau*, d'Eugène Le Roy, devenu *Lo Molin dau Frau*, superbement illustré par Francis Pralong¹¹³. Nous avons également traduit quelques textes du Périgourdin Claude Seignolle, dont les *Contes Populaires de Guyenne* (Maisonneuve, 1946), devenus *Contes populars de Perigòrd*¹¹⁴.

D. Travaux toponymiques

Depuis quelques années, sous l'impulsion du regretté Jean Roux (1930-2017), une équipe de toponymistes confirmés avaient créé une commission dans le but d'éditer un *Dictionnaire toponymique des communes de Dordogne*, sur le modèle d'une collection en cours. Le projet global n'ayant pas abouti, des travaux épars ont été entrepris et publiés par Jean-Louis Lévêque, Peter Nollet, Yves Lavalade, Jean Rigouste¹¹⁵, sur la toponymie des lieux-dits de quelques communes du département. La tâche est immense, mais ces études sont indispensables pour bien comprendre l'identité linguistique de notre région et peuvent servir de support dans une perspective de valorisation et de socialisation de la langue.

E. Éditions

L'édition en langue d'oc en Périgord est aujourd'hui assurée par *Novelum-IEO* qui, en plus de sa revue trimestrielle *Paraulas de Novelum*, édite 3 à 4 livres par an, en général en version bilingue et CD audio. *Lo Bornat dau Perigòrd* édite de temps en temps quelques ouvrages en plus de sa revue trimestrielle *Lo Bornat*. Sans oublier Fédérop qui a conservé les collections *Littérature occitane* et *Culture occitane*, chères à Bernard Lesfargues. La collection *Troubadours*, lancée récemment, obtient un beau succès avec à ce jour huit ouvrages parus¹¹⁶.

112. Voir note 98.

113. LE ROY, 2007.

114. SEIGNOLLE, 2017.

115. J. Rigouste est l'auteur de *Parli occitan*, manuel d'initiation, publié en 1974 par l'IEO et régulièrement réédité depuis. Ses chroniques régulières de toponymie dans *Paraulas de Novelum* sont fort appréciées.

116. <http://federop.free.fr/collection-troubadours.htm>

Conclusion

Aujourd'hui, la littérature occitane du Périgord, dans sa grande majorité, est tournée vers la modernité, laissant loin derrière elle les poncifs félibréens, chassant les patois, remplaçant la graphie phonétique approximative par la graphie normalisée. C'est une bonne chose. Il faut contribuer à favoriser ce mouvement. Sans oublier, cependant, que la graphie, aussi approximative soit-elle, ne doit occulter ni la qualité intrinsèque d'une œuvre, ni le rôle qu'elle a joué dans la renaissance littéraire de la langue.

Il reste certainement encore des auteurs à découvrir. Nous citerons, en nous excusant d'inévitables oublis, les noms de Bénédicte Bonnet, Pierre Borie-Duclaud, Gilbert Bourgeois, André Campergue, Sylvain Cavaillez, Cécile Chadeuil, Jacques Coudon, Françoise Dudognon, Jacques Gardet, Robert Lesvignes, Paul Palut, Marcel Vieilleville...

Cette année 2019, on fête la 100^e félibrée du *Bornat*, on fête également les 50 ans de *Novelum*. Depuis longtemps, félibres et occitanistes travaillent ensemble. La revue *Lou Bournat*, devenue *Lo Bornat*, paraît toujours. *Paraulas de Novelum*, la revue de l'IEO, également. Publiant plusieurs livres par an, animant de nombreux ateliers de langue pour adultes, soutenant les *Calandretas*, écoles bilingues par immersion (à Périgueux, depuis 1999, à Bergerac, depuis 2014), *Lo Bornat* et *Novelum* répondent parfaitement aux vœux de leurs créateurs.

J.-C. D.

Bibliographie et sources

- ANATOLE C. et LAFONT R., 1970. *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, Paris, PUF (2 volumes).
- ANGLADE J., 1908. « Camille Chabaneau », *Revue des langues romanes*, t. LI, p. 483.
- BEAUZETIE J., 1984. *Gents de mestier*, IEO Limoges et CRDP (rééd. Deltaconcept, Piégut-Pluviers, 1994).
- BENOIT R., 1903. *Los Bigoudis, chansons et contes*, Périgueux, Joucla.
- BENOIT R., 1904. *Autreis bigoudis, chansous e counteis patouas precedats d'uno pito coumedio : Lous Einousilhareis*, Périgueux, Joucla.
- BENOIT R. et LAVAUD R., 1932. *Abrégé de grammaire périgordine*, Périgueux, Bournat du Périgord (consultable sur : <https://archive.org/stream/abrgdegramma00benouoft/page/10/mode/2up>).
- BOISSEL P., 1927. *Lou ser ol cantou*, Sarlat, Michelet.
- BOISSEL P., 1935. *Lou gal o cantat, saynète patoise*, Sarlat, Michelet.
- BOISSEL P., 2018a. *Flors de bruga*, Le Coux-et-Bigaroque, Éditions du Perce-Oreille.
- BOISSEL P., 2018b. *Estugi ma pluma*, Le Coux-et-Bigaroque, Éditions du Perce-Oreille.
- BONNET C., 1983. *Capiote, pastorale limousine, ca 1625 : contribution à la connaissance de la littérature dialectale au XVII^e siècle*, Bordeaux, Univ. de Bordeaux III.
- BONNET C., 2001. Les Amours de Colin et Alyson, de *F. Rempnoux, 1641*, Gardonne, Fédérop.

- BONNET C., 2008. « La Rancontre des bergers périgordins et l'écriture occitane au XVII^e siècle, du théâtre à l'opéra. Existe-t-il une écriture occitane ? », *Bulletin de la SHAP*, t. CXXXV, p. 161-184.
- CAMPROUX C., 1971. *Histoire de la littérature occitane*, Paris, Payot (1^{re} éd. 1953).
- CHABANEAU C., 1891. « La langue et la littérature du Limousin », *Revue des langues romanes*, t. XXXV, p. 379-430.
- CHABANEAU C., 1980. *Grammaire limousine*, Marseille, Laffitte Reprints (reprod. en fac-similé de l'édition de 1876).
- CHADEUIL M., 1997. *Coleras*, [Toulouse], IEO.
- CHADEUIL M., 2012. *J'ai refermé mon couteau, petites digressions d'ethnographie vicinale*, Meuzac, Lo Chamin de Sent-Jaume (nouvelle édition Novelum-IEO, Marsac-sur-l'Isle, 2018).
- CHAMPARNAUD A., 1941-1950. *Au tico taca dóu mouli*, 6 volumes, Périgueux, Ronteix.
- CHASTANET A., 1906. *Obras d'Auguste Chastanet, Felibre Majourau*, Périgueux, Joucla.
- CHAUMONT L., 1985. *Les Farces de Franconi*, Périgueux, Fanlac.
- CHAVAROCHE D., 2014. *Dialògues occitans*, avec 2 CD, Périgueux, Novelum-IEO.
- CHAVAROCHE D., 2017. *Nhòrlas*, avec 2 CD, Périgueux, Novelum-IEO.
- CHRÉTIEN G., 1984. *Un païsan lemosin dins las annadas 50*, Meuzac, Lo Chamin de Sent-Jaume (préface de Marcelle Delpastre).
- CLÉDAT J., 1892. *La Comtesse de Montignac*, Périgueux, imprimerie Charles Rastouil (bilingue français-occitan).
- DANIEL J., 1983. *Éléments de grammaire périgourdine*, Marseille, Laffitte (fac-similé de l'éd. de Périgueux, 1911).
- DANIEL J., 2013. *Dictionnaire Français-Périgourdin*, Genève, Slatkine Reprints (fac-similé de l'éd. de Périgueux, 1914).
- DELAJA E., 2005. *Jan Picatau de Sent-Barrancon*, IEO Lemosin et Edicions dau Chamin de Sent Jaume.
- DELLUC L., 1931. *Òda a la Dordonha*, Sarlat, Michelet.
- DELLUC L., 1951. « *Un monge cavalier : en Jeròmi de Perigiús avesque del Cid* », *Anales del Centro de cultura valenciana*.
- DELLUC L., 1963. *El Garrel*, Barcelona, Club Editor.
- DELPASTRE M., 1997. *Le tombeau des ancêtres*, Paris, Payot.
- DUGROS J.-C., 2001. *Le Bournat, école félibréenne du Périgord*, Périgueux, Lo Bornat dau Perigòrd.
- DUGROS J.-C. et LESFARGUES B., 2015. *Chant de la vielle, Prose et poésie occitanes en Bergeracois*, Gardonne, Fédérop (édition bilingue occitan-français).
- DUJARRIC-DESCOMBES A., 1900. *Le chansonnier Fayole*, Périgueux, Joucla.
- DURAND J., 1932. *La Tuaira Roja*, Périgueux, Ronteix (réédité en 1991, à compte d'auteur, Vittel).
- FIJAC F. (FIGEAC F.), 2006. *La fabrica de petaç, Paraulas de Novelum*, n° spécial 119 (préface de Michel Chadeuil).
- FIGEAC J., 2007a. *Cascanhòl de Cèu*, Marsac-sur-l'Isle, Novelum.
- FIGEAC J., 2007b. *La lenga en boiga*, Chancelade, ARKA.
- FIJAC J. (FIGEAC J.), 2018. *L'òme de la forniera*, Cressé, éd. des Régionalismes.
- FOURNIER M., 1950. *Au soulei perigord*, 3 tomes, Périgueux, Joucla.
- FOURNIER M., 2017. *Au soulei Perigord e autras obras*, Périgueux, Lo Bornat dau Perigòrd.

- GANHAIRE J. (GANIAYRE J.), 1979. *Lo libre dau reirlutz*, IEO Novelum (coll. A Tots).
- GARRAU C., 1838. *Ley tastounemens d'un avuglé*, Bordeaux (réédité en 1889, avec lettre-préface de Jean-Paul Mounet, de la Comédie Française, Sainte-Foy-la-Grande).
- GRENAILLE L., 1902. *Ol Perigor négré, qualcos espigos, poésies patoises de la Pontonnerie du Castelglorieux*, Libourne, G. Maleville.
- GRENAILLE L., 1908. *Moun gabelet, moun país*, Sarlat (musique de Jean Darquier).
- GUICHARD J., 1920. *Bertrand de Born*, Périgueux, Ronteix.
- GUICHARD J., 1956. *Milou*, Périgueux, Fanlac.
- GUILLAUMIE G., 1927. *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin (canton de Saint-Pierre-de-Chignac)...*, Paris, Picard.
- JOAN DE FAIA (DUSOLIER E.), 1986. *Contes de Joan de Fàia*, Aurillac, Novelum-IEO (édition établie et présentée par J. Roux et J. Surpas).
- LACHAMBEAUDIE P., 1839. *Fables populaires*, Paris, Librairie sociale (préface d'Émile Souvestre).
- LACHAMBEAUDIE P., 1854. *Œuvres de P. Lachambeaudie*, Paris, V. Lecou.
- LACHAMBEAUDIE P., 1959. *Fables périgordes*, Sarlat.
- LACHAUD P., 1990. *En segre Jacquou, poèma coma musica* [poème et musique], Périgueux, Maintenance de Guyenne-Périgord.
- LAVALADE Y., s.d. *Périgord nord-est. L'origine des noms de lieux*, Les Fruits du Terroir.
- LE ROY E., 2007. *Lo Molin dau Frau. Helí Nogaret. Istòria dau monier*, Périgueux, Lo Bornat dau Perigòrd (traduction en occitan de Jean-Claude Dugros).
- LESFARGUES B., 2001a. *Mussidan à travers la littérature*, Mussidan, Cercle culturel de l'Amicale laïque de Mussidan.
- LESFARGUES B., 2001b. *La brasa o lo fuòc brandal*, Montpeyrroux, Jorn.
- LESFARGUES B., 2006. *La plus close nuit*, Gardonne, Fédérop.
- LESFARGUES B., 2007. « Littérature en occitan », dans *Dordogne Périgord*, Paris, Christine Bonneton.
- LÉVÊQUE J.-L., 2015. *Périgord, terre occitane*, Périgueux, Novelum-IEO (français, occitan, anglais).
- MÉRY DE BERGERAC, 1922. *Mos Arlots*, Bergerac.
- MÉRY DE BERGERAC, 1931. *Contes a la fretissa*, Bergerac.
- MÉRY DE BERGERAC, 1928. *De Rampalm a Guilhanèu*, Paris, Guitard (réédité en 1996, édition bilingue, Fédérop et les Abeilles Bergeracoises).
- MIREMONT-ORAZIO B., 2017. *Pèire Miremont : 1901-1979. Escrivan oblidat del Perigòrd Negre*, Sarlat, ASCO.
- MIREMONT P., 1974a. *Glossari del Perigòrd negre*, Rodez, Carrère.
- MIREMONT P., 1974b. *Biais de dire en Perigòrd*, Aurillac, impr. Gerbert (préface de Sylvain Toulze).
- MIREMONT P., s.d. *Proverbis e dittons del Perigòrd negre* (manuscrit).
- MORTEYROL-SOULÉLIE J.-B., [1839]. *Prumièro eiglogo de Virgilo, versèu perigourdino suivont lou patois que parlen o Excideuil e dins sous envirouns*, Périgueux, Dupont.
- MORTEYROL-SOULÉLIE J.-B., 1847. *Martelout, lous rats de cavo et lous commis de l'octroi de la vilo de Périgueux en l'annâdo 1814*, Périgueux, Dupont.
- ORAZIO J.-L., 2014. *Orquidèas salvatjas de Perigòrd* (Orchidées sauvages du Périgord), Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO.

- ORAZIO J.-L., 2018. *Arbres, arbrilhons e arbricèls salvatges dels causses de Perigòrd* (Arbres, arbustes et arbrisseaux sauvages des causses du Périgord), Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO.
- PESTOUR A., 1926. *Lous Rebats sus l'atura* (Les reflets sur la colline), Paris, Lemouzi.
- PESTOUR A., 1930. *L'atura enviblada* (La colline enchantée), Clermont-Ferrand, J. Vissouze.
- RATORET P., 1948. *Le Périgord intellectuel au XIX^e siècle et de nos jours*, Excideuil, Graphica.
- REIDI J.-P. (REYDY J.-P.), 2013. *Lexique trilingue occitan-français-english*, s.l., La Bardinière.
- REIDI J.-P. (REYDY J.-P.), s.d. *Lexic trilingüe occitan-français-english* (3000 mots), chez l'auteur.
- REIDI J.-P., 2017. *Doas novelas de Sent-Petersborg (Nicolai Gògol)*, traduit du russe en occitan, Meuzac, Edicions dau Chamin de Sent Jaume.
- RIGOSTA J. (RIGOUSTE J.), 1993. *Parli occitan*, Escòla occitana d'estiu IEO.
- ROUBY M., 1972a. *Cansons de ma crosèta*, Bergerac, Trillaud (préface de Bernard Lesfargues).
- ROUBY M., 1972b. *Viòrlas de ma crosèta*, Bergerac, Trillaud.
- ROUBY M., 1973. *Ma Garbèta*, Bergerac, Trillaud.
- ROUBY M., 1982. *La Polucion*, Toulouse, Revolum-CML, disque 33 t. (histoires et chansons en occitan).
- ROUX É., 1995. *Chants occitans du Périgord et d'ailleurs*, Ribérac, Novelum-IEO, (dernière réédition 2015, avec CD inclus dans le livre, Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO).
- ROUX É., 1997. *Remembransa sia... Les subsistances à Périgueux au temps de la guerre de Cent Ans (textes occitans du livre noir de Périgueux, 1360-1450)*, Ribérac, Novelum-IEO.
- ROUX É., 2007. *Lo Pont*, Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO.
- ROUX J. et LÉVÊQUE J.-L., 2011. *Précis de conjugaison occitane*, Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO.
- SAUVEROCHE L., 1835. *Discours sur les célébrités du Périgord, suivi de notes biographiques et philologiques*, Périgueux, Dupont.
- SAUVEROCHE L., 1890. *Poésies françaises et en patois périgourdin*, Périgueux, Bounet.
- SEIGNOLLE C., 2017. *Contes populaires de Perigòrd*, Marsac-sur-l'Isle, Novelum-IEO (traduction en occitan de Jean-Claude Dugros).
- WILSON M., 1932. *La Renaissance méridionale en Limousin*, Toulouse, Privat et Paris, Didier (*Bibliothèque franco-américaine*, IX).
- YZAC A., 2002. *Un tren per tu tota sola*, Montpeyroux, Jorn.
- Bulletin de la SHAP*, 2^e livraison 2008, t. CXXXV, « Le Périgord occitan ».

La félibrée du Bugue en 1922 et l'hommage à Léon Dessalles. Patriotisme et langue romane

par Gérard FAYOLLE

La félibrée du Bugue en 1922 témoigne, après celle de Brantôme, de la renaissance de la vie culturelle dans le monde rural après la Grande Guerre, épreuve qui n'est pas oubliée. Cette fête est devenue, depuis sa création en 1903 à Mareuil, un véritable forum littéraire. Elle est l'occasion de rendre hommage à des personnalités quelquefois presque oubliées.

Au Bugue, sont célébrés le physicien Jean Rey (1583-1646), le poète Joseph Lafon-Labatut (1809-1877) et l'historien Jean-Léon Dessalles (1803-1878), éloge tout à fait justifié ce jour-là pour un des pionniers des études sur la langue romane.

Un forum au cœur de la ruralité : diversité et unité nationale

La réunion du Bugue, qui rassemble plus de trois cents personnes à la *taulado* (fig. 1) et quatre mille à la cour d'amour (fig. 2), d'après le bulletin du Bournat¹, a attiré les habitants venus à pied, en charrette et parfois en voiture, mais aussi les félibres de tout le Périgord grâce à un train spécial.



Fig. 1. *La taulado* (photographie extraite de *Lou Bournat*, septembre-octobre 1922).



Fig. 2. La cour d'amour (photographie extraite de *Lou Bournat*, septembre-octobre 1922).

1. . . . Les citations, sauf indication contraire, sont extraites de : *Lou Bournat, bulletin mensuel de l'école félibréenne du Périgord*, t. VIII, 21^e-22^e livraisons, septembre-octobre 1922.

Parmi les personnalités qui vont s'exprimer ou qui seront saluées par le maire, on note des hommes politiques, les députés Robert David et Félix Gadaud, le sénateur Ernest Guillier, le conseiller général de Sainte-Alvère, Adrien Bels (natif du Bugue), et le maire de Montignac, Léon Pautauberge, mais le conseiller général du Bugue, Louis Chaussade, est absent. Les personnalités du monde culturel sont les plus nombreuses : les félibres comme Robert Benoît, président du Bournat, l'avocat Amédée de Lacrousille, vice-président, l'archiviste départemental Géraud Lavergne, ou le préhistorien Denis Peyrony ou encore Guy de Lanauve, le futur auteur d'*Anaïs Monribot*, texte très populaire riche en occitanismes. Des mainteneurs, comme le marquis de Fayolle ou le majoral René Lavaud, présentent leurs excuses. Des salutations sont envoyées à la veuve de Frédéric Mistral.

Le thème central de la rencontre est, bien entendu, l'éloge du régionalisme. Mais un régionalisme qui se marie avec un patriotisme exalté par le souvenir de la Grande Guerre. L'unité nationale est célébrée et la culture régionale y participe. La langue française et la langue occitane se complètent harmonieusement. C'est ce que déclare l'argentier du Bournat, Charles Aublant, dans son intervention en occitan :

« À côté du français, parlons notre langue périgorde. – Il est si facile de les connaître toutes les deux. – Il ne faut pas avoir honte de parler notre langue maternelle [...]. Notre langue est vieille de plus de mille ans. [...] Nous sommes tous frères de sang et de langue. »

Le maire, qui d'ailleurs s'exprime très bien en occitan, rappelle cette union harmonieuse entre deux langues : « Notre langue s'est épurée [...] mais nos cœurs n'ont pas oublié nos gracieux troubadours. » Pour le journaliste Eugène Ribes, les deux cultures sont toutes les deux valorisées par la félibrée. Le rôle de la presse est de soutenir cette union : « Il est de notre devoir, en effet, de vous aider à la diffusion de votre œuvre, dont le principal but consiste à maintenir et à faire revivre nos vieilles traditions françaises, nos vieilles coutumes périgourdines. » La reine, Yvonne Lacombe (fig. 3), dans son toast, fait d'abord l'éloge du Bugue, puis celui des félibres. Elle les invite à promouvoir notre langue : « *Anas dire ous alentours que nostro lengo viuro toujours* », écrit le bulletin du Bournat. De même, Robert Benoît chante la diversité française : « *Notro Franço ei bigarrado, ei facho de milo petassous que fan soun ouriginalitat.* » Nul antagonisme entre l'état national et les identités régionales, bien au contraire. Il y a enrichissement mutuel. Le mot même de « fédéralisme » ne sera pas prononcé au cours de la journée, ni celui de « régionalisme », ni celui de « décentralisation ». Un « séparatisme chimérique » est rejeté avec vigueur par Amédée de Lacrousille, qui précise :



Fig. 3. La reine Yvonne Lacombe
(photographie extraite de *Lou Bourmat*,
septembre-octobre 1922).

« Alfred de Tarde, dans la remarquable étude qu'il a publiée sur l'esprit périgourdin, après avoir rassuré les esprits chagrins, auxquels nos revendications provinciales font redouter un séparatisme chimérique, a formulé ce souhait ».

Et l'avocat rappelle le vœu du sociologue sarladais, professeur au Collège de France et grand amateur de poésie occitane : « Aimons notre terroir ! Et d'abord, connaissons-le ; étudions-le dans notre langue, dans notre histoire, dans nos usages et nos traditions, afin de mieux discerner en quoi il nous enrichit et à quoi il nous oblige. »

L'ambition des félibres, selon Lacrousille, c'est qu'on enseigne les langues régionales. Pour lui, elles sont une excellente formation en attendant que l'Éducation nationale puisse enseigner « les humanités » aux « enfants du peuple ». Dans son esprit, les « dialectes » pourraient remplacer provisoirement le latin et le grec :

« C'est à la Grèce maternelle que nous devons le sens du Beau, l'amour de la Patrie et le culte de la Raison. [...] Nos dialectes, utilisés par des maîtres connaissant quelques principes d'étymologie, peuvent constituer une langue de comparaison, qui non seulement fournirait à l'esprit une gymnastique utile, mais permettrait même de retrouver, en remontant à sa source, la sève de l'Antiquité classique. »

Le souvenir de la guerre : le terroir et la patrie

La guerre a évidemment interrompu la succession des félibrées. Celle qui était prévue à Bourdeilles aurait dû avoir lieu le 2 août 1914 ! Les félibres ne purent renouer avec la tradition qu'à Brantôme en 1921 (où la chaleureuse *taulado* sera remplacée par un pique-nique). Le rituel a repris ses droits ; la mémoire de Pierre de Bourdeille a été honorée. À Montignac, en 1913, cinq enfants du pays avaient été glorifiés : Joseph Joubert (1754-1824), Jules Clédat (1822-1887), Pierre Lachambeaudie (1806-1872), Joseph Mérilhou (1788-1856) et Eugène Le Roy (1836-1907).

Mais, en 1921, à Brantôme, une nouvelle cérémonie complète le programme. Une plaque est déposée en hommage aux morts à la guerre. Même chose au Bugue, l'année suivante, avec une cérémonie au monument aux morts

qui vient d'être érigé sur la place centrale. Le bulletin du Bournat rend compte de « l'immense cortège, qui va se rendre, aux acclamations de la foule et sous une pluie de fleurs », devant la stèle.

Les prises de parole témoignent d'un ardent patriotisme, entretenu par les années de guerre. Lors de son toast, au début de la *taulado*, le maire du Bugue, Léo Lassagne, évoque tout de suite le discours prononcé à la félibrée de Montignac en 1913 par Amédée de Lacrousille et qui décrivait, en envolées romantiques, la menace de guerre : « Laisserons-nous nos moissons aux barbares ! Entendez-vous du côté de l'Orient les rumeurs des peuples qui se ruent et se heurtent pour agrandir les limites de leurs patries [...]. Gardons-nous des Barbares ! »

En 1922, le maire du Bugue, en termes non moins patriotiques, répond, neuf ans après, à la mise en garde de Lacrousille et se réjouit de la victoire de la France :

« Ces barbares, qui guettaient de l'autre côté de la frontière, se sont en effet rués sur nous. [...] Mais les enfants de France veillaient ! Ils nous ont gardé nos moissons de céréales et nos moissons intellectuelles ; ils nous ont gardé notre patrimoine matériel et moral ; ils ont reculé les frontières de la Patrie [...]. Voilà pourquoi nous pouvons aujourd'hui librement nous livrer aux réjouissances publiques, admirer le passé, encourager l'avenir. [Le maire rappelle ensuite le sacrifice de ses administrés :] Mais 75 enfants du Bugue sont morts pour la Patrie. Ne l'oublions jamais ! Et en ce jour de fête, saluons leur mémoire ; ils nous ont gardé des barbares. Oui, ils nous ont gardé des barbares ! Et nous pouvons ainsi regarder avec orgueil notre Patrie bien aimée ! »

Lors de la série des toasts, qui sont nombreux, Amédée de Lacrousille intervient longuement et en conclusion, il salue aussi, non sans grandiloquence, le sacrifice des poilus :

« Ils se sont instinctivement dressés, car ils portaient en eux les nobles vertus du terroir, et en défendant le sol sacré de la Patrie, ils ont sauvé la civilisation du monde. C'est grâce à leur sacrifice que les champs dévastés par la mitraille ont été rendus à la charrue ; c'est grâce à eux que nous pouvons connaître encore tout le charme de la vie française. »

Les personnalités honorées : un physicien, un poète, un historien

Le choix des personnalités, dont les noms vont figurer sur la plaque commémorative (fig. 4), n'est pas surprenant. Elles sont connues au Bugue, où leurs descendants vivent encore. Le physicien Jean Rey est représenté par la famille Carrier-Lafon, le poète Lafon-Labatut, par son cousin, le maire des Eyzies et félibre, Gabriel Lafon, et les descendants de la famille de l'historien



Fig. 4. Inauguration de la plaque commémorative et discours de Géraud Lavergne (photographie extraite de *Lou Bournat*, septembre-octobre 1922).

Jean-Léon Dessalles, les Dessalles-Antignac, ont toujours des représentants dans la petite ville. La félibrée est aussi l'occasion d'honorer une habitante du Bugue, absente ce jour-là, Suzanne Vergnaud, l'écrivain et poète connue sous le nom de Jean Vézère, auteur de nombreux romans et de plusieurs chansons patriotiques diffusées à des millions d'exemplaires au cours de la Grande Guerre (fig. 5). Elle écrit des textes en langue d'oc et utilise souvent le vocabulaire local dans ses écrits. Elle est promue maître ouvrier du Bournat².

Mais le choix ne se limite pas aux spécialistes, aux écrivains et aux défenseurs de la langue occitane. Ils sont honorés à d'autres titres. Le médecin Jean Rey est salué pour ses recherches sur l'oxydation, qui en font un des précurseurs de Lavoisier. Lacrousille évoque « ces savants [qui], à côté de nos poètes, de nos artistes, de nos philosophes, attestent la suprématie du génie latin » ! Jean Rey, qui devait, vers 1630, pratiquer couramment l'occitan dans ses travaux de maître de forge et ses activités de médecin, a écrit en français son ouvrage scientifique capital, fruit de ses recherches et intitulé *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine* (fig. 6).

On peut signaler, incidemment, une des conséquences de la pose de la plaque en l'honneur du physicien buguois : un jeune étudiant en médecine

2. Elle sera elle-même honorée d'une plaque lors de la deuxième félibrée du Bugue, qui aura lieu en 1989.

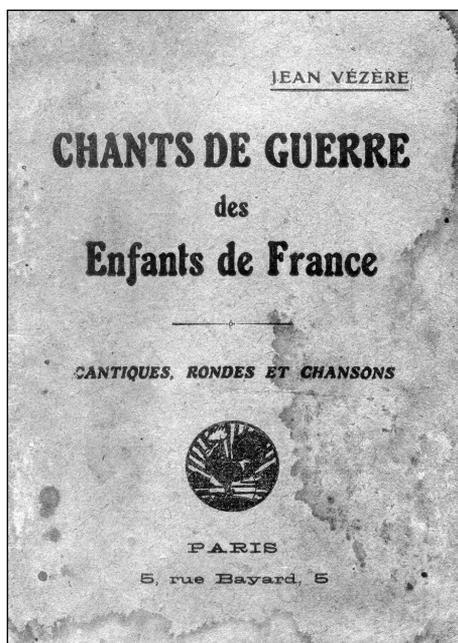


Fig. 5. Couverture d'un ouvrage patriotique de Suzanne Vergnaud, dite Jean Vézère (Internet).

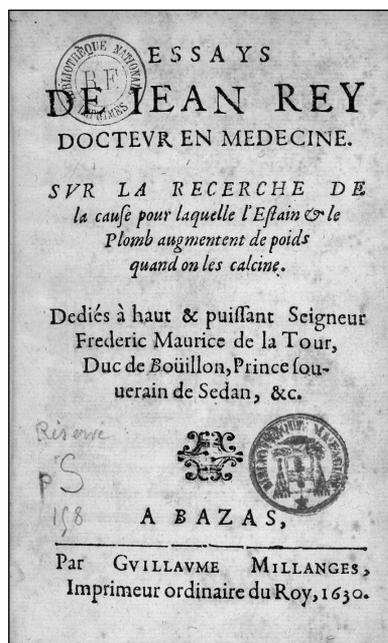


Fig. 6. Page de titre de l'ouvrage de Jean Rey (BNF).

de Mussidan, qui assiste à la cérémonie, André Voulgre, décide de consacrer sa thèse de doctorat à son lointain prédécesseur du Bugue, après avoir lu son nom sur la plaque commémorative. Il le mentionne dans les premières lignes de son travail :

« C'est ainsi que je lus le nom du médecin Jean Rey. Ce nom, presque nouveau pour moi, éveilla dans mon esprit le désir de connaître l'œuvre de mon illustre compatriote et ma curiosité fut bientôt satisfaite en écoutant le savant archiviste départemental, M. Géraud Lavergne, prononcer son discours. Voilà quel fut le point de départ de cette thèse³. »

Les travaux de Jean Rey avaient déjà été signalés par des félibres, membres aussi de la Société historique et archéologique du Périgord, comme Albert Dujarric-Descombes, en 1895, et Gabriel Lafon, la même année.

La deuxième personnalité saluée est justement un parent de Gabriel Lafon. Elle aussi a écrit en français. Mais ayant passé la plus grande partie de sa vie au Bugue, dans un pays rural, au XIX^e siècle, l'écrivain aveugle Joseph

3. VOULGRE, 1923. André Voulgre a été le fondateur du musée de Mussidan consacré à la vie rurale.



Fig. 7. Joseph Lafon-Labatut (extrait de son ouvrage *Les derniers tâtonnements*, 1890).



Fig. 8. Jules Claretie (coll. SHAP, fonds Saint-Martin, BA 63).

Lafon-Labatut (fig. 7) parlait certainement l'occitan. En tout cas, il est salué comme un écrivain du terroir par Géraud Lavergne :

« Ses infortunes n'ont été qu'un thème passager dans son œuvre où, de bonne heure, le poète a voulu alterner ses états d'âme à la peinture vive et fidèle du terroir et de ses vieux us. Aussi ses poèmes ont-ils une saveur bien spéciale, plus discrète et moins capiteuse que celle qui nous attirera plus tard aux proses d'Eugène Le Roy. [Et l'orateur poursuit son éloge :] Il s'élève à la dignité de poète du Périgord tout entier. Il est le fidèle écho de son âme et de sa pensée. »

Gabriel Lafon rappelle évidemment qu'il a reçu une lettre élogieuse de Victor Hugo sur l'œuvre de son cousin, qui a été également lauréat de l'Académie française. Son voisin et ami de Limeuil et de Sainte-Alvère, l'académicien Jules Claretie (fig. 8), a écrit la préface des *Derniers tâtonnements*. Préface dans laquelle il rappelle justement que Lafon-Labatut, avec lequel il est d'ailleurs apparenté, écrivait parfois en occitan : « ce qui me plaît dans l'art et la vie de Lafon-Labatut, c'est que ce poète [...] se plaisait aussi à rimer des chansons dans notre patois du Périgord⁴. »

Mais c'est plutôt en leur qualité de personnalités régionales ayant publié en langue française que sont présentés les enfants du Bugue. Il en est de même

4. Cité par FAURIE LAJONIE, 2017.

pour Jean-Léon Dessalles, apprécié ce jour-là avant tout comme historien. C'est le cas pour André de Lachapelle, qui a connu Dessalles à la fin de sa vie :

« Il méditait près de son verger. Le collaborateur du poète et de l'historien Michelet n'avait rien d'un vieillard, malgré ses cheveux blancs. Le passé du Périgord, qu'il avait exhumé de vingt mille documents, animait sa haute, sa droite stature et la renaissance de tant de siècles rajeunissait son visage. »

C'est aussi le travail d'archiviste de Dessalles qui est rappelé par Amédée de Lacrousille : « L'archiviste qui, avec une méthode et une patience dignes d'un bénédictin, colligea les textes grâce auxquels d'autres ont pu refaire la figure de notre province périgourdine. »

Léon Dessalles romaniste et précurseur

Parmi les divers orateurs, c'est l'archiviste Géraud Lavergne qui souligne que Dessalles, avant d'être un archiviste et un historien (fig. 9), a été un linguiste qui a joué un rôle précurseur dans la renaissance des études des langues romanes : « En cette solennité félibréenne, nous ne saurions oublier que, chez Dessalles, le romaniste précéda l'historien et projeta, dans ses investigations souvent obscures, les vives lumières de la philologie. » Lavergne précise à juste titre que le jeune Dessalles, envoyé à Paris en 1822 pour y faire des études de droit et poursuivre ainsi la tradition familiale⁵, préféra, dès 1824, travailler à l'étude de la linguistique.

Il a fait, cette année-là, la connaissance de Raynouard, alors un des maîtres de cette science. François Just Marie Raynouard (1761-1836) est un ancien député Girondin à la législative, un académicien français depuis 1807, un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1816 et le secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1817. Ce spécialiste des langues anciennes travaille depuis des années à la rédaction d'un *Lexique roman*. Léon Dessalles collabore avec lui

5. Son père est maire du Bugue de 1815 à 1830.

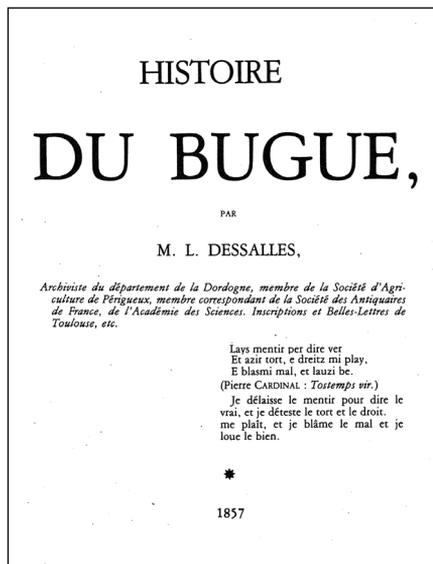


Fig. 9. Page de titre de l'*Histoire du Bugue* de J.-L. Dessalles, avec, en exergue, un texte du troubadour Pierre Cardinal.

dès 1824. Il fait partie de la petite équipe qui assiste Raynouard jusqu'à sa mort et qui poursuit l'entreprise puis assure la publication du *Lexique roman*, tâche qui se prolonge jusqu'en 1842 ! Écoutons encore Géraud Lavergne : « Sous Raynouard, qui fut le promoteur des études provençales, et comme l'annonciateur de la Renaissance mistralienne, notre jeune compatriote avait été à la bonne école. » Effectivement, Dessalles participe, avec ses collègues, aux recherches et à la rédaction du lexique qui sera riche de plus de 6 000 pages !

Le jeune chercheur se révèle particulièrement compétent. Il étudie tous les aspects du groupe linguistique issu du latin. Il connaît le provençal, le gascon, l'italien, l'espagnol, le portugais et même les langues moldaves. En 1839, le *Bulletin du bibliophile* salue sa compétence :

« Son érudition [le] rend on ne peut plus capable de prendre part à la publication du *Lexique roman*, cette œuvre de création formée des débris épars d'une langue morte, rassemblés, reconstruits, ranimés enfin, après plusieurs siècles, par le génie de l'observation, qui peut-être à lui seul est presque tout le génie de l'homme. »

De même, le linguiste Just Pasquet, qui poursuit le travail de Raynouard avec ses deux collaborateurs, Dessalles et Pélissier, exprime aussi sa reconnaissance envers ses deux jeunes collègues dans le texte de présentation du lexique :

« J'ai d'autant moins hésité [à faire cette publication] qu'un même sentiment de vénération et de piété presque filiale m'assure l'heureux concours de M. Pélissier et de M. Léon Dessalles, actuellement attaché à la section historique des Archives du royaume. Tous deux, après avoir secondé M. Raynouard depuis un grand nombre d'années dans ses travaux lexicographiques, veulent bien prêter leurs soins et tout leur savoir pour accomplir ensemble une tâche que nous regardons comme une dette sacrée envers la mémoire révéérée de notre illustre patron. »

Léon Dessalles explique lui-même les raisons de cet engagement, quand il écrit, en 1837, à Auguste Dupont, rédacteur en chef de *L'Écho de Vésone* :

« En 1826, il s'établit entre M. Raynouard et moi des rapports de tous les instants. J'eus le bonheur d'être appelé à travailler sous sa direction au *Lexique romane*. L'étude de la langue romane, indépendamment du charme qu'elle m'offrirait par elle-même, me démontra son importance non seulement pour acquérir une connaissance exacte des mœurs et des usages du moyen-âge, mais encore pour apprécier et comprendre les idiomes et les divers dialectes du midi de l'Europe et surtout pour arriver à l'étymologie, sinon complète, du moins de la plus grande exactitude, pour une foule de noms de lieux dont on a, jusqu'à ce moment, cherché l'origine partout où elle ne pouvait pas se trouver⁶. »

6. *L'Écho de Vésone*, 5 février 1837.

Les travaux du linguiste ne se limitent pas au lexique qui est riche de plusieurs dizaines de milliers d'entrées, et qui est précédé d'un volume consacré à la présentation des recherches menées et à des études sur la grammaire et sur la poésie. Dessalles publie aussi dans les journaux du Périgord, qu'il n'oublie pas et où il revient comme archiviste départemental en 1855, plusieurs articles sur les questions linguistiques concernant notre région. Dès 1839, il a écrit sur Bertrand de Born, puis sur les troubadours, dans *L'Écho de Vésone*. Puis, dans le même journal : « Quelques observations sur le patois et la manière de l'écrire » (1840), « Des difficultés que présente l'étude de nos anciens idiomes vulgaires » (1841), « Des moyens à employer pour reconstituer la grammaire de la langue française » (1841), « Des noms de lieux » (1857). En 1859, paraît une étude sur le dictionnaire de l'Académie. Il s'intéresse encore aux noms de lieux dans une « Lettre à M. de Gourgues » en 1861, ainsi qu'à Arnaud Daniel. Il écrit encore sur « Les patois », dans *L'Écho* en 1865. Ses travaux d'archiviste à Paris, puis à Périgueux, ainsi que ses recherches historiques sur le Périgord, ne l'empêchent donc pas de participer au débat sur la linguistique, alors que le félibrige se met en place.

Dès 1854, l'Institut a couronné son ouvrage *Études sur l'origine et la formation du roman et de l'ancien français*, prix de linguistique fondé par Volney. L'ouvrage est présenté par Édouard Leymarie dans *L'Écho de Vésone* en novembre 1854 :

« Ce travail qui atteste une grande connaissance des textes et une véritable sagacité grammaticale, ainsi que l'a proclamé le rapport de l'Institut, va être livré à l'impression. Il forme, à lui seul, un fort volume, lequel sera suivi d'un second volume qui comprendra le mémoire couronné en 1852, par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse sur cette question "Quelle a été l'influence de la littérature française sur la littérature romane", précédé de recherches destinées à faire connaître l'influence des événements politiques et religieux sur les deux littératures, et sur la manière dont se produisirent les chansons de geste. »

Au Bugue, en 1922, Géraud Lavergne présente le bilan scientifique du linguiste Jean-Léon Dessalles. Après avoir évoqué, nous l'avons dit, l'influence et le rôle de Raynouard, l'orateur poursuit :

« Il n'eut pas seulement l'honneur de collaborer au *Lexique roman*. Il eut le mérite d'attirer l'un des premiers l'attention des Périgourdins sur les faits et gestes de nos troubadours et les trésors de leur poésie. Il argumenta scientifiquement sur la commune origine de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Il esquaissa à grands traits la brillante et courte destinée de la littérature méridionale, de ses premiers essais à l'institution des consistoires de Gaie science. »

Et le vice-président du Bournat souligne l'apport de cet enfant du Bugue à la renaissance des lettres romanes :

« Bientôt, il allait reconnaître dans notre patois la dernière phase d'une évolution commencée, à travers le latin barbare, et dans nos chansonniers du cru, les héritiers des troubadours. Vers 1850, c'était là un ensemble d'idées assez originales, assez contestées, pour assurer à Dessalles, s'il avait voulu publiquement les soutenir, un rôle des plus utiles dans les progrès des études romanes. »

Et Géraud Lavergne fait de Jean-Léon Dessalles un des précurseurs de ce qui devient, en Provence, le félibrige :

« Proclamons ici bien haut qu'un de ses vœux les plus chers était la culture du langage harmonieux de nos pères, et qu'il rêvait non seulement de le doter d'une orthographe raisonnable, mais encore de confier ses destinées à une "association de résistance". Chastanet, Chabaneau, Dujarric-Descombes ont été fidèles à cette pensée. »

Ces membres fondateurs du Bournat furent majoraux du félibrige, dès sa fondation pour Chastanet et Chabaneau ; Chabaneau étudia l'œuvre de Raynouard (donc de Dessalles), avant d'enseigner la philologie romane à Montpellier, Chastanet fut un auteur occitan de contes et de fables et Dujarric-Descombes fonda la maintenance Guyenne-Périgord (ainsi que la SHAP en 1874). Géraud Lavergne les cite, à juste titre, comme les héritiers de Dessalles.

Le temps de la renaissance romane

La chronologie nous renseigne sur les influences réciproques que peuvent avoir reçu les défenseurs de la langue romane. Le *Lexique roman* est publié de 1836 à 1842. Mais Raynouard a déjà écrit, en 1824, un lexique de la langue des troubadours et, de 1816 à 1821, un *Choix de poésies originales des troubadours*, en six volumes, au moment où Dessalles commence à travailler avec lui. L'essai sur les troubadours de Dessalles paraît, lui, en 1839 et c'est en 1854 qu'est récompensée, par l'Académie, son étude sur les origines du roman et de l'ancien français.

C'est aussi en 1854 qu'est fondé le félibrige par Mistral à Font-Ségugne. L'association aura ses statuts en 1862, modifiés pour la Sainte-Estelle d'Avignon en 1876. Les statuts du Bournat du Périgord datent de 1901 ; mais à la suite des travaux scientifiques des linguistes sur les langues romanes, les publications connaissent un essor considérable. En 1893, la *Revue félibréenne* peut écrire :

« Jamais on n'a vu telle avalanche de livres en langue d'oc et de travaux concernant nos études. On peut affirmer sans exagération que la production

annuelle a centuplé en moins d'un demi-siècle. [...] Dix journaux de langue d'oc bataillent sans trêve au nom des revendications méridionales⁷. »

On voit donc la place de précurseur qu'a occupée Dessalles, qui peut s'inscrire dans le mouvement des préfélîtres. Alors qu'il travaillait à rendre à notre langue sa grammaire et son vocabulaire, des compatriotes du Périgord retrouvaient ses charmes poétiques. Pierre Lachambeaudie (1806-1872) (fig. 10), son contemporain, a choisi les poèmes et les fables en occitan, du moins au début de sa carrière. Il écrira en 1867 :

« Ami, ne parle pas, n'écrit pas le patois qui veut. Toi qui lis Jasmin dans sa langue natale, ne trouves-tu pas qu'il reçoit de cet idiome, une sonorité, un pittoresque que le français est loin de posséder ? Le patois me représente l'églantier et le français le rosier greffé sur la plante champêtre. La rose élégante a beau se pavaner sur le rosier orgueilleux, l'un et l'autre vivent de la substance du sauvage nourricier⁸. »

Dessalles est évidemment attentif aux écrits du voisin montignacois. Dans *L'Écho de Vésone*, en 1844, il publie une analyse de ses fables. Dans *La littérature d'oc*⁹, Pierre Miremont et Jean Monestier le citent comme un des précurseurs du félibrige.

On peut aussi citer comme précurseur l'Agenais Jasmin (1798-1864) (fig. 11), qui aura quelques débats avec les fondateurs du félibrige, mais Mistral viendra inaugurer sa statue à Agen en mai 1870. Ce barbier et poète va acquérir une grande célébrité, jusqu'à la cour de Louis-Philippe et à celle

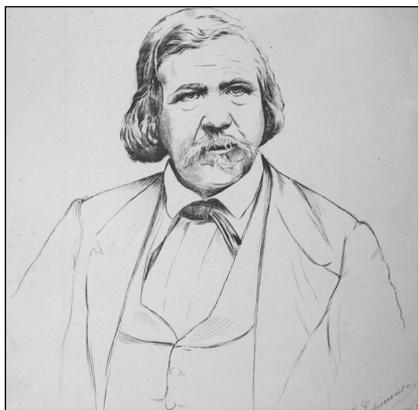


Fig. 10. Pierre Lachambeaudie
(coll. SHAP, BA 32).



Fig. 11. Jasmin (coll SHAP, BA 31).

7. Cité par DUGROS, 2001.
8. Cité par FAURE, 2006.
9. MIREMONT et MONESTIER, 1983.

de Napoléon III. Il est souvent acclamé en Périgord. Dès 1843, il est reçu chez Auguste Dupont comme chez le sous-préfet Calvimont. Il vient souvent à Vergt, chez son ami l'abbé Masson, qu'il aidera à restaurer l'église grâce à une souscription. Il est encore de passage en Dordogne chez le ministre Magne, en 1862, au château de Montaigne. Il est évident que Léon Dessalles a connu sinon cette personnalité, du moins son œuvre et sa notoriété.

Dans le vaste mouvement culturel qui anime tout le Midi dès la première moitié du XIX^e siècle, à côté des poètes comme Lachambeaudie et Jasmin, pour ne citer que les plus connus, mais ils ne sont pas les seuls, apparaissent les chercheurs qui travaillent dans deux directions : faire connaître les œuvres des troubadours et étudier les langues romanes. Outre sa contribution d'historien et d'archiviste, il convient de ne pas oublier l'apport essentiel du linguiste Jean-Léon Dessalles. Les félibres qui vont recevoir l'hommage de vastes publics, et même un prix Nobel, doivent à un petit groupe de pionniers les bases scientifiques de cette renaissance d'une langue et d'une culture.

La félibrée du Bugue, en 1922, a permis de le rappeler.

G. F.

Remerciements : Lo Bournat dau Perigòrd, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire les clichés de la félibrée du Bugue.

Bibliographie

- Lou Bournat, *bulletin mensuel de l'école félibréenne du Périgord*, t. VIII, 21^e-22^e livraisons, septembre-octobre 1922.
- CLOUCHÉ Jacques, 1994. *Jasmin vrai ou Itinéraire d'un homme de bien*, Agen, Société académique d'Agen.
- FAURIE LAJONIE Ghislaine, 2017. « Jules Claretie (1840-1913), une adolescence en Périgord », dans COLLECTIF, *Les écrivains en Aquitaine, Actes du congrès de Périgueux, 10 et 11 septembre 2016*, Périgueux, SHAP, Bordeaux, FHSO.
- DUGROS Jean-Claude, 2001. *Le Bournat, lo Bournat, école félibréenne du Périgord, son histoire : naissance et envol 1901-1914*, Périgueux, Lo Bournat dau Perigòrd.
- FAURE Jean-Michel, 2006. *Pierre Lachambeaudie 1806-1872 : poète et fabuliste montignacois*, Saint-Astier, impr. Iota.
- JOUVEAU René, 1977. *Histoire du félibrige*, 3 volumes, chez l'auteur (Nîmes, impr. Bené).
- LAFONT Robert et ANATOLE Christian, 1971. *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, Paris, PUF.
- LAVERGNE Géraud, 1922. « Discours », *Lou Bournat, bulletin mensuel de l'école félibréenne du Périgord*, t. VIII, 21^e-22^e livraisons, septembre-octobre.
- MIREMONT Pierre et MONESTIER Jean, 1983. *La littérature d'oc, des troubadours aux félibres*, Périgueux, Fanlac.
- PENAUD Guy, 1999. *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac.
- SERRE Pascal (sous la dir.), 2001. *Le livre d'or des félibrées*, Périgueux, Le Journal du Périgord.
- VOULGRE André, 1923. *Jean Rey, médecin périgourdin (1583-1645)*, Bordeaux, thèse.

La langue d'oc, chemin d'histoire du Périgord

par Guy MANDON

Évoquer la question de l'histoire de la langue occitane au moment d'une félibrée est un exercice que j'avais déjà eu le plaisir de faire alors que, président du comité de celle de 2001, il m'avait semblé qu'elle ne pouvait aller, à l'heure de célébrer son centenaire, sans se replacer dans de plus larges perspectives¹. Ainsi avaient été organisées, durant la semaine qui la précédait, des rencontres au cours desquelles, soirée après soirée, nous avons reçu des délégations des régions où la langue régionale comptait encore beaucoup. Le jeudi, nous avons placé les panneaux d'entrée de ville en oc (Périguers) et, les vendredi et samedi, un colloque sur le thème « Langues de France, langues de la France » vit échanger des universitaires spécialistes de ces questions. Emmanuel Leroy-Ladurie nous honora de sa présence. Une publication Périgord, occitan et langues de France² montre la diversité des thèmes abordés et je m'y référerai.

Le propos qui suit, et qui n'est pas celui d'un philologue, voudrait juste esquisser une réalité : il n'est pas d'histoire du Périgord sans celle de sa langue. Ses appellations successives inscrivent dans la chronologie l'évolution de son statut : langue considérée comme telle, elle fut la langue d'oc alter ego de l'oïl, qui fit le français au Moyen Âge, et le moteur d'une histoire « à ciel ouvert » ; dialecte aux trois visages (limousin,

1. 2001 était la date anniversaire de la naissance de la Félibrée quand 2019 est celui de sa centième édition.

2. MANDON, 2005.

languedocien et gascon) ou idiome spécifique d'un groupe humain, comme on le dit aux Temps modernes qui la virent disparaître de l'Histoire ; enfin, d'abord regardée, à l'époque contemporaine, comme un « patois », signe de grossièreté paysanne, cette langue a ensuite pu, grâce au terme d'« occitan », rappeler sa vraie nature et retrouver sa syntaxe.

I. Le temps de la langue d'oc

L'ancienneté et la réalité de l'Occitanie

J'aimerais bien entraîner un instant le lecteur aux Archives départementales de la Dordogne et ouvrir avec lui l'*Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*. Michel Hardy y rappelle, dans son introduction, l'ancienneté et la réalité de l'Occitanie.

La sénéchaussée de Périgord, qui dans le principe n'en formait qu'une avec le Quercy, faisait partie de la³ languedoc, par rapport au gouvernement ; elle ressortissait du Parlement de Toulouse que Philippe le Hardi institua dans cette ville en 1280. Elle dut rester dans le gouvernement de la languedoc jusqu'en 1380, puisque le Périgord envoya ses députés à une assemblée des États généraux de cette province nommée *Respublica linguae Occitane* tenue à Toulouse au mois d'avril 1357.

L'expression « *Respublica* » est à employer avec toutes les précautions historiques d'usage : moins territoire qu'espace, il désigne au temps de la monarchie féodale une aire dont l'identité s'articule sur sa langue. Alain Rey, dans son *Dictionnaire historique de la langue française*⁴, rappelle que le terme de langue d'oc remonte lui au XIII^e siècle, et vient du latin *hoc* employé au sens de *oui* qui donne la *lingua de hoc* (1295) que l'on retrouve dans l'expression de « languedocien » pour désigner les langues d'oc.

Mais j'aimerais mieux encore l'accompagner du côté des rues de l'Aubergerie et des Farges, témoins de cette époque. La félibrée, par la densité des populations qu'elle attirera ce jour-là au Puy-Saint-Front, rappellera peut-être le temps où, Arlette Higounet-Nadal l'a montré⁵, la ville atteignait avec 12 000 habitants une densité jamais retrouvée. Mais ce sont deux experts qui nous éclaireront sur la langue d'oc et son rôle dans la ville médiévale qu'a fait naître en 1240 l'Acte d'union entre Puy-Saint-Front et Cité. L'*Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, établi par l'archiviste

3. C'est moi qui souligne.

4. REY, 1992, p. 1396.

5. HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 98.

Michel Hardy en 1894, met sous nos yeux des témoignages essentiels sur la vie de cette communauté, qu'éclaire la belle étude de Jean Roux dans *Périgueux et le Périgord médiéval entre latin, oc et oil*⁶. Voici donc la langue administrative dans laquelle se présentent les statuts municipaux de 1241 qui fixent les conditions de l'élection des maires et des consuls : « *Aysso que senset es la manieyra com se deus far la electios que se deu far chadan le dimmenc après la Sanct-Mart del maior et deus cossols de Pereguers*⁷ ». On notera au passage que l'on retrouve la graphie de Périgueux telle qu'elle est aujourd'hui à l'entrée de notre ville.

La procédure de désignation du conseil de ville était très resserrée et peut-on dire oligarchique : « *chausiretz es eslegiretz mayor que sia desta viela et xij cossols, so es assaber x cossols de la viela et ij de la Ciptat, o xij cossols et aqueu que eslegiret et chaisiret vos eslegiretz et chausiretz lo plus profechiable et lo plus leyal que poyretz al profiech de las doas vielas, e no y esgardaretz amic ni enamic*⁸ ».

Les livres mémoriaux soulignent ainsi le rôle de la langue d'oc. Celle-ci est encore bien présente dans le *Petit livre noir* (milieu du xiv^e-milieu du xv^e) qu'a restitué Jean Roux où elle voisine avec le latin.

La grande densité de la ville au xiii^e siècle faisait sa force, comme le rappelle sa devise. Mais elle avait aussi son talon d'Achille. Dans une telle organisation, les espaces agricoles étaient restreints et rejetés au-delà des murs. À partir du xiv^e siècle vint le temps où se combinèrent toutes les misères : la guerre, les crises économiques et les épidémies. La population de la ville se réduisit des deux tiers tombant jusqu'à 700 feux⁹.

Dans la première moitié du siècle s'installa la peste. La Grande Peste de 1348 mais aussi ses récurrences jusqu'au xvii^e siècle¹⁰. Pour la combattre, on s'en remettait à solliciter la grâce de Dieu. Ainsi, la multiplication des messes votives pour l'implorer « *que ly plages de nos gardar de mortalitat* ». Un autre mal rongea aussi la ville : la lèpre. Les livres de comptes (*la conte de la viala de Pereguers*) rappellent le tragique destin des ladres. Ainsi, lorsque au jour du jeudi saint 1321, ceux qui sont désignés sous le vocable de « *los digietez* » (les séparés) sont l'objet de rudes manières pour les désinfecter : on évoque « *la palha et rams vert per fumar lo digiets*¹¹ » avant de les interroger et finalement

6. ROUX, 2005.

7. HARDY, 1894, p. 22. « Comme il suit est la façon dont doivent se faire les élections annuelles (de chaque année) le dimanche après la Saint-Martin du maire et des consuls de Périgueux ».

8. HARDY, 1894, p. 23. On a bien compris qu'il s'agissait d'élire le maire et 12 consuls, 10 de la ville et deux de la cité, choix qui ne doit point tenir compte des amitiés mais de la loyauté et du bien que pourront faire ces élus.

9. HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 144 : graphique de l'évolution de la population de la ville aux xiv^e et xv^e siècles.

10. On trouvera la prégnance de ces récurrences dans MORICEAU, 2018.

11. HARDY, 1894, p. 65. On évoque ici le coût de la paille et des rameaux pour enfumer les lépreux.

de les brûler. Ainsi du compte qui précise : « *bayliey que costet la bucha per ardre los prumier digiets, Xviii s. Item baliey a W Gastinel per far reyardre la digietz qui foren ars als pont de la Beurona Iiiij s¹²* ».

Mais on est dans la guerre de Cent Ans : il ne s'agit pas de grandes batailles mais d'une permanente insécurité due aux coups de main d'autant plus fréquents que, comme le comte de Périgord Archambaud, on change de camp et s'en prend à la ville. Face à ces guerriers, dont l'un des plus acharnés est Raymond de Montaud, seigneur de Mussidan, la ville négocie en juin 1375 pour une année : « *bon pati et bona suffrensa e bon salconduchh e leyal segurtensa a tot labrador de la vila de Pereguers et toota lor familha et à tos lrs bens qualquosian¹³* ».

Heureusement, des signes d'espoir se dessinent avec l'annonce des hauts faits de Jeanne d'Arc. Le 13 décembre 1429, maires et consuls font une « *messa am nota perspque Me Helies Bodant era vengut en esta vila et prediquet a tot lo poble los grans miratges que eran esta fache par la venguda dune pioucela qui era venguda a nostre sier lo rey de par Diou¹⁴* ».

Avec l'avancée du xv^e siècle et la victoire des Capétiens, l'usage de la langue d'oc s'amenuise : s'opère aussi, à la fin du xv^e siècle, une évolution qui se mélange de langue d'oïl. Ainsi lorsque se célèbrent les montes des nobles : « *futs dich par toutz messieurs de la ville que l'om lor donez de bon vy a chascun a lor locgis et que l'om les deffraye los deffrayees de toute despense de l'ostarie¹⁵* ».

En fait, avant 1500, la disparition de son usage administratif s'éclaire de plusieurs faits. Le premier est le triomphe de la monarchie capétienne. Fidèle alliée aux termes d'un contrat féodal où chacun gardait sa personnalité, elle devenait sujette de l'administration royale, qui s'appesantit dans le cadre de la généralité de Bordeaux. Cette situation fut aussi contemporaine du développement de l'imprimerie. Jean Roux a montré l'importance du privilège royal et la matière et l'abandon de la graphie de la langue d'oc¹⁶.

Dialectes d'un Périgord enclavé et morcelé

En fait, c'est le Périgord tout entier qui change de statut : frontière au temps des luttes entre Capétiens et Plantagenêts puis durant les guerres de

12. On a remboursé pour la bûche pour brûler les ladres 17 sols.

13. HARDY, 1894, p. 185. Il s'agit d'obtenir ce qu'on appelle alors des « pâtis » et des « suffertes », c'est-à-dire des présents pour assurer la sécurité des travailleurs de Périgueux et leurs familles. Voir sur ce sujet le mémoire BOISSEUIL, 1985.

14. HARDY, 1894, p. 101. Il s'agit ici de l'annonce dans la ville des grands miracles d'une pucelle qui était venue vers le Roi envoyée par Dieu.

15. HARDY, 1894, p. 122. « Il fut dit par tous les Messieurs de la ville qu'on leur donnerait du bon vin à chacun en leur logis et qu'on les défraierait de toute dépense d'accueil ».

16. ROUX, 2005, p. 64-65. « L'ouverture d'une imprimerie est subordonnée à une autorisation royale [...] Ainsi les typographes sont-ils tenus de connaître le système d'écriture du français. Ils impriment certes aussi en occitan, mais ils le font dans le système graphique du français, ce qui a pour conséquence grave l'abandon et l'oubli, pour des siècles, du système de graphie qui s'était constitué de façon autonome en occitan ».

Religion¹⁷, le Périgord devenait une sorte de cul-de-sac aux limites d'une entité administrative et se plaignit du peu de cas que faisait d'elle l'Intendant. Ce fut le temps de « l'enclavement », ce mal tant dénoncé dans les cahiers de doléances.

C'est donc le Périgord tout entier qui connaît la relégation administrative de la langue contemporaine. Il ne faut pas, par ailleurs, oublier les mouvements de population du xv^e siècle tels que les montre Jean Tricart¹⁸. La carte qu'établit Arlette Higounet-Nadal pour montrer la désertification du Périgord pendant la guerre de Cent Ans¹⁹ ne manque pas d'interroger. Citons, au hasard, le cas d'un village comme Saint-Saud, paroisse dont la population avait voisiné les mille habitants un siècle auparavant, qui ne compte plus en 1365 sur ses 60 km² que trois ou quatre feux. Mais elle cite aussi le cas de Saint-Astier qui ne compte plus que cinq feux. Dès lors, il faut repeupler en faisant appel à des populations extérieures. Ce sont parfois des voisins : ainsi des Limousins, qui entrent massivement au nord et au centre du Périgord, ont probablement fait évoluer vers le sud les limites du domaine nord-occitan. Nombreux aussi les Béarnais, voire les Bretons. Un grand brassage, qui eut forcément des conséquences linguistiques pour le Périgord. Il en eut aussi sur les modes de faire-valoir : pour s'attacher ces gens qui n'ont que leurs bras se développent les contrats de métayage. L'occitan le dit mieux en parlant de *metadiers* (*meta* : moitié) : aux manants la terre et les outils pour la travailler ; aux propriétaires la moitié de la production pour rétribuer leur capital. Et il n'y a pas que les structures agraires qui en sont modifiées. Le métayage semble bien avoir favorisé les cultures spéculatives parmi lesquelles l'élevage. Ce qui conduit à limiter l'impression d'autarcie et souligne l'importance des échanges à l'heure où, au xviii^e siècle, se développe l'appel du marché parisien qui stimule les foires, notamment du nord, en contact avec les marchands limousins : la communauté de langues et ses spécificités favorisaient évidemment ces échanges dans des marchés où la confiance en la parole était reine²⁰.

II. Les dialectes d'une province lointaine

Tout concourt au recul d'une langue dont la perte du statut écrit correspond donc à l'abandon de sa fonction administrative bien avant l'édit de Villers-Côtterets (1539), trop tardif pour apparaître comme décisif.

17. Voir notamment la manière dont Anne-Marie Cocula montre le rôle stratégique du Bergeracois : « À la croisée de la route et du fleuve et sur la transversale La Rochelle-Montauban, Bergerac occupe une situation incomparable, enjeu primordial pour chaque parti » (COCULA, 1983, p. 173).

18. TRICART, 1996.

19. HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 141.

20. ABAD, 2002.

La mémoire de la langue paraît pourtant se conserver dans les nouvelles divisions administratives : la limite entre les deux entités périgourdines qui, sous la tutelle de l'intendant de Bordeaux, se partagent ce que l'on appelle encore la Province du Périgord, que l'on convoque comme telle aux états généraux de 1614, est aussi celle qui sépare les dialectes limousins au nord (élection de Périgueux) et languedociens au sud (élection de Sarlat).

Ce qui frappe surtout, c'est le silence autour de la question. D'un côté, en effet, pour exister désormais, faire carrière et trouver sa place auprès du pouvoir, les élites parlent évidemment le français, quand l'Église use du latin. Sans toutefois perdre l'usage de la langue du pays. On cite souvent ce mot au milieu du XVIII^e siècle prononcé à l'encontre du chanoine écolâtre Arnaud qui, en 1742, lorgnait le siège épiscopal laissé vacant par Pierre Clément. Et quand on apprit que l'évêque désigné était Jean-Christien Machéco de Premeaux (et pour longtemps puisqu'il affiche la longévité record pour le siège de Périgueux), quelqu'un aurait méchamment lâché sous les fenêtres du chanoine ce jeu de mot meurtrier : « *Macho quo* » (ramasse ça !) ²¹. Ce qui prouve qu'en matière d'humour la langue d'oc offrait toujours de belles ressources et que les élites s'en servaient aussi !

Quand, à la veille de la Révolution, les administrateurs veulent l'évoquer (ce qui est fort rare), ils emploient souvent le terme de « idiome », manière de souligner sa fonction propre à un groupe de population. Mais, vigoureuse, elle est la langue des villes comme des campagnes et l'on ne manque pas de se gausser des bourgeois qui, oubliant leurs origines, affectent de « francimander » en public, comme s'il s'agissait d'extérioriser un statut qui les séparerait du vulgaire. Le camp de Monsieur de Pourceaugnac n'a pas forcément tous les droits !

Surtout, beaucoup de questions se posent. Que se passe-t-il, par exemple, dans les églises qui, chaque dimanche, réunissent les habitants et où chaque famille doit être représentée à la messe dite « paroissiale ». Le curé annonce au prône les informations officielles, tant il est vrai que le prêtre est le dernier maillon de la chaîne administrative. Mais comment s'y prend-il ? Car les prêtres qui viennent prendre la tête des paroisses sortent, à partir du XVII^e siècle, d'un modèle de formation de plus en plus long et systématisé dans le cadre du séminaire, ce « moule clérical » qu'évoque l'abbé Plonger ²². Mais, alors que le souci d'une vraie formation pastorale s'impose, la manière de s'adresser à ceux qui ne pratiquent pas le français n'est jamais évoquée dans les textes épiscopaux, à l'exception quand même de l'ingrate tâche de

21. CHEVÉ, 1998.

22. PLONGERON, 1989 ; MANDON, 1982. La place du diocèse est particulière dans la mesure où, au XVIII^e siècle, les études au grand séminaire atteignent une durée record.

l'enseignement du catéchisme²³. « Les curés, nous dit le curé bergeracois Fonvielle, dont nous reparlerons, prêchent en français quand ils parlent mal le patois et quand ils ne parlent que des objets les plus connus. Mais s'il s'agit d'idées nouvelles, de raisonnements un peu longs, le peuple ne les comprend pas²⁴ ». Et il est vrai que la Contre-Réforme, sous la direction des évêques et de leur chanoine écolâtre, s'est engagée dans une opération de grande ampleur : celle d'une catéchisation qui doit passer par l'alphabétisation. Alors s'engage ce mouvement d'apprentissage du lire et écrire par l'implantation de petites écoles que dirigent les régents, ces instituteurs avant la lettre. Mais l'effort en Périgord en est extrêmement limité²⁵. Les seules régences qui avaient du succès, à quelques exceptions près, étaient de petits pensionnats où les bourgeois les moins fortunés envoyaient leurs enfants faute de les inscrire dans les collèges urbains. Car c'est moins l'alphabétisation qui fait l'école que l'inverse. Au-dessous d'un certain niveau de culture écrite, elle ne concerne personne : combien de régents, nommés dans les paroisses, durent plier bagage faute d'élèves ? Et quand ils restaient, les appréciations les concernant ne signalaient pas une ardeur pédagogique ni une morale à toute épreuve, signe que le métier n'attirait guère²⁶ ! La situation est d'autant plus grave que, si, au XVII^e siècle, le retard du Périgord se confond avec celui du sud de la France, celui-ci connaît au XVIII^e siècle un rattrapage qui exclut le futur département de la Dordogne comme celui de la Haute-Vienne²⁷. On a donc un problème global d'écart à l'écrit qui s'est creusé en même temps que la langue d'oc avait perdu ce statut. Il est d'ailleurs à noter que les textes écrits en français, notamment trouvés dans les procès ou la correspondance, montraient la difficulté du passage de l'oral occitan au français écrit. Ainsi quand il fallait employer le « g » : on écrivait un *cerigier* pour un cerisier, le « s » restait « ch » quand ce n'était « tz ».

Dès lors, bon an mal an, la situation est telle que, quand près de la moitié des Français, au moins pour les hommes, sait en 1789 signer son acte de mariage, on en est bien loin en Périgord où on est plus près d'un sur huit, voire moins.

On a parfois pensé que la distance par rapport au français, et donc l'usage de la langue locale, en était la cause. Rien n'est moins sûr, comme

23. Je devrais même ajouter que la question affleure si peu dans les sources que (mea culpa) je ne l'évoque pas moi non plus dans mon étude sur le clergé du Périgord au XVIII^e siècle !

24. CERTEAU, JULIA, REVEL, 1975, p. 225.

25. BUTEL et MANDON, 1977, t.

26. Ainsi ce régent nontronnais dans une enquête de l'évêché déclaré « paresseux par nature et régent par nécessité ».

27. Les chiffres produits par F. Furet et M. Ozouf sont tirés de la grande enquête du recteur Maggiolo dans les années 1870 (FURET et OZOUF, 1977). À noter que la Dordogne fut un des rares départements à ne pas effectuer les dépouillements dans les registres paroissiaux où il s'agissait de compter les signatures au mariage à cinq tranches de cinq ans par paroisse du milieu du XVII^e au milieu du XIX^e. L'enquête pour la Dordogne a été entreprise par J.-P. Poussou (POUSSOU, 1977).

l'a montré l'étude de Jean-Pierre Poussou²⁸. En fait la cause globale est liée à la distance qui s'est créée par rapport à l'écrit, dès lors que la langue d'usage est seulement orale : dans les cas où la langue d'oc a conservé un usage écrit, comme en Béarn, le retard sur le reste de la France n'est pas significatif.

Bref, à la veille de la Révolution, la situation est radicale : on a cessé d'évoquer la question d'un mode d'expression, qui concerne plus des neuf dixièmes de la population, ne serait-ce que parce que les statistiques établissent alors que le futur département de la Dordogne vient au deuxième rang national pour l'importance de la population rurale, qui s'élève à 95 % de la population totale²⁹.

III. L'obsédante vitalité d'une langue morte : la Révolution française et le patois

Que la langue d'oc soit devenue un patois et ait perdu toute syntaxe, un texte allait le montrer à la veille de la Révolution. G. Bussières³⁰ nous apprend qu'une chanson « patoise » courut les rues de Périgueux autour de 1788. Chantée sur l'air des *Noces de Figareau* (*sic*), elle se moquait des magistrats de la ville qui, bourgeois félons, avaient abandonné la cause populaire pour se rallier à la dernière réforme de la monarchie absolue, qui cassait les parlements pour les fragmenter en « grands baillages », dont un serait installé à Périgueux. Les malheureux magistrats furent chansonnés d'abondance, quand le roi dut abandonner son projet et les cocufia donc derechef. Pour avoir étudié ailleurs les circonstances de cette affaire, j'en épargnerai les détours au lecteur³¹. L'essentiel est que cette chanson relève d'une écriture phonétique et fort mêlée de français. C'est important pour aborder la problématique révolutionnaire de la langue.

Patois et Révolution

Car, avec la Révolution, la question de la langue prend un tour nouveau. On entre dans un monde politique qui se veut en tout point en rupture avec ce qu'il qualifie très vite d'« Ancien Régime ». C'est une mutation fondamentale, où ce qui relevait d'un usage immémorial est remplacé par un ensemble de lois nouvelles. Dans ces conditions, la question de la langue pose le double

28. Poussou, 1977, t. 2, p. 294. Nous citons ici seulement sa conclusion : « Il est difficile de faire la preuve que l'usage courant de la langue d'oc explique le plus fort analphabétisme de l'Aquitaine ». Pour la démonstration, voir p. 338 et suivantes.

29. Poussou, 1983, p. 208. On notera cependant que ce chiffre inclut tous les petites entités urbaines de moins de 2 000 habitants comme les bourgs dont la Révolution montre qu'ils sont des interfaces extrêmement conflictuels et donc intéressants !

30. COCULA, 1989, p. 16.

31. MANDON, 2012.

problème de celui qui l'édicte et qui doit s'assurer de sa diffusion d'une part et de celui qui en est le destinataire et de la manière dont il la reçoit d'autre part. Et la question est incontournable : ceux qui usaient de langues alternatives constituaient désormais le peuple, c'est-à-dire le souverain où toute légitimité prenait source. Les nouvelles autorités, confrontées à cette question, prirent d'abord des attitudes qui ne pouvaient être *a priori* hostiles. On commença donc par reconnaître le fait et à développer une politique de traduction qui concerna le Périgord³², mais dont on a perdu toute trace : aucun document traduit ne nous est, à ma connaissance, parvenu. Dommage, on aurait bien aimé savoir sur quel parti-pris linguistique elle reposait. On n'a pas plus de trace d'une réfutation des adversaires de la Constitution civile du clergé, entreprise par le district de Mussidan et dont se félicite le Club des jacobins sous la forme d'un catéchisme dont seule la version française a été conservée³³. En même temps, certains députés, plus éclairés que les autres, voulurent comprendre la situation. Ce fut l'origine de l'enquête de Grégoire (fig. 1) sur les « patois³⁴ ». Car l'Ami des Noirs n'était pas l'ennemi des provincialismes, mais y voyait un obstacle politique tel qu'il fallait y trouver une riposte. À son enquête, trois réponses venues de la Dordogne témoignent chacune d'un état d'esprit. Le député périgourdin Fournier-Lacharmie, très pessimiste, y voyait « l'ancienne langue d'oc modifiée par la grossièreté ou la misère des habitants ». « Elle suffit à leurs besoins et ils savent se passer de pain pendant trois mois de l'année ». Deux membres de la Société des Amis de la Constitution y voyaient un parent proche de l'italien et en soulignaient la vigueur³⁵. L'abbé Fonvielle, curé bergeracois, lui aussi membre de la société jacobine de sa ville, développa beaucoup plus sa réponse qui le montre en totale sympathie avec ses paroissiens. C'est une longue étude de mœurs qui a aussi sa dimension politique pour souligner les dangers de l'incompréhension du français et des nouvelles lois : c'était pour lui la première cause du grand mouvement de l'hiver 1790 contre les décisions sur l'abrogation

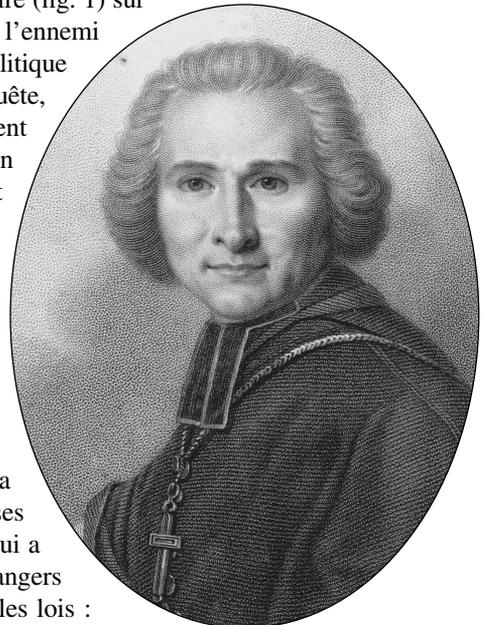


Fig. 1.
L'abbé Grégoire (BNF).

32. Voir une carte des traductions « en patois des décrets de l'Assemblée nationale » effectuée par Dugas dans CERTEAU, JULIA, REVEL, 1975. La Dordogne est réalisée au 10 novembre 1792 (p. 318).

33. Médiathèque de Périgueux, fonds Lapeyre.

34. Voir l'intégralité du questionnaire et une étude sur les correspondants et les problématiques de la langue dans CERTEAU, JULIA, REVEL, 1975.

35. « Il y a des expressions uniques consacrées à cet idiome qu'on a beaucoup de peine à traduire assez énergiquement en français ». Notons que nos amis jacobins inversaient le problème.

conditionnelle des droits féodaux³⁶. Cet aspect fut très vite mis en exergue et prit une dimension nouvelle au moment où, confrontée à la redoutable crise de 1793, la Convention voulut briser tout obstacle à son action et décida, par le décret du 2 thermidor II, d'interdire tout idiome autre que la langue française. Cette décision fut précédée par un débat qui opposa sur ce thème Barrère à Grégoire et qui permet de préciser la situation de notre département. Pour Grégoire (fig. 2), la France comptait six millions de citoyens, qui ne parlaient pas la langue française. Il évoquait l'existence de « trente patois », au rang desquels il citait le Limousin.

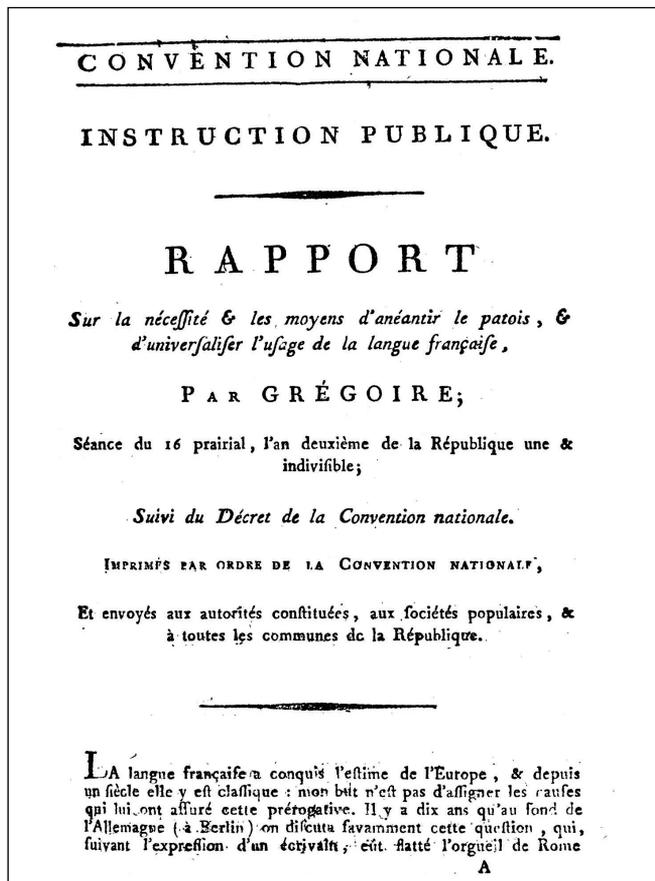


Fig. 2. *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser la langue française*, par Grégoire.

36. « Si le peuple avait connu la langue française, s'il avait su lire on n'aurait pas eu à lui reprocher les torts qu'on lui reproche à juste titre » (CERTEAU, JULIA, REVEL, 1975, p. 22).

Barrère, qui avait parlé le premier, prononça l'ostracisme bien connu dans son « Rapport du comité de salut public sur les idiomes » : « le fanatisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle l'italien et le fanatisme parle le basque ». Mais on a moins retenu qu'il évoquait par ailleurs « d'autres idiomes plus ou moins grossiers dans d'autres départements ; mais ils ne sont pas exclusifs et ils n'ont pas empêché de connaître la langue française ». Les idiomes périgourdins entraient dans la seconde catégorie. L'enjeu était pour les deux députés de doter les départements concernés (tous sauf quinze selon Grégoire) d'instituteurs et, selon Barrère, mieux valait parer à l'urgence en s'occupant de ceux où le parler local constituait pour les mesures révolutionnaires une barrière infranchissable. Cette distinction permet de mieux cerner la question. Pour les deux, le mort était bien vivant. Mais sa nocivité était inégale. Autant comprendre, pour nous, qu'on estimait qu'en terre occitane on n'était pas fermé au français. La Chanson du Grand Baillage a déjà montré la perméabilité du parler local.

Quelle était donc la situation ? Il est assez clair que la langue locale devenait celle des campagnes et était de moins en moins dissociée de la question des ruraux. Non qu'on ait cessé de la parler en ville. Mais là, la Révolution avait donné au français un statut nouveau : alors qu'on se moquait jusque-là de ceux qui l'utilisaient en disant qu'ils « francimandaient » (ils passaient, selon Fonvielle, pour des « glorieux »), il devenait désormais la langue de la France libérée et celle que parlait le « patriotisme » c'est-à-dire les idées nouvelles.

Et, dans ces conditions, on est au cœur d'une approche politique extrêmement intéressante. Car ces ruraux, quelle était leur position et en quoi le patois jouait-il un rôle ? Il convient de dire qu'il donnait dans les communes, désormais cœur de la vie politique, un rôle nouveau aux « passeurs » qui maniaient les deux langues. Ils étaient en contact avec la ville, artisans, cabaretiers ou « coqs de village ». Et ce sont eux qui, dans les soulèvements de 1789 à 1792, faisaient probablement circuler les mots d'ordre de ces mouvements qui se faisaient village par village et se répandaient selon un itinéraire retrouvé dans diverses actions (contre la rente en 1790, contre les bancs des églises, buttes témoins de l'Ancien Régime, puis surtout à l'été 1791 contre la rente métayère), qui montrent une position qui ne varie guère : l'été 1789 a mis fin à l'Ancien Régime et donc aux privilèges de la noblesse et du clergé. Tout ce qui en survit est illégitime et il s'agit de le détruire. Et si on leur lit des textes en sens opposé, ils crient à la machination contre des preuves incompréhensibles.

Situation intenable pour la bourgeoisie patriote qui, réunie dans la Société des Amis de la Constitution, rappelle sans cesse que des lois ont été votées et que le salut de la liberté passe par leur application. Alors surgit l'autre argument : si le peuple, ami des lois naturelles, agit ainsi, c'est qu'il est manipulé. Et il est vrai que de multiples textes montrent des curés qui, en chaire et en patois, tonnent contre les nouvelles lois, les impôts.

Il faut cependant être attentif aux réalités politiques majeures. D'abord parce que, comme les a publiées Gustave Hermann, des chansons célèbrent en langue d'oc constitution et grands événements³⁷. L'écran de la langue n'a pas beaucoup joué dans les choix politiques qui, d'élection en élection, constatent la montée des Jacobins au point de voir ceux-ci réaliser un score record : neuf députés sur dix sont, en 1792, de la tendance « montagnarde » sous la houlette de François Lamarque, qui se targue de son rôle lors de la journée du 10 août.

Ce choix, qu'il faudrait analyser dans le détail, notamment pour voir qui vote dans un scrutin à deux degrés, est probablement le résultat de la lutte acharnée contre les droits féodaux. Leur disparition officielle légalise une grève paysanne qui remontait à 1790 et plaçait les redevables défaillants sous la menace des procès, dont ils avaient usé depuis plusieurs décennies et plus souvent perdus que gagnés.

Nous ne pouvons ici entrer dans le détail des scénarios politiques et montrer, par exemple, la place que l'incompréhension de la langue peut donner à la rumeur et à sa force mobilisatrice, dès lors que la proximité des langues joue autant que leur distance. Dans sa longue réponse à Grégoire, Fonvielhe écrit : « le patois rapproche les hommes, les unit, c'est une langue de frères et d'amis³⁸ ». Comme si la solidarité linguistique ajoutait encore à l'identité d'intérêts.

Au fond, la période révolutionnaire a eu pour conséquence de renforcer le statut de la langue comme « patois » puisque, désormais, on n'emploie plus que ce terme. C'est que l'écart s'est creusé entre le rythme d'une histoire, qui s'écrit en français, et la langue qui semble faire obstacle à la marche du développement économique, à l'heure où disparaissent les industries rurales (en particulier la métallurgie), qui parlent la langue du charbon de bois, « patois » de la sidérurgie. Tout se passe désormais comme si elle était devenue un réduct contre lequel les assauts sont légitimes.

Mais le procès des hommes de 1789, comme celui de Villers-Cotterêts et bientôt des instituteurs, relève de la morale. Et les risques sont alors graves de sombrer dans le non-sens historique, au nom d'une morale qui instruirait la culpabilité d'hommes qui avaient mis un terme aux abus de l'Ancien Régime³⁹.

37. HERMANN, 1900.

38. CERTEAU, JULIA, REVEL, 1975, p. 221.

39. Voir une diatribe de cette eau et une conclusion faisant ainsi de la Convention « l'origine de leur mort lente et parmi les conventionnels le plus coupable a été Grégoire » dans RAGOT, 1992. D'autant que Grégoire, tout en soulignant la nécessité de généraliser le français, réclamait la protection des patois contre le vandalisme qui pouvait détruire leur richesse.

IV. Résistance et assauts d'un *estrambord* (« enthousiasme ») aux multiples visages

L'histoire de la langue est, depuis la Révolution, celle d'une érosion, qui est la contrepartie de son statut. En fait, on a pourtant une histoire à deux visages : celui d'une disparition dans la dévalorisation et celui d'une renaissance dans la reconnaissance de sa richesse. Mais les deux mouvements ne sont pas égaux.

Au XIX^e siècle, le « patois », quoi qu'on en ait dit, n'est pas que la langue des campagnes. Elle est bien vivante à Périgueux. Et, si elle est la langue des campagnes, ses réserves sont doublement considérables. D'une part, parce que, vers 1830, le département de la Dordogne a pris la première place pour le taux de ruralité, qui dépasse encore 90 %, alors que la population croît d'une manière importante pour dépasser, dans les années 1880, le demi-million d'habitants, soit une hausse de 25 % par rapport à 1801. Les campagnes sont dominées par de grands propriétaires, mais la majorité de ceux qui cultivent la terre sont de petits propriétaires, qui pratiquent une polyculture mi-vivrière mi-commerciale : la vigne occupe alors plus de 10 % de l'espace cultivé⁴⁰. Ces « petits » propriétaires ont vu leur sort bien amélioré par la Révolution et la disparition des dîmes et droits féodaux. Ils constituent une classe sociale prompte à réagir quand ils craignent un retour « des nobles et des curés ». Ils le font parfois en votant pour les partis républicains extrêmes. Ainsi, en 1849, s'inscrivent-ils dans cette « ceinture rouge », qui entoure le Massif Central de départements qui se sont prononcés pour des députés se réclamant des Montagnards de 1793. Mais ils ont peut-être encore plus confiance, pour les défendre, dans les bonapartistes. Ainsi a-t-on vu Louis-Napoléon obtenir un score record aux élections présidentielles de 1848 et recueillir des résultats tout aussi flatteurs à ses plébiscites successifs, avant que le général Boulanger ne s'impose à son tour au début de la III^e République.

Qu'est-ce que la langue parlée dans les villages a à voir avec ces choix politiques porteurs d'une mémoire inquiète, qui garde d'évidence les traces des souvenirs de l'Ancien Régime, plus qu'elle ne s'affole devant la menace des « partageux » ? Le débat et les choix qui s'expriment dans la langue n'écartent pas ses acteurs du débat national mais quels effets ont-ils sur ceux qui le parlent ? Il est vrai que l'homme politique sous la République est d'abord connu pour user de la langue dans une sorte de connivence. À l'heure des élections législatives au scrutin uninominal qui personnalisent les choix, le cas de figure le plus familier est celui du député-médecin, « Mossur », qui ne fait pas de manières, comprend ses gens et, surtout, manie avec bonheur la langue du pays. En témoigne la carrière du docteur Sireyjol, maire et conseiller général

40. Pujassou, 1983, p. 269.

de Saint-Pardoux-la-Rivière, député de Nontron, bientôt sénateur et président du conseil général, médecin souvent bénévole, et dont les tournées sont une campagne permanente du début du siècle à Vichy. Son dernier mot au restaurant du Petit Chef, en 1942, est dans sa langue favorite : ayant lourdement chuté, il prononce, fataliste, « *sei foutu* » avant d’expirer⁴¹. Mais cette connivence est, elle aussi, dénoncée comme elle a pu l’être sous la Révolution.

Pourtant, ce qui fait la force de la langue ne lui permet pas de résister à une double érosion. L’une est le fait de l’exode rural qui s’accélère après la crise du phylloxera : comme les départs sont souvent pour Paris, les conséquences en sont prévisibles. On peut d’ailleurs se demander si la relative lenteur du phénomène n’est pas la conséquence de la difficulté d’expression française. On pourrait évoquer le rôle important de la conscription dès lors qu’après les événements du Midi viticole, on décide d’envoyer les recrues loin de leur terre natale. Mais le facteur d’évolution le plus souvent indiqué est la scolarisation. Elle est certes en Dordogne sensiblement accélérée par la loi Guizot de 1833. Mais celle-ci est loin de changer totalement la situation du département. Il faut se référer aux informations que donne la conscription pour constater que, vers 1870, les deux tiers des conscrits du Nontronnais, dans les cantons de Saint-Pardoux et Jumilhac, sont encore incapables de ce minimum de pratique de l’écrit qu’est la capacité à signer. Avec les lois Jules Ferry, dans les années 1880, le mouvement s’accélère. Mais apparaît alors un autre paradoxe : dès lors que les familles se décident à envoyer les enfants, les maîtres sont confrontés à une pénurie de locaux d’autant plus redoutable que les classes d’âge sont encore nombreuses. L’école devait promouvoir l’usage de la langue française. On en a déduit que s’engageait une lutte à mort contre la langue d’oc. Il est clair que les instituteurs s’évertuaient de donner aux enfants l’enseignement qui était leur mission. Mais les hussards noirs étaient eux-mêmes des enfants de la campagne. Dans *Je suis comme une truie qui doute*, Claude Duneton⁴² a d’ailleurs souligné une relation souvent oubliée : parce qu’ils n’avaient eu dans leur enfance que peu de contacts avec le français, ils l’ont appris à l’école sous sa forme académique et la qualité de leur syntaxe en a fait ces bons élèves ruraux, qui s’imposaient aux concours des Écoles normales. Une fois en place, ils savaient aussi user du bilinguisme pour faire comprendre certaines règles de grammaire : ainsi la distinction des mots féminins en é et ée, les premiers donnant une terminaison en a (*la libertat*), les seconds en ada (*la charretada*). Le beau livre de Jean-François Chanet, *L’école et les petites patries*⁴³, permet d’en finir avec ce regard si injuste sur des hommes qui n’étaient pas à l’abri d’excès mais ont aussi respecté leur langue maternelle et ceux qui la parlaient, tout en essayant

41. ELOI, s. d.

42. DUNETON, 1976.

43. CHANET, 1996.

de doter de l'essentiel les petits ruraux, à qui ils entendaient inculquer leur foi dans le progrès et l'ouverture à l'universel que portait le français.

On peut estimer que le mouvement de scolarisation systématique trouve son aboutissement après la Seconde Guerre mondiale où arrivent les derniers enfants qui ne connaissent pas le français en entrant au cours préparatoire. C'est le moment où s'accélérent l'exode rural et l'urbanisation des campagnes par l'adoption d'un cadre de vie de plus en plus proche de celui des villes.

On a donc eu un mouvement lent de quasi-disparition de la langue parlée, de ce « patois » quasi-mort de n'avoir eu les armes pour s'adapter et que l'on parle si peu, même entre occitanistes.

V. Le temps de l'occitan

Car le mot est lancé. Devenu l'occitan, néologisme pour ceux qui ignorent les racines linguistiques du mot⁴⁴, la langue a retrouvé une vraie ferveur qui s'est construite dans sa revalorisation.

Nous ne ferons pas ici l'histoire de celle-ci. Elle a d'abord des sources que nous pourrions qualifier d'ethnographiques et qui se nourrissent d'un nouveau regard : elle serait la porteuse d'un passé qui s'éteint et la source de sa connaissance. De cet état d'esprit témoigne notamment, en Périgord, le mouvement « folkloriste » qu'a si bien illustré Georges Rocal (fig. 3), notamment dans ses *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques* puis son *Vieux Périgord*. Intéressant d'ailleurs chez un prêtre qui évoque, en la surmontant, sa répugnance pour toutes les superstitions qui enferment les hommes dans des croyances paralysantes et l'acuité de son regard sur des manifestations qui témoignent de réalités ethnographiques. Dans cette tendance s'inscriront ensuite les notions de mémoire et de patrimoine, même si cette approche, si vivante dans le troisième quart du xx^e siècle, croise peu la langue. Eugène Le Roy a choisi, pour sa part, de multiplier le recours à des mots patois pour renforcer le réalisme de son approche du monde rural.



Fig. 3. Georges Rocal.

44. Ce mot apparaît d'abord sous la forme « occitanique » (1803) puis « occitanien » (1839) (REY, 1992).

Beaucoup plus intéressante est la renaissance d'une littérature en langue d'oc. Là, s'illustrent le développement en Périgord du courant mistralien. De Camille Chabanneau à Albert Pestour en passant par Robert Benoît, la figure la plus familière dans ce domaine est évidemment celle de Marcel Fournier, « le Majoral ». À travers lui s'incarne le Bournat, dont il est l'une des figures les plus attachantes. Choissant très tôt la graphie « normalisée » de la langue, telle que la prône l'Institut des Études occitanes, né après 1945, il reprend à la retraite sa férule (très douce) d'instituteur pour aller instruire les élèves des lycées qui peuvent désormais choisir l'occitan comme option au baccalauréat, en application de la loi Deixonne de 1951. Je garde personnellement le souvenir de cette heure d'enseignement hebdomadaire, qui m'apprit que j'étais bilingue et, qu'écrite et lue, la langue qu'on parlait dans l'épicerie de mes parents prenait le visage nouveau que lui donnait sa littérature. C'est la raison pour laquelle le Majoral, qui donnait des cours à Saint-Joseph, disparu, je décidai de l'enseigner. Les limites de cet enseignement sont réelles : pour les grands élèves qui la reçoivent, l'imprégnation s'efface à long terme mais au moins l'auront-ils lue et écrite. Et les auteurs actuels, les Lesfargues, les Chadeuilh, les Gagnaire (et ce n'est qu'un bref échantillon) ont écrit des livres pleins de verve, poésie et humour, qui ne sont ni de simples « *niorles* » ni des histoires rustiques mais appartiennent à des réalités littéraires de plein droit.

En tout cas, cette nouvelle ère pour la langue locale est celle de l'occitan. Nous avons vu que ce mot, qui n'avait rien d'un néologisme, retrouve sa vigueur en même temps que renaît l'enseignement. Il atteste ainsi du retour à un statut dialectal de plein droit qui le fait entrer dans la galaxie des langues régionales auxquelles le ministère de l'Éducation nationale donne droit de cité⁴⁵. Avec le risque de césure entre les « parlant patois » et ceux qui apprennent l'occitan dans sa graphie normalisée. Il y aurait beaucoup à dire sur la « découverte », par les premiers, du nom de leur village officialisé par le conseil général autour des années 2000. Et même si la commission pour le nom occitan de Périgueux, sous la houlette de Jean Roux, a choisi sur des bases linguistiques sûres (nous en avons eu la preuve), le nom de *Perigiüers* pour la capitale du département, on peut toujours se demander si un choix plus proche de l'usage des patoisants n'aurait pu aussi constituer une alternative.

D'occitan on est passé, au détour des années 1960, à occitaniste. Faut-il ici évoquer la dimension politique qu'a prise la question à cette époque. Dans ce qui fut au total une sorte d'impasse fut proclamé le « *Voulem Viure Au Pays* » (VVAP) qu'évoqua dans le colloque de 2001 le sociologue François Dubet⁴⁶. Le regard sur un pays d'oc victime de la colonisation suscita des débats historiques qu'alimenta l'affaire du Larzac au début des années 1970.

45. DARCOS, 2005.

46. DUBET, 2005, p. 95.

Cette impasse politique montrait surtout que la question de la langue ne pouvait être une base suffisante et que le plurilinguisme français n'était pas celui de l'Espagne. Mais la contestation popularise souvent ce qu'elle porte et elle mit en honneur la question « l'Occitan qu'es aquo ? »

Au terme de cette étude, j'ai conscience, à travers cette brève histoire de la langue d'oc, de n'avoir parcouru que la moitié du chemin. Et l'espace disponible n'y est pour rien. Car s'essayer à l'histoire d'un objet est une chose, montrer sa réalité d'objet social en action en est une autre. Que l'occitan, langue, dialecte, idiome ou patois, pourtant la langue de l'écrasante majorité des hommes de cette terre pendant la durée du deuxième millénaire auquel nous consacrons l'essentiel de nos travaux, soit l'absent accepté devrait, de temps à autre, nous interroger.

Il n'est pas ici question de dire ce qu'elle deviendra. Nul n'est à l'abri d'heureuses perspectives. Pour ce qui est de l'Histoire, le caractère évanescent des sources fait question. Mais il n'interdit pas de travailler. Comment comprendre des acteurs sans évoquer leurs mentalités et celles-ci sans leur langue ? Avant de jeter le manche après la cognée, la tâche d'une société savante ne pourrait-elle être de se donner les moyens d'y réfléchir ? Ce serait une belle façon de célébrer le... millénaire occitan.

G. M.

Bibliographie

- ABAD Reynald, 2002. *Le grand marché : l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard.
- BOISSEUIL Sylvie, 1985. *Périgieux au XIV^e siècle, la ville et la guerre 1360-1400*, mémoire de maîtrise, Université de Limoges.
- BUTEL Paul et MANDON Guy, 1977. « Alphabétisation et scolarisation en Aquitaine au XVIII^e et au début du XIX^e siècle », dans FURET et OZOUF, 1977, t. 2.
- CERTEAU Michel de, JULIA Dominique et REVEL Jacques, 1975. *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois, l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- CHANET Jean-François, 1996. *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier (préface de Mona Ozouf).
- CHEVÉ Joëlle, 1998. *Au pays des mille châteaux. La Noblesse du Périgord*, Paris, Perrin.
- COCULA Anne-Marie, 1983. « Une nouvelle guerre de Cent Ans », dans HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 169-208.
- COCULA Anne-Marie, 1989. « Préface », dans BUSSIÈRES Georges, *La Révolution en Périgord*, Le Bugue, PLB (rééd., 1^{re} éd. 1885), t. 1, p. 16.
- DARCOS Xavier, 2005. « Quel statut pour les langues régionales dans le système éducatif français ? », dans MANDON, 2005, p. 169-178.

- DUBET François, 2005. « La langue comme question sociale et politique », dans MANDON, 2005, p. 95-102.
- DUNETON Claude, 1976. *Je suis comme une truie qui doute*, Paris, Seuil.
- ELOI J., s. d. *Le docteur Léon Sireyjol (1861-1942)*, reprographié.
- FURET François et OZOUF Jacques, 1977. *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit.
- HARDY Michel, 1894. *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Périgueux*, Périgueux, impr. Delage et Joucla.
- HERMANN Gustave, 1900, « Une chanson révolutionnaire en patois périgourdin », *La Révolution française*, t. XXXIX, p. 508-514.
- HIGOUNET-NADAL Arlette (dir.), 1983. *Histoire du Périgord*, Toulouse, Privat, 1983.
- MANDON Guy, 1982. *La Société périgorde au siècle des Lumières*, Périgueux, Mediapress.
- MANDON Guy (dir.), 2005. *Périgord, Occitan et langues de France. Actes du colloque de Périgueux (29 et 30 juin 2001)*, Périgueux, Copedit.
- MANDON Guy, 2012. *1789 en Périgord. La Révolution et les chemins de la liberté*, Bordeaux, Sud Ouest.
- MORICEAU Jean-Marc, 2018. *La Mémoire des Croquants*, Paris, Tallandier.
- PUJASSOU René, 1983. « D'un empire à l'autre : temps des notables et apogée économique (1802-1870) », dans HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 269-289.
- PLONGERON Bernard, 1989. *La vie quotidienne du clergé français au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette.
- POUSSOU Jean-Pierre, 1977. « Recherches sur l'alphabétisation de l'Aquitaine au XVIII^e siècle », dans FURET et OZOUF, 1977, t. 2.
- POUSSOU Jean-Pierre, 1983. *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle, croissance économique et attraction urbaine*, Paris, EHESS.
- RAGOT Jacques, 1992. « La circulation des idées sur les langues régionales du XVIII^e siècle à nos jours », *Bergerac et le Bergeracois. Actes du XLII^e congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Bergerac, 21 et 22 avril 1990*, Bordeaux, FHSO, p. 439-447.
- REY Alain (dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- ROCAL Georges, 1922. *Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse, Librairie Marqueste.
- ROCAL Georges, 1927. *Le vieux Périgord*, Paris, Occitania.
- ROUX Jean, 2005. « Périgueux et le Périgord médiéval entre latin, oc et oïl », dans MANDON, 2005, p. 57-66.
- TRICART Jean, 1996. *Les campagnes limousines du XIV^e au XVI^e siècle : originalité et limites d'une reconstruction rurale*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Le château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin. De la famille d'Aydie aux Delbetz (xvi^e-xvii^e siècles)

par Chantal DAUCHEZ

Une enquête précise sur les propriétaires successifs du château de Saint-Martin révèle de nombreux liens avec l'histoire locale aux xvi^e et xvii^e siècles. Un des personnages, Étienne de Gontaud de Saint-Geniès, fut abbé commendataire de l'abbaye de Cadouin pendant quelques années, jusqu'en 1575 : il voulut y être enterré, ainsi que sa femme. Au siècle suivant, l'histoire des nouveaux propriétaires du château, les Delbetz, est intimement liée à la jurade de Bergerac et à La Force.

Entre la route de Gardonne à Bergerac et la Dordogne, se trouve une motte féodale bordée par le ruisseau du Cambalou. Un peu plus loin, une énorme tour, bâtie de grosses briques rouges, a survécu aux combats incessants de la guerre de Cent Ans. François d'Aydie et sa femme vont relever ces ruines en 1541-1543 en édifiant un corps de logis greffé sur la tour (fig. 1).

Par succession, Saint-Martin passe un temps à la famille de Bérail. Après un énorme contentieux successoral dans la famille d'Aydie, Philippe d'Aydie portera la maison dans la famille de Gontaud de Saint-Geniès. En 1620, son fils vendra le bien à des bourgeois de Bergerac, les Delbetz.



Fig. 1. Le château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin (carte postale ancienne).

I. La famille d'Aydie (1528-1554)

En 1491, Alain d'Albret vend la châtellenie de Montcuq pour 10 000 livres à un riche financier de Tours, Jacques de Beaune. Ce dernier s'empresse de revendre cette terre lointaine à trois seigneurs, dont Antoine, baron de Salignac. Son fils Bertrand épouse Isabeau de Talleyrand, fille de Jean de Talleyrand, prince de Chalais, seigneur de Grignols, qui avait racheté partie de Montcuq.

1. François I d'Aydie, vicomte de Ribérac et de Carlux († 1561)

Bertrand de Salignac donne en mariage, en 1528, sa fille Françoise à François I d'Aydie, vicomte de Ribérac et de Carlux. Elle lui apporte des droits notamment sur Montcuq, et plus particulièrement sur « la maison noble » de Saint-Martin dont elle dira qu'elle est « sa maison »¹. Neuf enfants naquirent du mariage, dont Charles, seigneur de Monbazillac, autre terre démembrée de Montcuq, et la petite dernière des trois filles, Philippe, qui recevra les droits sur Saint-Martin.

1. AD24, 2 E 1851/79, 4^e registre. (AD24 : Archives départementales de la Dordogne ; AD33 : Archives départementales de la Gironde ; AD47 : Archives départementales du Lot-et-Garonne ; AD64 : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ; AMB : Archives municipales de Bergerac).

« De grandes réparations », 1541

Lors de l'hommage rendu en 1541 à Henri II de Navarre, comte de Périgord, pour la châtelainie de Montcuq, l'aveu et dénombrement fourni par le vicomte de Ribérac énumère ses différentes possessions. Parmi la douzaine de sous-fiefs, voilà celui de « Saint-Martin », et parmi les revenus, sont citées les métairies du Monteil et de Saint-Martin. Sont également cités les moulins de Montcuq et de Saint-Martin².

François d'Aydie et sa femme ont acheté à François de Galard la seigneurie de Saint-Martin et la « maison noble » qui est « toujours en ruine ». Quand achètent-ils ? « Un peu auparavant³ » les grands travaux. Ils font « édifier et réparer lesd. maisons et maisonnages » pour plus de 1 500 livres tournoises, réparations faites en 1541, 1542 et 1543, « laquelle icelle dame de Ribérac faisant faire et en faisant la conduite, disant que c'était sa maison⁴ ».

Maison forte, avec fossés et pont-levis⁵, le magnifique escalier de pierre sur rampe fait le lien entre l'ancienne grosse tour et le corps de logis à la disposition très classique : cuisine, caves et fournière au rez-de-chaussée, grande salle au premier étage (grande salle encore mentionnée en 1759). Dissimulée derrière l'escalier, une petite salle étonnante, à porte chanfreinée, permettait des visées sur les deux entrées, côté arrivée et côté jardin.

Peut-on attribuer à François d'Aydie le grand parterre bâti, auquel on accède par un pont à trois arches (fig. 2) ?



Fig. 2. Pont sur le fossé permettant le passage de la terrasse au jardin.

2. Du LAU, 1908, p. 355.

3. La date du contrat d'achat est laissée en blanc « l'an 15 [...] pour le prix y mentionné » au contrat. On n'en saura pas plus.

4. Ils achètent également « la métairie de Montcuq, métairie acquise du vivant de ladite Salignac mais avec les rentes de son mari », vin et vignes de Montcuq. Lors de l'enquête de 1562, on interroge Jehan Gouffier « qui atteste que des vignes au lieu appelé Les Hebra et à La Taully » ont été achetées par François d'Aydie (AD24, 2 E 1851/79).

5. Dénombrement de 1648 (AD33, C 2596).

Guy d'Aydie reçoit « le logis de Saint-Martin », 1553

Le fils aîné de François I d'Aydie, Guy, épouse en septembre 1551, et en deuxième noces, Marie de Foix de Candale⁶. Cette même année, sa mère Françoise de Salignac décède. Au château de Ribérac, elle a testé le 15 décembre de l'année précédente, testament très catholique, elle demande deux mille messes⁷.

Guy, l'aîné, hérite des droits de sa mère, mais son père est également héritier, d'où quelques frictions et une transaction signée au château de Ribérac le 30 juin 1553. Après des petits comptes de dépenses à Ribérac, de chevaux, poulains, les jeunes époux précisent qu'ils désirent « se retirer en leur ménage de peur que demeurant en la compagnie dudit seigneur de Ribérac, ils lui [feraient] fâcherie ». Ils reçoivent alors la moitié de la terre et seigneurie de Montcuq et le logis de Saint-Martin⁸.

Or ayant testé quelques jours plus tard, Guy décède en juillet ; avec Marie de Foix, il n'aura guère pu habiter Saint-Martin. Décédé avant son père, il laisse un jeune fils, François II. Commence alors un long contentieux sur la seigneurie de Saint-Martin avec Marie de Foix et avec les Bérail, héritiers de François de Galard.

2. Saint-Martin passe aux Bérail, 1554

La famille de Bérail, de très ancienne noblesse, alliée aux meilleures familles du Périgord, du Toulousain, de l'Armagnac, mais famille discrète, dont certains membres sont protestants⁹, est propriétaire de Saint-Martin pendant la deuxième partie du XVI^e siècle.

Marguerite, sœur de François de Galard¹⁰, épouse en 1536 Michel de Bérail. Or, ce François de Galard, à qui les d'Aydie avaient acheté la maison de Saint-Martin, a légué ses biens, par son testament du 20 avril 1550, à ses deux neveux Hector et Bernard de Bérail, fils de Michel de Bérail. La succession de François de Galard entraîne un contentieux avec François d'Aydie. Ce dernier est débouté par un arrêt en parlement de décembre 1554¹¹. Michel de Bérail et sa femme Marguerite de Galard « seront mis en possession réelle et actuelle des lieux ». L'arrêt mentionne les « réparations [de] la maison noble de Saint-Martin et moulin de ladite maison ».

Par un contrat du 2 juillet 1555, qui rappelle encore qu'ont été faites à Saint-Martin plusieurs réparations importantes, François d'Aydie aurait convenu avec Michel de Bérail, dit seigneur de Saint-Martin, tant pour lui

6. AD24, 2 E 1851/100.

7. AD24, 2 E 1851/73.

8. AD24, 1851/74. Marie de Foix signe « La Brangelie ».

9. VALETTE, 1989.

10. NOULENS, 1873.

11. AD33, 1 B 109.

que pour Marguerite de Galard, sa femme, et ses fils Bernard et Hector, une somme de 800 livres. Les termes du contrat ne sont pas clairs. Serait-ce une indemnisation à verser par les Bérail pour les réparations faites par les d'Aydie ?

Les Bérail s'installent donc à Saint-Martin. Michel de Bérail, veuf en 1555, obtiendra, pour ses terres, des lettres de sauvegarde du marquis de Villars en 1573 et de Monluc en 1575.

Succession de François I d'Aydie, 1560

En octobre 1560, au château de Ribérac, François d'Aydie avait testé au profit de son petit-fils François II, fils de feu Guy. À sa fille Philippe, il laissait « la somme de 6 000 livres payable quand se mariera [...] et tout le droit qui lui peut appartenir sur les biens de ladite feu de Salignac »¹². Énorme contentieux, dix-sept gros cahiers pour la reddition de comptes seront rédigés de 1561 à 1563, par Raymond Eyquem de Montaigne, commissaire du parlement de Bordeaux, pour traiter l'affaire¹³. Au milieu des guerres de Religion, Raymond Eyquem va de seigneurie en seigneurie : « Tout le pays entre Sainte-Foy et Bergerac était ravagé d'une étrange façon. Le capitaine Lassale était logé avec trois cents soldats au village de Castain [Castang] ». Le sieur de La Rivière, réformé, « très vaillant gentilhomme » adjoint de Piles, « se délibéra de les assaillir »¹⁴.

Le 12 novembre 1562, Eyquem part de Carlux pour Lamonzie (et non pas pour Saint-Martin où habitent les Bérail). Il y arrive le 14 et est logé chez maître Jehan Deborda. Les contrats sont demandés au notaire Guillaume Fontenille et à Pierre Pappu (*sic*, ancêtre des Papus). L'on décompte jusqu'aux charettes de foin, lopins de vigne...

La liève des terres est présentée par Jehan Deborda ; l'on exige que les feuillets soient comptés et paraphés. Philippe, dernière fille de François I d'Aydie, reçoit alors la justice des paroisses de Pomport, Saint-Mayme, Le Monteil, Lamonzie, Saint-Martin de Rouillac (*sic*) et partie de la paroisse de Monbazillac « du côté dud. Montcuq jusqu'au grand chemin que l'on va de Bergerac à Lauzun passant dans le village de Combet ». Sa sœur Françoise, dame de Pangeas, reçoit Saint-Laurent, Saint-Sernin et « quelques parts sur Le Monteil ».

Une succession d'arrêts en parlement, voire d'arrêts au conseil du roi, en 1561, 1566 et surtout en 1568, année du mariage de Philippe d'Aydie avec Charles d'Albert de Laval, et 1582, remettent sans cesse en cause les partages dans la famille d'Aydie.

12. AD24, 2 E 1851/73.

13. AD24, 2 E 1851/79 et procès-verbal de 282 f° 2 E 1851/80.

14. Extrait de Beze, 1580, t. II, p. 78-79, 3^e cas, n° 43.

Philippe d'Aydie, veuve de Charles d'Albert de Laval, 1573

Issu d'une famille d'Agenais, du parti catholique, Charles d'Albert de Laval de Madaillan, capitaine de cinquante hommes d'armes sous Monluc, est son fidèle lieutenant ; Monluc ne cesse de parler dans ses *Mémoires* de M. de Madaillan. En 1568, Charles d'Albert épouse en deuxième noces Philippe d'Aydie qui lui apporte les biens si contestés de Montcuq et d'ailleurs. Lui venant de son premier mariage, Charles d'Albert, quant à lui, possède la terre de Saint-Romain et le château de Madaillan, entre La Sauvetat-de-Caumont (La Sauvetat-du-Dropt) et Miramont. Ce dernier meurt au siège de La Rochelle. Il laisse à sa veuve Philippe d'Aydie des droits sur ses terres d'Agenais, d'où contentieux avec la famille d'Albert de Laval¹⁵.

Les Bérail à Saint-Martin

À Saint-Martin, depuis 1554, les Bérail sont toujours là. Bernard, héritier de François de Galard avec son frère Hector, a épousé le 1^{er} mai 1573 Isabeau de Melet. C'est avec son accord (son père est décédé) que son autre frère, Alain, « habitant de Saint-Martin juridiction de Lamonzie¹⁶ », épouse en 1583, à Saussignac, Marthe de Bideran. Bernard est alors dit écuyer, seigneur de Saint-Martin¹⁷. C'est son jeune frère Alain, dit aussi Bernard qui, de religion réformée, est le maire de Bergerac en 1592, se titrant toujours de seigneur de La Roque, paroisse de Creysse. Capitaine du château de Bergerac en remplacement de Faure de Lussas, il remplit la charge de maire de la ville à plusieurs reprises¹⁸. Malgré leur ancienne noblesse, leur qualité est contestée pour l'exonération de la taille, mais Bernard l'aîné l'emporte en 1598, reconnu noble.

L'année suivante, il signe une transaction sur la succession paternelle avec ses frères Arnaud et Alain. Le contentieux successoral se poursuit avec la troisième génération : après deux transactions en 1602 et 1605, l'arrêt en parlement de 1609 ordonne la vente aux enchères de Saint-Martin dans les quarante jours, pour pouvoir régler les dots dues. Pierre recevra la moitié du « produit de la terre », et il devra payer 3 050 livres à son frère Alexandre¹⁹. Qui achète Saint-Martin en 1609 ? Il est fort probable que ce soit Jean de Gontaud de Saint-Geniès, fils unique de Philippe d'Aydie et d'Étienne de Gontaud de Saint-Geniès.

15. AD47, 1 J 18 et 1 J 21.

16. Saint-Saud précise que les Dupuy se titrent de Saint-Martin dans la juridiction de Montcuq, les Bérail dans la juridiction de Lamonzie où se trouve la demeure (AD33, 9 J 18).

17. SAINT-SAUD, BOISSERIE DE MASMONTET et MANTHÉ, 1896, p. 125.

18. 20 juillet 1611, « Je, Bernard de Bérailh, escuyer, sieur de La Rocque, mayre de la présent ville de Bragerac... », CHARRIER, 1895, p. 337 ; p. 364, lettre du même, datée de Nérac 17 février 1612.

19. Pierre a épousé en 1615 Anne de Labarde. En 1616, il est jurat de Bergerac. Il est décédé en 1618, quand sa veuve, dite « veuve de Pierre de -, écy sr de St-Martin », voit sa récolte de blé saisie à la requête de Jean de Belrieu. En 1656, un Bérail habite encore la maison noble à Lamonzie (CHAIX D'EST-ANGE, 1904, p. 422).

II. Les Gontaud de Saint-Geniès (1609-1620)

Veuve de Charles d'Albert de Laval depuis 1573, Philippe d'Aydie s'est remariée vers 1577 avec Étienne de Gontaud de Saint-Geniès, l'un des douze enfants de Jean II de Gontaud²⁰, seigneur de Badefols et de Françoise d'Andaux.

1. L'abbé Étienne de Gontaud de Saint-Geniès se marie

Étienne avait reçu l'abbaye de Cadouin²¹, tout proche de Badefols. Le 13 mars 1574, son beau-frère Bourdeille demande pour lui au roi Charles IX une grande et belle abbaye, celle de La Sauve-Majeure « qui était à un sien oncle », à savoir Élie de Gontaud de Saint-Geniès qui vient de décéder le 6 mars. Charles IX l'accorde quelques jours plus tard. Voilà Étienne promu en 1575 abbé de La Sauve-Majeure²².

Cependant, dès 1576-1577, il résigne l'abbaye pour épouser sa cousine Philippe d'Aydie qui lui apporte des droits sur Montcuq, sur Carlux et en Agenais. Abbé commendataire, il n'est probablement pas ordonné. Un seul fils naîtra du mariage, Jean, « notre petit fils », écrira-t-il affectueusement en 1585 quand il rédige son testament.

Ventes et acquisitions, 1578

Philippe avait reçu les terres de Carlux, les paroisses de Saint-Julien et de Pratz (Prats-de-Carlux), mais elle fait un échange avec Bertrand de Salignac de La Motte-Fénelon²³. Elle a aussi vendu, pour 23 000 livres, la terre de Saint-Julien à son frère Charles d'Aydie, seigneur de Carlux et de Monbazillac, non sans difficulté postérieure²⁴. « Pour le bien de la paix et continuation de parentage et bonne amitié », une transaction est signée en juillet 1579 en présence de François de Salignac, évêque de Sarlat²⁵.

Étienne achète alors au roi de Navarre, en 1578 et 1580, des droits sur de belles terres plus lointaines : Puynormand, Minzac, Mondésir près de Villefranche-de-Lonchat²⁶. Ces acquisitions sont faites pour 9 500 livres de

20. Jean II est fils de Guy de Gontaut qui avait épousé en 1495 Claude de Salignac, fille d'Antoine baron de Salignac, chambellan du roi, gouverneur et capitaine du château de Montcuq, et de Jeanne de Caumont.

21. Il vend à plusieurs reprises des droits de Cadouin à sa famille. VALETTE, 1955, p. 89.

22. AMB, Manuscrit Larmandie, t. I, 298.

23. AD24, 2 E 1758/74.

24. En juin 1579, une transaction a été passée entre Charles d'Aydie, dit M. de Carlux, et M. de La Motte-Fénelon sur les terres et seigneurie de Saint-Julien et de Pratz « sans préjudice des droits que led. sgr de La Mothe prétend avoir acquis de dame Philippe d'Aydie et de ses actions contre elle pour l'enlèvement de son contrat ». Signent aussi Charles, sgr de Monbazillac et des Bernardières, Jean de Montardy, sgr de Lascoux en partie de Montagrier, Jean de Bousquet, sgr de La Tour de Boisset (AD24, 2 E 1804/173).

25. AD24, 2 E 1851/74 et 2 E 1851/104.

26. AD64, B 1864 et B 1868.

M. de Luzes (Luzier ?), ainsi que l'achat de Jamain pour 500 livres « du bien de la bastarde de M. de La Bastide de Luzier ». Conservant le titre de vicomte de Saint-Julien, il déplace singulièrement ses possessions d'est en ouest. Il fait également quelques acquisitions à Cuzorn, que lui a apporté Philippe²⁷. Il achète aussi à Lamonzie un bien à Madame de Senneterre pour mille écus. Philippe achète elle-même un bien à sa sœur, Madame de Panjas, pour 10 000 livres. Belles sommes !

Étienne teste, 1585

Malade dans sa maison de Puynormand, Étienne rédige, le 19 avril 1585, un long testament²⁸. Il veut être « enseveli dans l'église de Cadouin, là où fut enterré son père » ; et pour ce, il lègue « cinq livres tournois de rente obituaire, payables annuellement par ses hoirs, à charge d'une messe annuelle des religieux »²⁹. Il ne veut pas de « pompe funèbre » mais lègue 200 livres pour marier « quatre pauvres filles de la terre de Cuzorn ».

Il se soucie de son fils Jean, qui peut avoir sept ou huit ans, de son éducation, de son avenir et de celui de sa femme, recommandant à Messieurs de La Brande d'aider sa femme de leurs conseils ; et surtout à M. Couderc, avocat en parlement, de prendre en mains certaines affaires, et notamment une procédure contre M. de Saint-Geniès son frère, « pour ma légitime, désirant toutefois si c'est possible que l'on en sorte à l'amiable ». Étienne se relève de sa maladie, il ne mourra que douze ans plus tard.

Tuteur du seigneur de Monbazillac, 1588

Son beau-frère Clinet d'Aydie, vicomte de Ribérac, teste à son tour en août 1588 au château de Montardy³⁰. Sans postérité, il lègue ses biens à son neveu Armand d'Aydie, devenu seigneur de Monbazillac par le décès en 1580 de son père Charles. Le codicille de septembre précise que Clinet le choisit comme héritier sous réserve notamment qu'il soit bon catholique « vivant au giron de l'église catholique, apostolique et romaine »³¹. Clinet nomme tuteur Étienne de Gontaud de Saint-Geniès. Dans son codicille, il lui recommande de « soutenir les droits de sesdits neveux à leur dépens, de les faire nourrir

27. Il mentionne, dans son testament de 1585, des « petites acquisitions et réparations qui ont été faites à Cuzorn ».

28. AD33, B sac à procès 377.

29. Ce qui donnera lieu à un long contentieux pour Cadouin qui ne s'achèvera qu'en 1650 par arrêt en parlement (AD33, B sac à procès 377).

30. AD24, 2 E 1851/73 et 2 E 1851/109.

31. Depuis 1564, Monbazillac, dont l'église a été brûlée l'année précédente, est passé au culte réformé. Cependant, le frère d'Étienne, Charles, seigneur de Monbazillac, a été inhumé dans le temple de Saint-Christophe, comme en témoigne ce mot signé Gontaud de Saint-Geniès daté de 1589 et adressé aux notables de Bergerac, alors que l'on n'hésite pas à démolir les églises pour en prendre la pierre ou le bois nécessaires aux travaux de fortification de la ville : « Mrs de votre ville avaient envoyé démolir le temple de Colombier et voulaient aussi abattre celui de St-Christophe [...] où le corps de feu M. de Monbazillac est enseveli. [...] Vous pouvez pour l'amour de moi faire conserver le temple de Saint-Christophe », église ? Temple ? (AMB, fonds Faugère, 4^e Case).

et instruire aux lettres et entretenir aux études du revenu de leurs biens de Monbazillac, et cependant les retirer auprès de lui et de dame Philippe d'Aydie son épouse, chère sœur et bien aimée dud. testateur ». Se méfie-t-il de leur mère ?

Étienne est assistée par Anne de Bourdeilles, sœur de l'évêque de Périgueux, dite « la demoiselle des Granges », qualifiée de « procuratrice du sieur Saint-Julien tuteur »³². Un bel « inventaire des titres de feu M. de Carlux »³³, Charles d'Aydie seigneur de Carlux et de Monbazillac et beau-frère d'Étienne, est dressé en mars 1589 pour le jeune seigneur de Monbazillac lors d'un contentieux entre Étienne, tuteur, et la veuve de Clinet d'Aydie, Sybille Jaubert, dame de Montardy.

Juridiction de Lamonzie à Philippe, 1594

Lors d'une nouvelle transaction en 1594 entre Philippe d'Aydie et Marie de Foix, dame de Montcuq, la juridiction de Lamonzie est attribuée à Philippe, juridiction qui est ainsi délimitée : « du côté du levant, à la terre et juridiction de Bergerac, et chemin appelé Gardounin qui divise lesdites juridictions ; du côté du midi, à la juridiction de Montcuq ; du couchant à la terre de Gardonne, ruisseau entre deux ; et du nord, au restant de la dite rivière de Dordogne, de long à long »³⁴. Lamonzie est donc détaché de Montcuq, et la terre de Saint-Martin, appartenant encore aux Bérail, fait bien partie de la juridiction de Lamonzie³⁵. Étienne se titre alors de seigneur de Lamonzie.

Cette même année, le 10 juillet, le notaire Jehan de Maraval habitant Pomport rend compte de sa gestion pour Monbazillac, ce qui déclenche quelques conflits avec Étienne³⁶. Le jeune Armand³⁷ se marie et Marie de Foix lui fait donation de ses biens³⁸ car il épouse la petite-nièce de cette dernière, Marguerite de Foix, fille du comte de Gurçon, avec substitution en cas de défaut d'enfant mâle à son frère Guy d'Aydie, puis à Jean de Gontaud de Saint-Geniès, fils d'Étienne et de Philippe d'Aydie ; ce qui est une belle preuve de réconciliation. Devant son fidèle notaire Chadirac, Marie de Foix testera en 1598 dans sa maison de Bordeaux, le château de Puy-Paulin, au profit d'Armand d'Aydie, seigneur de Carlux ; elle ne peut pas signer « à raison de son âge, débilité et tremblement de sa main »³⁹, elle mourra en mars 1600.

32. Armand est fils de Charles d'Aydie et de Jeanne de Bourdeille.

33. AD24, 2 E 1851/83.

34. AD33, C 2240.

35. Quand Alain de Bérail épouse une Bideran (voir ci-dessus), il est dit habitant Saint-Martin juridiction de Lamonzie.

36. Jehan de Maraval et Anne sa fille contre « Gontaud de Saint-Julien » ; très long arrêt en parlement de 1596 sur la succession de François d'Aydie et de Françoise de Salignac contre Étienne de Gontaud, tuteur d'Armand d'Aydie, vicomte de Carlux (AD24, 2 E 1851/82).

37. Armand va réussir en 1600 par transaction signée à Bordeaux (l'acte est d'importance) à détacher de Montcuq la juridiction de Monbazillac qui couvrira huit paroisses avec basse, moyenne et haute justice ; il vendra Monbazillac en 1607 à son oncle Louis Bouchard baron d'Aubeterre.

38. AD24, 2 E 1851/74.

39. AD24, 2 E 1851/74.

Décès d'Étienne et de Philippe d'Aydie, 1597

C'est à Bergerac que le testament d'Étienne est ouvert le 4 mars 1597 en présence des témoins requis, venus de Lussac. Le 18 décembre, Philippe est à Cuzorn. « Dans un lit, malade », elle dicte ses dernières volontés, remet son âme à Dieu. Elle veut être ensevelie à Cadouin « au tombeau de son feu mari ». Aux « pauvres de Dieu », elle donne la même somme que son mari, à « quatre pauvres filles de Cuzorn » cent livres pour se marier ; à sa nièce Suzanne de Gontaud de Saint-Geniès, elle donne ses robes. Suivent de nombreux legs : nourrice, précepteur, valet, parrain et marraine de son fils, laquais, mulatier, deux serviteurs que son fils « entretiendra au château leur vie durant ». Il s'agit du château de Cuzorn.

Elle exhorte son fils et héritier de respecter et d'écouter les avis et conseils de sa tante, Madame de La Pomarède⁴⁰. Elle supplie cette dernière de s'occuper de son fils. Que craint-elle pour le jeune Jean ?

2. Jean de Gontaud de Saint-Geniès seigneur de Cuzorn, Laval, Lamonzie et baron de Lussac, puis marquis de Châteauneuf (v. 1578-1635)

Le jeune Jean de Gontaud Saint-Geniès dut recevoir une bonne éducation ; son précepteur n'est autre que le juge de Cuzorn, Pierre Réunat. Âgé de vingt ans, il suit la carrière des armes ; et l'on devine que c'est par les terres de Lamonzie et de Saint-Martin (même si dans aucun acte, il n'en porte le titre) que le jeune homme épouse en 1603, une demoiselle du Limousin, mais dont la mère est périgourdine.

Neveu du premier duc de La Force, 1603

« Maître de camp d'un régiment français de pied », Jean épouse, au château d'Aigueparse à Pierre-Buffière en Limousin, Jeanne de Pierre-Buffière de Châteauneuf, fille de Charles de Pierre-Buffière, vicomte de Châteauneuf, de Peyrat, Comborn, et de Philiberte de Gontaut-Biron. Cette dernière est la sœur de Charlotte, femme de Jacques Nompar de Caumont, premier duc de La Force. La dot de la demoiselle s'élève à 30 000 livres et l'on devine que Jean ne dispose pas de la même fortune. Le contrat d'une dizaine de pages prévoit toutes les éventualités avec force détails : le mariage sera « solennisé en la forme prescrite par l'église réformée ». Jean lui versera 1 200 livres de rente annuelle prise « sur la terre et seigneurie de Lamonzie », à défaut sur la terre de Cuzorn. « Il n'y a, à présent, ni château, ni maison sur la terre de Lamonzie [... L'époux promet de] faire bâtir sur icelle terre, château et maison, bien pourvus de meubles et ustensiles pour l'usage et selon la qualité de ladite

40. Madame de La Pomarède, Jeanne de Gontaud de Saint-Geniès, est la belle-sœur de Philippe, prieure au prieuré de La Pomarède, au diocèse de Cahors, prieuré bénédictin dépendant de La Sauve-Majeure.

demoiselle ». C'est de Lamonzie dont il est question, siège de la juridiction, et non de Saint-Martin⁴¹ appartenant encore à la famille de Bérail. À défaut, les époux habiteront Cuzorn qui sera en effet leur demeure principale, preuve en est les nombreux actes qui y sont signés ; Cuzorn où sa mère Philippe d'Aydie avait dicté son testament en 1596.

Il achète Saint-Martin aux Bérail ? 1609

Ayant acheté en 1602 à Henri IV la justice de la paroisse de Lussac avec les fiefs de la forêt de Lespau près de Puynormand hérité de son père, Jean revend le tout l'année suivante, quelques mois après son mariage. Accompagne-t-il alors son oncle le baron de Salignac qui part en ambassade à Constantinople en 1605 et y mourra en 1610⁴² ?

À la suite des difficultés successorales de la famille de Bérail, la terre de Saint-Martin est vendue aux enchères en 1609 sur arrêt du parlement de Bordeaux⁴³. A-t-elle alors été achetée aux Bérail par Jean de Gontaud de Saint-Geniès, seigneur de Lamonzie ? C'est probable. Cette acquisition de Saint-Martin est d'ailleurs menacée dès 1614 par Jean-Jacques de Laval sieur de Madaillan, puis par les Saint-Astier de Sauveterre qui se titraient de Saint-Martin. Est-ce à la suite de ces nombreux contentieux qu'il est contraint de se défaire de sa « terre et maison noble » de Saint-Martin ?

Vente de Saint-Martin, 1620

Le 25 janvier 1620, Jean de Gontaud de Saint-Geniès vend Saint-Martin à pacte de rachat de six ans, pour 36 000 livres à François Delbetz, bourgeois de Bergerac. Depuis 1616, il a installé toute sa maison au prieuré de La Pomarède, au diocèse de Cahors, à la suite du décès de sa tante Jeanne de Gontaud qui en était la prieure. « Son neveu qui est le seigneur de Cuzol [*sic*], gentilhomme fort [illisible] et fort riche, voit sa tante morte, fit prendre l'habit à sa femme de chambre, lui et madame sa femme qui est huguenote et presque tous leurs domestiques »⁴⁴ prennent possession du lieu. Il percevra les revenus de ce prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de La Sauve-Majeure jusqu'en 1633 ! L'affaire est portée devant le parlement.

Cependant, seigneur de Lamonzie, il continue à recruter de jeunes soldats dans le pays ; ainsi, en septembre 1635, Pierre de Fonvielle, sieur de Baurel, habitant Baurel dans la paroisse de Pomport, « devant s'en aller à la guerre au service du roi en la compagnie du sr de Monlong dans le régiment du sgr de Cuzorn », signe son testament. Cette même année, le 14 novembre, sans enfant, Jean de Gontaud teste en faveur de sa femme qui habitera Cuzorn ; en

41. Selon Marthe Marsac, Jean de Gontaud est le bâtisseur du château de Saint-Martin (MARSAC, 1974-1975).

42. Ce qu'avance Théodore comte de Gontaut-Biron dans GONTAUT-BIRON, 1888, p. 17.

43. Voir supra.

44. AD33, H 30.

1636, il est décédé quand le nouveau propriétaire de Saint-Martin réclame les titres de la seigneurie à sa veuve⁴⁵.

III. La famille Delbetz

Deux générations de Bergeracois, en pleine ascension sociale, seront propriétaires de Saint-Martin de 1620 à 1668. Ils semblent bien être originaires d'Issigeac⁴⁶. François Delbetz puis son fils Pierre seront les nouveaux propriétaires de Saint-Martin.

1. François d'Elbetz, sieur de la seigneurie de Saint-Martin († v. 1623 ?)

Consul de Bergerac dès 1599, receveur des deniers communs de la ville⁴⁷, on lui conteste la charge en 1602. À la suite de l'inondation de 1615 qui ruine le pont de la ville et le château, François Delbetz est présent parmi les principaux habitants. Réformé, ancien du consistoire de Bergerac⁴⁸, il n'est encore qualifié que d'« honorable homme » en 1616 quand il prête 1 200 livres⁴⁹. Alors que la guerre de Rohan commence, il signe comme premier consul et receveur. Les jurades du 3 mars 1619 rapportent que « les provinces circonvoisines sont en armes, même qu'il y a des gentilshommes voisins qui pratiquent des gens pour les enrôler ». Après des menaces contre ces derniers, renouvelées en avril, ordre est alors donné de garder la ville fidèle au roi, l'acte de jurade⁵⁰ est signé de François Delbetz, premier consul.

Il achète la terre de Saint-Martin, 1620

À la suite de ses nombreux contentieux, notamment « sur la terre et maison noble de Saint-Martin », le 25 janvier 1620, Jean de Gontaud de Saint-Geniès vend à François Delbetz la terre de Saint-Martin pour 36 000 livres

45. AD33, C 2596. Elle signe encore deux contrats importants en 1644 ou 1645 chez le notaire Maphaud (non déposé) de La Force, devant acquitter l'énorme somme de 100 000 livres. Des Gontaud de Saint-Geniès seront encore dits « habitant à Lamonzie » jusqu'au début du XVIII^e siècle, puis la famille disparaît. Les registres paroissiaux de Saint-Martin comme ceux de Lamonzie ne sont conservés qu'à partir de 1665, et ces Gontaud de Saint-Geniès sont restés fidèles à la Réforme jusqu'en 1685.

46. Un parchemin sauvé de la disparition des actes du château de Saint-Martin rapporte un acte d'achat en 1591 à Issigeac par quatre frères Armand, Pierre, François et Charles Delbetz, « marchands habitant de la ville d'Issigeac » (archives privées). En 1542, Charles del Betz, prêtre et chanoine d'Issigeac, fait un échange dans la ville, près de la maison de Léonard del Betz (AD24, 1 J 224).

47. AMB, BQ 19. Il se fait voler du blé dans la maison commune de Bergerac. « La jurade décharge Delbets, receveur, du bled qui lui a été volé, et l'autorise à vendre, à la criée celui qui reste dans le grenier du consulat », CHARRIER, 1895, p. 33.

48. CHARRIER, 1895, p. 118.

49. AD24, 3 E 7789.

50. CHARRIER, 1895, p. 160.

avec faculté de rachat de six ans⁵¹. De nouveau, le duc de Rohan lève des troupes et rallie les chefs protestants ; la rébellion reprend. Fin avril 1621, le jeune Louis XIII en personne descend vers le Sud-Ouest. La ville se rallie au roi et lui porte les clefs à Saint-Émilion. Le 16 juillet, Bergerac offre alors à Louis XIII une entrée magnifique dans la ville. La veille, le roi a nommé les membres de la jurade dont François Delbetz⁵².

Lors d'une sommation contre François Delbetz en 1623, le notaire Pouyol le qualifie de « sieur de la seigneurie de Saint-Martin » qui n'est pas encore tout à fait sa propriété en raison de la vente à pacte de rachat de six ans. A-t-il acheté aussi Lamonzie ? Chez le notaire Pouyol⁵³, son fils Pierre est mentionné dès 1623 comme avocat à la cour.

2. Pierre Delbetz, seigneur baron de Saint-Martin († 1668)

À la suite d'un contentieux en parlement, Pierre Delbetz, avocat en parlement, et André Charon, maire de Bergerac, acquittent une somme due à Guilbet Gautra de Martin, écuyer, sieur de Périgord, comme mari de Suzanne Delbetz⁵⁴. Pierre Delbetz fait partie de cette société qui monte ; il a épousé vers 1615 Anne Augeard. Les Augeard ou d'Augeard, qui sont très nombreux à Bergerac, font le lien entre les Delbetz et les Charon.

Au décès de Suzanne Delbetz, qui semble bien être sa sœur, Pierre Delbetz sera engagé dans un beau contentieux avec la meilleure société bergeracoise : avec la dame d'Alba de Lespinassat et de Panissaud. Il s'oppose aussi à Marguerite de Belrieu, veuve de noble Jean de Thénac, à propos d'un bien vendu par Suzanne. Marguerite de Belrieu l'emportera en 1634⁵⁵.

Embellissements de Saint-Martin

Alors que le comte de Gurson, qui a épousé Charlotte de Caumont-Lauzun, se fait construire une bien belle demeure au Fleix, Montcuq est démantelé en 1628, sur ordre de Richelieu. Deux ans plus tard, les murailles de Bergerac sont démolies. Voyer d'Argenson, commissaire départi pour la démolition de la citadelle de Bergerac, sera « logé en la maison du sr Delbetz size en la rue de Fon-Pierre », autrement dit la maison d'où sort la fontaine dite des cinq canelles⁵⁶.

51. L'acte notarié n'a pas été retrouvé. La vente n'est connue que grâce à un contentieux des années 1743-1747 entre les seigneurs de Lamonzie et de La Force, à propos du droit de passage sur la rivière.

52. Et sur ordre du roi, l'on recherche les poudres (CHARRIER, 1895, p. 212).

53. AD24, 3 E 401.

54. Arrêt du 4 avril 1628, AD24, 3 E 401, 1^{er} décembre.

55. 24 juin 1634, transaction Mme d'Alba de Lespinassat et de Panissaud avec Pierre Delbetz ecy, sgr de Saint-Martin où il habite et de Lamonzie, contre Marguerite de Belrieu veuve de noble Jean de Tenac, Suzanne Delbetz ayant échangé certains biens (AD24, 3 E 402).

56. AMB, Larmandie, II, 120.

Qui a embelli le château de Saint-Martin depuis les reconstructions de 1541 par François d'Aydie et sa femme ? Les Bérail auraient-ils embelli le lieu ? Ou bien s'agit-il de Jean de Gontaud de Saint-Geniès ? Fut-il le bâtisseur, comme le pensent Boisserie de Masmontet et Marthe Marsac⁵⁷ ? Ne serait-ce pas plutôt les Delbetz ? Ces derniers mettent en avant Saint-Martin. Quand Pierre Delbetz fait son aveu et dénombrement en 1648⁵⁸, il décrit tout d'abord le château de Saint-Martin.

Sont énumérés fossés, pont-levis, échauguette, pavillons, « guérenne, bois de haute futaie, aubarède, jardins, vergers » et les métairies. Le château de Lamonzie est en revanche décrit ainsi : « le château accompagné de bassecour jardin et verger ». Autrement dit, le château ne semble pas ressembler à grand chose ; il n'est fait mention d'aucun élément « noble ». Et c'est à Saint-Martin que Pierre Delbetz résidera.

Poursuivant son ascension sociale, Pierre Delbetz donne à marier sa fille aînée à Jacques Duvigier, un jeune militaire qui a hérité des talents financiers de son père. Ce dernier, Jean Duvigier, est à la fois conseiller réformé à la chambre de l'Édit et très bon financier. Le contrat de mariage est signé au château de Saint-Martin, devant le notaire Gast⁵⁹. Il semblerait que Pierre Delbetz laisse alors Lamonzie à son gendre, ce dernier se titrant, dès 1643, de seigneur de Lamonzie. Jacques Duvigier habite Bordeaux, rue Saint-Christoly, ou « sa maison noble » de Lamonzie. Est-ce l'ancien château ? C'est bien probable.

Aveu et dénombrement, 1648

Quand il rend hommage en 1648, « Pierre Delbech⁶⁰, seigneur et baron de Lamonzie et Saint-Martin », énumère tous ses biens dans les moindres détails. Les Carrières et les maisons nobles de Lacroix, Lestenaque et Mensignac lui doivent hommage. La châtellenie de Lamonzie et Saint-Martin couvre également les paroisses de Saint-Laurent et de Saint-Sernin de Gabanelle. Le seigneur « a droit de pêche sur la rivière de Dourdougne, graules, péages et passages de rivière, droit de bâtir moulin à nef sur icelle et partie d'une île dans ladite rivière appelée de Russel ». Sur les coteaux de Pomport et Saint-

57. En faisant le lien avec la construction du château de La Force. Cependant, dans sa *Monographie du canton de Sigoulès*, Boisserie de Masmontet ignore tout des Delbetz ; Saint-Martin passerait des Gontaud de Saint-Geniès aux Bérail, puis aux Duvigier. Marthe Marsac, qui ignore tout des Bérail, déduit la construction du contrat de mariage de Jean de Gontaud de Saint-Geniès, contrat qui ne mentionne que Lamonzie et non Saint-Martin (MARSAC, 1974-1975).

58. AD33, C 2596.

59. Chez le notaire Pouyol (1663), le notaire Pierre Gast atteste de la « perte de papiers de son feu père par le désordre de la guerre en l'année 1620 ou 21 ». L'un des témoins affirme qu'« il vit des papiers épandus et rompus devant la maison de feu M. Etienne Gast, notaire ». Le répertoire de Pouyol annonce, pour l'année 1667, un inventaire des papiers de Pierre Gast, mais l'année n'est pas déposée.

60. Il signe ainsi, probablement pour se distinguer des nombreux autres Delbetz aux professions beaucoup moins nobles.

Laurent, il possède en toute propriété le domaine noble de La Salagre avec ses vignes et ses bois. Et à Pomport, le prieur lui doit « une pipe de blé et une autre de froment et seigle [...] en conséquence de l'aliénation du temporel » de l'abbaye de Cadouin. Puis, Pierre Delbetz va énumérer tous ses petits biens, pré par pré, vigne par vigne, biens éparpillés dans les environs de Bergerac en commençant par les biens de La Madeleine, dont dix maisons, puis dans la ville. Certains biens ne sont pas encore bien définis comme relevant ou non de la seigneurie de Montcuq ; un accord sera encore passé en 1660 entre le seigneur de Lamonzie et le seigneur de Montcuq⁶¹.

La Fronde, 1649

Faut-il faire un lien entre cette ascension sociale et sa charge d'intendant de la maison de La Force ? Le 8 juin 1649, le marquis de Castelmoron, fils du maréchal de La Force, vient à Bordeaux. Il est « accompagné de Saint-Martin, intendant qui avait tout crédit sur les esprits du marquis et de la marquise de La Force ». Le marquis de Castelmoron voudrait rencontrer la princesse de Condé ; avec Saint-Martin, ils ne verront que le président Charon (allié à Delbetz par sa femme Anne Augéard), « de la même religion [...] en qui toute la maison de La Force avait beaucoup de confiance », rapporte Plénot dans ses *Mémoires*.

Et c'est dans la religion réformée qu'il marie ses deux autres filles : Marie épouse Jean-François du Puy, baron de Montagnac près de Nérac, lui apportant 16 000 livres de dot ; très vite veuve, en 1658 elle fait un très beau mariage, périgourdin cette fois-ci, en épousant François de Coustin de Bourzollès, seigneur de Berbiguières. La petite dernière, Marie-Madeleine, épouse Paul de Sarraut, sieur de La Brande, près de Montflanquin, avec une dot de 13 000 livres⁶². Les Sarraut comptent dans le monde réformé.

Décès de Pierre Delbetz, 1668

Pierre Delbetz vend, achète, prête, parfois avec son gendre Jacques Duvigier. Il est en affaire avec Joseph Gillet, le banquier de Bergerac. En février 1668, Pierre Delbetz est souffrant⁶³. Quelques mois auparavant, le 27 septembre 1667, avec sa femme, ils ont fait donation de leurs biens à leur fille Élisabeth, sous réserve d'usufruit. Le 25 juin, il est décédé, et les demoiselles de Théobon, Victoire et Aimée de Rochefort, filles de Charles de Rochefort de Saint-Angel, marquis de Théobon, demandent le remboursement d'un prêt⁶⁴. Les créanciers vont se succéder... notamment Coustin de Bourzollès⁶⁵. Par

61. AD24, 1 J 1049.

62. AD47, fonds Raymond, 66.

63. Le 15 février 1668, son gendre Jacques Duvigier s'engage à payer 1 200 livres à un médecin de Sainte-Foy venu le soigner (AD33, 3 E 15269).

64. AD33, 3 E 15269.

65. 15 juillet 1669, arrêté de comptes avec son beau-frère François de Bourzollès baron de Berbiguières (AD33, 3 E 15270).

le mariage d'Élisabeth Delbetz, Saint-Martin passe dans la famille Duvigier, famille de parlementaires bordelais.

De la grosse tour médiévale, avec les grands travaux des d'Aydie, Saint-Martin est devenue maison noble. Les Duvigier, quoique habitant Bordeaux, poursuivront des embellissements au XVIII^e siècle, notamment dans les jardins. C'est avec la famille du général Boudet qu'est alors agrandi le château par la construction d'une nouvelle aile dans les années 1850 ; Saint-Martin devient alors également un très grand domaine agricole.

C. D.

Bibliographie

- BÈZE Théodore de, 1580. *Histoire ecclésiastique des églises réformées...*, Anvers, impr. Jean Rémy.
- CHAIX D'EST-ANGE Gustave, 1904. *Dictionnaire des familles françaises*, t. III, Evreux, 1904, p. 356 sq (généalogie Bérail).
- CHARRIER Gustave, 1895. *Les Jurades de la ville de Bergerac*, t. V, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest.
- DU LAU (marquis), 1908. « Châtellenie de Ribérac (1541) », *Bulletin de la SHAP*, t. XXXV, p. 350-357.
- GONTAUT-BIRON Théodore de, 1888. *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac. 1605 à 1610 [...] précédée de la vie du baron de Salignac*, Paris, Honoré Champion, Auch, Cochareaux Frères.
- MARSAC Marthe, 1974-1975. « Seigneurs et seigneurie de Saint-Martin et Lamonzie », *Bulletin de la SHAP* (tiré à part).
- NOULENS Jean, 1873. *Documents historiques sur la maison de Galard*, t. II, Paris.
- SAINTE-SAUD Aymar de, BOISSERIE DE MASMONTET E., MANTHÉ R. de, 1896. *Généalogie de Bideran*, Bergerac.
- VALETTE Jean, 1955. « Les aliénations des biens des bénéficiers du diocèse de Sarlat en 1563 et 1569 », *Bulletin de la SHAP*, t. LXXXII, p. 87-94.
- VALETTE Jean, 1989. *Registre de baptêmes protestants à Saussignac (1577-99)*, Bordeaux, Archives départementales de la Gironde.

Anecdotes et images d'un petit ruisseau : le Bélingou

par Brigitte et Gilles DELLUC

À Périgueux, en ce mois de juillet, se déroulent les fastes de la 100^e félibrée. Elle va faire renaître la vie de nos anciens et toute la culture occitane : leur langue, leurs costumes et chapeaux, leur musique, leurs danses et leurs chants, sans oublier leur gastronomie. C'est un cadre analogue, mais plus large encore, que nous avons choisi ici pour animer un peu leur grande Histoire et, parallèlement au défilé des groupes traditionnels, nous vous proposons de suivre le cours d'un tout petit ruisseau, long d'un peu plus de deux lieues, soit de 10 km seulement, le Bélingou, et de rapporter des événements assez inattendus.

D'amont en aval, sur une dénivellation d'une centaine de mètres et sans nous soucier de la chronologie, nous allons tenter de colliger et de faire parler des images du vieux Périgord : d'une sauveté du début du XI^e siècle jusqu'à une usine hydro-électrique.

Nous plongerons d'abord dans les souterrains romans de l'abbaye de Cadouin, puis sous le bourg. Ce sera ensuite le refuge de deux familles juives, puis celui, très éphémère mais étonnant, de Maurice Chevalier. Nous gagnerons ensuite un des premiers lieux témoins d'une Résistance active en Périgord. Nous évoquerons la grotte ornée de Cussac, ce Lascaux de la gravure d'il y a presque 30 millénaires, et l'incroyable histoire d'un jeune paysan, Denis Peyrony, devenu un instituteur puis, au début du XX^e siècle, un grand préhistorien.

Nous longerons les vestiges d'un prieuré des moines blancs, avant d'entrevoir, dans les brumes de la mémoire, les dernières gabares descendant la Dordogne, grâce à un barrage et à un canal installés sous Louis-Philippe, sans craindre aujourd'hui ni les écueils ni le monstrueux et terrible Coulobre.

Au sud de la Dordogne, le synclinal de la Bessède ¹ s'élève entre l'anticlinal de Saint-Cyprien à l'est et celui de la Couze à l'ouest. Sur des formations crétacées, se sont amassés des sables et des argiles tertiaires, puis des sédiments lacustres verts, armés de petits bancs de calcaire meuliérisés, plus ou moins disloqués. L'ensemble du massif est occupé par une forêt et dépasse 200 m d'altitude ².



Fig. 1. Le cours du Bélingou. Ce ruisseau est long seulement de 10 km. 1, naissance ; 2, sous Cadouin ; 3, le Bordial ; 4, la stèle ; 5, la grotte de Cussac ; 6, lieu de naissance de D. Peyrony ; 7, ruines d'Aillac ; 8, confluent avec la Dordogne.

1. Le pays au bois.
2. Cartes géologiques de la France, 1:50 000, BRGM, n° 831 Belvès et 807 Le Bugue.

Le Bélingou, ru maigrelet³, naît de ce massif, à quelques centaines de mètres au nord de La Salvetat, sauveté fondée par Géraud de Salle dès 1113. Sur ce plateau, est creusée une large et profonde doline, près de laquelle s'élèvent quelques bâtisses et se lisent encore les ruines de la petite église paroissiale de La Salvetat⁴ et de son cimetière où dorment les lointains ancêtres des habitants du village de Cadouin (fig. 1).

À partir du lieu nommé Le Bournascou, c'est vers le nord-ouest, vers Cadouin, que descend notre ruisseau⁵. Petite rigole, longeant le bord ouest puis est de la route D54, il creuse peu à peu un sillon puis un fossé et recueille les eaux de deux petites sources : la Patience et la fontaine de Cheyssac. Plus bas, sous la voûte des arbres, il traverse les prés de la vallée, désormais élargie, et se glisse sur les calcaires campaniens⁶. Là, autrefois, en amont d'un barrage terreux, protégeant l'abbaye, et d'un vivier, s'étalait un large étang, au sud du



Fig. 2. Abbaye de Cadouin. L'étang des moines reconstitué lors d'une crue en mai 2008.

3. En occitan, ce nom de *Bélingou* signifie « la belle eau » (T. Hordé et C. Tanet, *in verbis*, janvier 2019).

4. Ce modeste sanctuaire roman, encore bien identifiable sur le cadastre dit « napoléonien » et sur place, fut abandonné, lorsque les moines de Cadouin durent quitter en 1790 leur belle abbaye. En 1797, l'abbatiale devint l'église paroissiale des habitants de Cadouin.

5. Carte 1:25000, IGN, Beaumont, 1937, ouest.

6. Tout au long de son trajet, le Bélingou va suivre la direction « armoricaine » sud-est/nord-ouest, héritage des vieux plissements hercyniens.

massif de la Condamine⁷. On devine encore ses berges et la photo aérienne montre l'irrégularité moirée de ses fonds, aujourd'hui asséchés. Enrichie par les crues, cette réserve était destinée à alimenter, en toutes saisons, l'abbaye de ces moines cisterciens, toujours avides d'eau courante (fig. 2).

Une longue histoire, le suaire du Christ et un esprit frappeur

En effet, en ces lieux, en 1115, Géraud de Salle avait reçu des terres et des fonds pour établir à Cadouin une véritable abbaye : elle est devenue cistercienne en 1119 et son église abbatiale a été consacrée en 1154. Dépositaire d'une insigne relique – le suaire de la tête du Christ (ou prétendu tel)⁸ –, elle a connu une vie chaotique lors des guerres de Cent Ans et de Religion, puis des débuts de la Révolution. Ses biens ont été vendus comme nationaux. L'abbatiale, demeurée dans son intégralité romane (ce qui est exceptionnel), est devenue église paroissiale en juin 1793, ce qui l'a protégée des récupérateurs de pierres à bâtir. Le cloître, magnifiquement restauré à la fin de la guerre de Cent Ans, présente désormais au public ses admirables sculptures.

Du 30 septembre au 6 novembre 1940, les habitants de Cadouin furent intrigués puis inquiétés par l'activité d'un « esprit frappeur ». Il fut étudié par le Dr Louis Christiaens, replié de Lille⁹. On comprit assez vite : c'était les agissements quasi psychiatriques d'une très jeune fille, amplifiés par le délire collectif de certains, dans le cadre particulier d'un couvent de religieuses, d'une école ménagère de filles et d'un petit village, après la défaite de 1940 et en zone non encore occupée par l'ennemi.

Aujourd'hui, la mairie de Cadouin est installée dans une partie nord de l'aile des convers et ouvre, vers l'ouest, sur la place principale du village. Depuis une vingtaine d'années, une auberge de jeunesse modèle occupe une partie des bâtiments conventuels restaurés et Cadouin est animé par le Fil du Temps et les Amis de Cadouin.

Sous l'abbaye et sous le bourg, un ruisseau souterrain

Après une demi-lieue de parcours à l'air libre, courant vers l'ouest au sortir de l'étang, le ruisseau recevait un petit affluent, né de la source de

7. Entre les Gavats et les Gavachoux, jadis habitats de « Gavaches », manouvriers venus de Saintonge et parlant la langue d'oïl. Ils devaient travailler, au service des moines, une terre affranchie de charges, jadis plantée de vignes (Belleyme, Dordogne, pl. 29-30 ; DELLUC, 2018).

8. En effet, ce tissu porte, brodée à la soie, une longue inscription coufique : « Allah est grand... » (DELLUC, 1983, 1997 et 2001).

9. Nous avons consacré, à cette curieuse histoire, un long mémoire auquel nous renvoyons (DELLUC, 2013 et 2014).

Griffoul¹⁰, puis longeait le pied du mur méridional de l'aile des moines (à l'aplomb de leurs latrines qu'il drainait ainsi). Il passait jadis sous un bâtiment de servitude (actuellement salle à manger et cuisine de l'auberge). Il s'en écarte aujourd'hui, puis se glisse sous l'aile des convers. Au xvii^e siècle, probablement lors des travaux de l'abbé commendataire Pierre Mary (1666-1696), son cours, renforcé par un autre bras de la source de Griffoul¹¹, fut déporté vers le sud, afin d'élargir le jardin, et équipé d'un pont¹².

Le parcours sous l'aile des convers est un souterrain surbaissé, long d'une bonne dizaine de mètres, bellement maçonné au xii^e siècle, avec des dalles collées les unes contre les autres en bâtière. Il est en général plein d'eau et sa voûte est quasi mouillante (fig. 3a). À la sortie du bâtiment, la façade occidentale de l'aile des convers est percée par les ouvertures de leurs anciennes latrines. Après quelques mètres, on se trouve au bas d'une sorte de haute tour, de plan carré, à ciel ouvert. Rien n'indique quel fut son usage (moulin, forge...). On en sort par un passage bas, auquel fait suite un court trajet aérien du ruisseau, bordé par les maisons.

Il replonge bien vite sous terre, sous le bourg de Cadouin, empruntant un conduit maçonné, long d'environ 200 m, probablement aménagé au xix^e siècle¹³. Ce conduit souterrain, bas de plafond (fig. 3b), passe sous la rue Porte-Saint-Louis (trois regards puis une voûte métallique), puis longe le bord nord de la grande rue avant de refaire surface au bout du village, au niveau du grand parking de la route de Beaumont (D25), et de retrouver définitivement son cours aérien.



Fig. 3. Village de Cadouin. a, la plongée dans le souterrain du ruisseau sous l'aile des convers de l'abbaye ; b, le long souterrain du Bélingou sous le village.

10. Né sur les hauteurs de Chantalouette, ce ruisseau de Griffoul ou Griffouil, dit fontaine des Moines (*Fons voc. de las Mongas*, 1292, arch. de Cadouin, citée par GOURGUES, 1873, p. 123), alimente aussi quelques maisons, une citerne de l'Ehpad et la fontaine de la statue de saint Bernard.

11. Une fontaine sculptée, reste d'un ancien aménagement, se dressait dans le jardin.

12. DELLUC, 1996, 1998 et 2002.

13. La date « 1852 mai » est gravée sur un linteau.

Durant son trajet souterrain, avant l'installation du tout-à-l'égout, il recevait toutes les eaux usées des maisons. Plus loin, désormais longeant au sud-ouest (à gauche) la route D28, il reçoit quelques petits affluents : en rive droite, la fontaine du bourg, puis le ruisseau de Coustal¹⁴ ; en rive gauche : le ruisseau Chabrol¹⁵ de la route de Salles, avec son étang et sa grande carrière de kaolin (ce dernier a reçu les eaux de la fontaine de Chantarel, de la Tourterelle et de Marzelle)¹⁶. Puis le Bélingou s'enrichit des eaux de la fontaine de la Médecine, au pied de la petite colline, aujourd'hui boisée, dite du Terme de la Médecine. Le Bélingou est donc, en fait, le collecteur principal de nombreux petits ruisseaux qui drainent le massif de la Bessède.

À Cadouin même, ce cours d'eau, qui paraît en général bien modeste, a connu au moins deux crues qui ont défrayé la chronique. L'une, en 1935, a été immortalisée par une carte postale : un ballot de fourrage avait obstrué le



Fig. 4. Les crues du Bélingou à Cadouin. a, en 1935, dans le cloître (carte postale) ; b, en mai 2008, dans la rue.

14. Ce vallon de La Métairie Basse recèle un gouffre obstrué, témoin de phénomènes karstiques notables, de même que le toponyme voisin La Croze dans la vallée du Bélingou.

15. Nommé le Bélingou par erreur, sur la carte de Belleyme, Dordogne, 29-30.

16. Ces petites sources tendent à se perdre peu à peu aujourd'hui. Nous devons ces dernières informations à M^{me} Michèle Mathé-Fourteaux (*in litt.*, 18 mars 2019).

cours d'eau et le cloître fut inondé (fig. 4a). En mai 2008, une table de jardin, bloquée en travers du cours souterrain, fit obstacle et le courant défonça le revêtement de toute la rue de la Porte-Saint-Louis, formant comme un néoruisseau jusqu'à la place Géraud-de-Salles (fig. 4b).

Cadouin : refuge des juifs pendant la guerre

La famille Crémieux, sous l'Occupation allemande, se réfugia au couvent des Filles de la Charité de Cadouin. Avec la complicité de la sœur Granier, mère supérieure depuis 1926¹⁷ (fig. 5a), et du colonel Delluc¹⁸, M^{me} Crémieux était censée être une dame venue en convalescence, en février 1944, avec ses jumeaux de 4 mois¹⁹. Elle vivait, sous le nom de « Cormieux », au-dessus de la buanderie, tenue par sœur Madeleine, petite maison dite « la Petite Russie » (elle avait recueilli jadis des Russes blancs) (fig. 5b). Le fils



Fig. 5. Les réfugiés de Cadouin. a, la mère Granier, Juste parmi les Nations ; b, la Petite Russie.

17. Durant la guerre, elle était inspectrice des maisons des Filles de la Charité pour l'Aquitaine et voyageait beaucoup. M. Crémieux père l'avait rencontrée par hasard en gare de Cahors en novembre 1942 (A. Crémieux, *in litt.*, 25 août 1991).

18. Celui-ci n'avait pas reçu ses étoiles de général en 1930, car le maréchal Pétain, général en chef de l'Armée française jusqu'en 1931, lui avait reproché d'avoir pris parti contre les « fusillades pour l'exemple » en 1914-1918, et il avait pris sa retraite anticipée, à 57 ans, non sans une secrète amertume (DUTARD, 1990 ; L. Dutard, *in litt.*, 1988 ; GILLOT et MAUREAU, 2011, p. 189-190 et 234-235).

19. CRÉMIEUX, 2003.

aîné, Alain, 7 ans, logeait, lui, décence oblige, au presbytère, dormant dans un petit lit rustique et dévorant la vie des saints de la bibliothèque. Plus tard, il dira son bonheur : « Le printemps de 1944 fut le pire de la guerre en Dordogne et le plus beau parmi ceux de mes souvenirs d'enfance. » Mais la famille Crémieux devra quitter Cadouin, la mère Granier ayant été prévenue par le colonel Delluc de l'arrivée imminente des Allemands : « Dites à vos amis de partir tout de suite, les Allemands doivent faire une descente au village demain...²⁰ ». Une douzaine d'années après son séjour forcé à Cadouin²¹, le jeune Alain Crémieux entrera à Polytechnique (promotion 1955), puis à Sup' Aéro (1960). Il œuvrera à la Délégation générale pour l'Armement (1960-2001) en France et aussi à Londres, Washington et enfin à l'Otan (Bruxelles). Il devint ingénieur général de l'Armement et directeur du Centre des hautes études de l'Armement²².

La famille Feldman, elle, était hébergée dans la même maison et la sœur Clara Walsh, anglo-irlandaise de Kingston upon Hull²³, assistante de la mère Granier, les faisait passer pour ses neveux. En cas d'alarme, le voisin des Feldman, le charpentier Louis Roquejoffre, confiait les enfants à son épouse Léa et partait à moto avec leur mère, jusqu'au retour au calme.

Le 1^{er} mars 1990, la médaille de Yad Vashem sera attribuée par l'État d'Israël à sœur Granier²⁴, mère supérieure, et à sœur Agnès (Clara Walsh), avec le titre de « Juste parmi les Nations » (dossier 4590), et remise à sœur Catherine.

À un peu plus d'un kilomètre de Cadouin, sur la route de Lalinde (D28), en rive gauche du Bélingou, mais haut situés sur la commune de Molières, les bâtiments du Bordial pompaient l'eau du Bélingou grâce à un bélier hydraulique et les « coups de bélier » résonnaient dans l'étroite vallée. Cette belle propriété de la famille Delamarre, jadis exploitant d'un grand théâtre ambulant (hélas détruit par le feu en 1933), a été, de même, un lieu de refuge : les soldats d'une unité du Génie en retraite en 1940²⁵, des réfugiés alsaciens d'Obenheim²⁶, deux familles juives pendant l'Occupation, puis des membres du maquis AS *Pistolet* auquel appartenait Paul Kœgler, prisonnier évadé et bientôt époux de Lucienne Delamarre. Mais le Bordial a accueilli aussi des hôtes plus inattendus encore : Maurice Chevalier, sa compagne et ses amis.

20. A. Crémieux (d'après sœur Agnès) à G. Delluc, *in litt.*, 1^{er} avril 2010. La famille revint à Villeneuve-sur-Lot et, trois mois plus tard, c'était la Libération.

21. Les auteurs ont visité cette chambre avec lui, bien plus tard.

22. Notices Internet.

23. Sur la côte au nord-est de l'Angleterre. La sœur était bloquée en France depuis la guerre. A. Crémieux a recueilli son interview, en anglais et en vidéo.

24. Appelée, sans doute par erreur, Agnès, comme Clara Walsh. Sa tombe à Château-l'Évêque porte le nom de Marie-Louise Granier.

25. Kœgler, 2004, p. 49.

26. Aujourd'hui jumelé avec Alles-sur-Dordogne, Cadouin et Molières.

« La journée la plus terrible de ma vie » (Maurice Chevalier)

Pendant la campagne de 1939-1940, avec Joséphine Baker²⁷, Maurice Chevalier avait chanté, pour nos soldats : « Et tout ça, ça fait d'excellents Français ».

Après la défaite, compte tenu de la judéité de sa compagne, la Roumaine Nita Raya (Raïssa Beloff-Jerkovitch, 1915-2015), il avait décidé, en un premier temps, de loger dans sa villa « La Louque », à La Bocca (Cannes), mais cette demeure fut réquisitionnée. Nita Raya était une belle danseuse moldave, meneuse de revue des *Folies Bergère*, puis chanteuse et actrice de cinéma.

Le couple se réfugia ensuite près de Mauzac (Mauzac-et-Grand-Castang), à Saint-Meyme-de-Rozens, chez la danseuse Deša Eva Podgoršek²⁸. Enfin, au début de 1944, accompagnés du comédien-chanteur Félix Paquet, secrétaire de Chevalier, et de Maryse Marly, ils choisirent finalement Le Bordial pour sa tranquillité dans la forêt de la Bessède.

Craignait-il pour Nita Raya ? Redoutait-il la Libération toute proche ? Bien sûr, il s'était produit à *Radio-Paris* (l'ex-*Poste Parisien* passé sous contrôle allemand), comme bien d'autres²⁹. Aussi, durant son séjour au Bordial, il se gardait de sortir de la propriété et de descendre au village de Cadouin, tout proche. Mais tout finit toujours par se savoir...³⁰

Avait-il « collaboré » ? Que pouvait-on lui reprocher ? Un seul fait : il était allé chanter en Allemagne... C'est du moins ce qu'affirmait sévèrement Pierre Dac à *Radio Londres*, le 12 février 1944, en classant Chevalier dans une chanson parodique : « Et tout ça, ça fait de mauvais Français³¹ ». Il leur promettait : « Quoi que vous fassiez, on finira par vous retrouver [...] et, quelques jours plus tard, vous ne serez plus qu'un tout petit tas d'immondices³² ».

Oui, Chevalier était allé en Allemagne, mais deux fois seulement, en 1941. Sans demander de cachet et uniquement dans le *stalag* d'Altengrabow (Saxe-Anhalt) : il y avait été prisonnier de 1914 à 1916³³. Cette fois-ci, il avait

27. Cette artiste deviendra très tôt agent du contre-espionnage, puis des services secrets de la France libre. En 1947, avec Jo Bouillon, elle achètera le château des Milandes, qu'elle louait depuis 1937.

28. Épouse du danseur Jean Delteil (dit Myrio), originaire du Buisson. Les Delteil créeront une école de danse à Bergerac (aujourd'hui École Desha-Moulin).

29. Notamment Tino Rossi. Ce dernier était accompagné par Raymond Legrand, qui cachait régulièrement dans son orchestre des musiciens juifs.

30. Anecdote. Il rencontra un jour à Cadouin, le colonel G.-B. Delluc, faisant fonction de maire, qui l'avait connu à Paris, peu après 1900 : il s'y produisait sous le nom de « Petit Maurice » ou de « Petit Chevalier ». Admirateur de l'excellente diction du chanteur, ce retraité lui demanda où il avait appris à chanter. Il reçut la réponse suivante, roulant les rr avec son inimitable accent faubourien : « Je n'ai jamais appris à chanter... »

31. Le premier couplet commençait par : « Le créateur de cette chansonnette/ Passait jadis pour un vrai chevalier (*sic*)/ D'autres encore parmi tant de grosses têtes/ Ont, dans l'épreuve, complètement perdu pied... »

32. Un tribunal spécial l'aurait même condamné à mort, à Alger, le 27 mai 1944, par contumace (<http://ostfront.forumpro.fr/t3860-maurice-chevalier-pendant-les-2-guerres-mondiales>).

33. Mistinguett aurait alors usé de ses relations diplomatiques avec le roi d'Espagne, Alphonse XIII, pour le faire libérer.

obtenu, en échange de sa prestation, la libération de dix prisonniers originaires de Ménilmontant, comme lui, et de Belleville. La presse publia reportage et photos (fig. 6a). Et bientôt, les rumeurs de véritables tournées des camps et des villes d'Allemagne se répandirent : après *Radio-Londres*, un quotidien londonien et même le magazine américain *Life* présentèrent Chevalier comme un « collabo ».

C'est pour cela que, quelques semaines après la Libération, au petit matin du 14 septembre 1944, trois hommes en armes accèdent au Bordial, appréhendent l'artiste et le conduisent au Service d'ordre patriotique (SOP), logé au 3^e étage du vétuste immeuble Véchembre, à Périgueux³⁴.

Il a longuement raconté cette mésaventure et dit sa terreur devant le très inquiétant « capitaine FTP » *Doublemètre*. Cet Andrej Urbanovitch avait pris en mains l'épuration en Dordogne³⁵ et semblait « oppressé de haine » à son égard...

On l'interroge³⁶. On le photographie dans le bureau de *Doublemètre*, entre les portraits de Staline et de De Gaulle³⁷. Il fait, écrit-il, « très bonhomme que l'on va fusiller » (fig. 6b). On le montre à quelques FTP, dont Yves Péron,

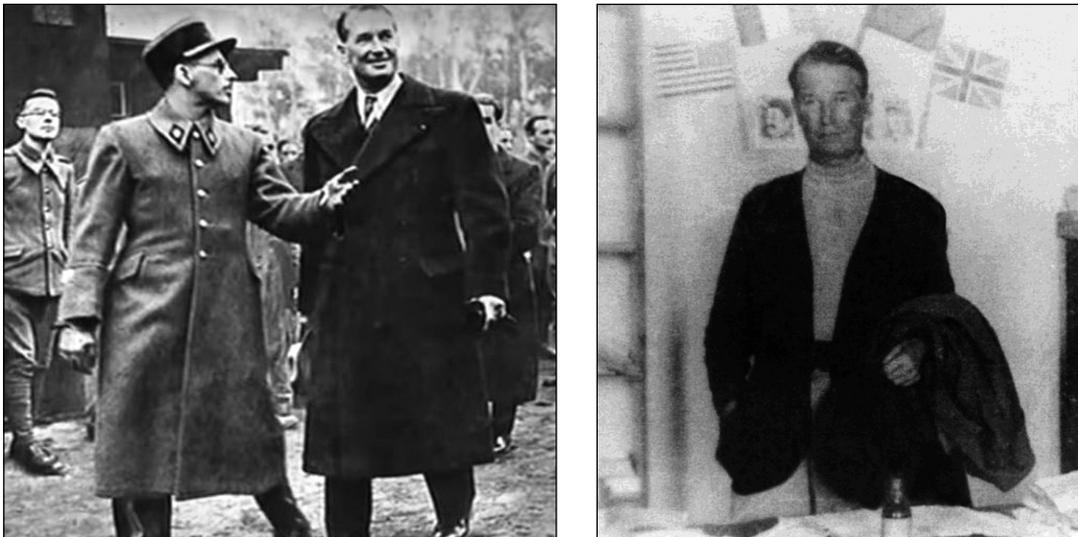


Fig. 6. Maurice Chevalier. a, visite au stalag d'Altengrabow en Allemagne (Presse de l'époque) ; b, terrorisé, dans le bureau de Doublemètre à Périgueux en 1944 (PENAUD, 2013).

34. C'était l'ancien siège de la Légion française des combattants, à l'angle de la rue Antoine-Gadaud et de la rue Wilson, alors soutenu par d'énormes étais de bois.

35. Sous la tutelle du commissaire René Redouté, le bien nommé...

36. CHEVALIER, 1946 ; GILLOT et LAGRANGE, 2002 ; LAGRANGE, 1993 et 2007 ; PENAUD, 2013.

37. PENAUD, 2013.

futur député... Mais, au soir, on finit par le libérer, après lui avoir suggéré – sans succès – de chanter *Y'a de la joie*. Son *exeat* aurait été facilité, dit-on, par l'aimable Lucien Barrière, membre du SOP et futur maire de Périgueux...

Las ! Cette triste aventure laissa des traces et, peu après, Chevalier finira par demander : « De quoi m'accuse-t-on, en résumé ? [...] Je croyais à Pétain au début de son règne. Qui n'y croyait pas ? [...]. J'ai chanté onze fois à *Radio-Paris*, en quatre ans. Alors qu'on insistait pour que je chante hebdomadairement. Que serait-il arrivé si j'avais refusé catégoriquement ? »³⁸ Pierre Dac vient le voir, l'entendre et finit par plaider en sa faveur. Même Aragon le défendra le 9 octobre, dans un article du quotidien communiste *Ce soir*.

Peu après, sa création, en septembre 1944, de *Fleur de Paris*, véritable hymne rassembleur de la Libération, avec Jacques Hélian et son orchestre, allait faire oublier tout cela : « C'est une fleur de Paris,/ Du vieux Paris qui sourit,/ Car c'est la fleur du retour,/ Du retour des beaux jours./ Pendant quatre ans dans nos cœurs,/ Elle a gardé ses couleurs,/ Bleu, Blanc, Rouge,/ Avec l'espoir elle a fleuri./ Fleur de Paris... »

Enfin, le 30 novembre 1945, après examen du dossier de « Monsieur Maurice Chevalier, 14, avenue Foch, Paris », le Comité national d'épuration des professions d'artistes dramatiques lyriques et de musiciens exécutants, 3, rue de Valois, Paris I^{er}³⁹, conclura, après délibération et à la majorité : « Pas de sanction ». Et, le 8 juin 1946, à Périgueux, au théâtre de verdure du Parc Gamenson, Maurice Chevalier obtiendra un triomphe au gala des anciens de la Résistance...

La mort du *feldwebel* Joseph Munch

Un peu plus loin, à quelque deux kilomètres en aval du bourg de Cadouin, sur un tronçon du Bélingou, nommé naguère « le ruisseau d'Escoutal », au pied du massif de la Garenne, se devinent encore les quelques ruines d'un très vieux moulin, peu avant la Croix-du-Laquet⁴⁰. Ici va se produire un événement : la mort du premier Allemand, tué par un résistant en Dordogne, le samedi 23 octobre 1943⁴¹.

Dans le fossé de la route, deux jeunes de l'Armée secrète, groupe Roland, attendent un camion d'approvisionnement. Survient la Citroën du

38. Jo Bouillon futur époux de Joséphine Baker, dirigeait alors le grand orchestre de cette station de radio des Champs-Élysées, placée sous la direction de la *Propaganda-Abteilung Frankreich*.

39. C'est aujourd'hui l'adresse du ministère de la Culture.

40. Cette demeure (GOURGUES, 1873 ; carte IGN 1937 Ouest), en rive gauche du ruisseau, est devenue, sur la carte, la Croix-des-Laquais... On a oublié sans doute que le Laquet en question était tout simplement une petite retenue d'eau, un petit lac, ce que nous a confirmé Chantal Tanet.

41. PÉNAUD, 1999 et 2013, p. 136-137 ; GILLOT et MAUREAU, 2011, p. 190 et 406.

*feldwebel*⁴² Joseph Munch (depuis 2 ans bras droit du chef de la Commission allemande de contrôle de l'armistice de Bergerac⁴³), conduite par le caporal Rudolf Lenz, et venant de Périgueux puis de Sarlat. Ils s'arrêtent pour leur demander leur identité. L'enquête précisera : « Si [le véhicule] ne s'était pas arrêté, il n'y aurait eu aucun incident⁴⁴ ».

L'un des maquisards, le Cadunien⁴⁵ Robert Mathé, 20 ans, naguère engagé dans l'Armée d'Armistice⁴⁶ (fig. 7a), obtempère : le second, Robert Challon, *alias* Bob, dépourvu de tout papier, s'enfuit vers les ruines, poursuivi par le *feldwebel*, mitrailleuse au poing. Le revolver de Mathé met fin à la poursuite et Munch est grièvement blessé. Le chauffeur le charge dans la Citroën et le conduit à l'hôpital de Bergerac, où il meurt, touché au poumon et au rein, vers 19h30. Au sortir d'une chapelle ardente au siège de la Commission allemande de Bergerac, il est enterré au cimetière du Nord de Périgueux, le 27 octobre à 10 heures⁴⁷. Le cercueil, arrivé en camionnette, est porté par six soldats allemands, suivi par divers officiers⁴⁸, une centaine de soldats et trente Géorgiens. Au milieu, sont les gerbes et couronnes des services allemands. Après les mots du pasteur, viennent les hommages allemands, puis trois salves de mousquetons⁴⁹.

Le soir même de la mort du *feldwebel* et le lendemain, dimanche 24 octobre, Cadouin est investi par les Allemands⁵⁰, fouillé et certaines maisons sont pillées. Ils profèrent des menaces : « Si le meurtrier n'est pas pris, vingt otages seront arrêtés. » Toute la population est consternée⁵¹. Raymond Mathé, père de Robert, lui aussi résistant, « fort honnête homme et conseiller municipal⁵² », et son voisin Besse, sont, seuls, arrêtés et déportés à Buchenwald⁵³. Déjà nombre de Caduniens ont gagné la forêt. Heureusement, les représailles s'arrêtèrent là.

42. Grade de sous-officier allemand, équivalent à peu près à celui d'adjudant-chef. Aujourd'hui classé OR-6 dans le *Tableau de correspondance des grades* de l'OTAN.

43. *Waffenstillstandskommission* ou *WAKO*.

44. Rapport des circonstances de la mort du *feldwebel* Munch par le capitaine Lhopiteau (chef du détachement de liaison avec la Commission allemande de contrôle de Bergerac) à la Direction des services de l'Armistice, hôtel Thermal, Vichy, le 25 octobre 1943 (lettre 3 138) (Archives départementales de la Dordogne (ADD), enquête de Michèle Mathé-Fourteaux, fille de R. Mathé).

45. À l'époque, on disait surtout *cadouin*. Le terme *cadunien* était plutôt réservé aux moines de Cadouin.

46. Rapport des circonstances de la mort du *feldwebel* Munch, ADD, enquête de M. Mathé-Fourteaux.

47. *Ibid.*

48. Notamment le chef de la Commission de Bergerac, le commandant de la Place et celui de la Police de Périgueux. Compte-rendu des Renseignements généraux, ADD, coll. M. Mathé-Fourteaux.

49. *Ibid.*

50. Par les gendarmeries (française et allemande), une compagnie allemande (en fait, des Géorgiens) et le *Sicherheits-Dienst*. Le *SD* était le terrible service de sécurité du *Reichsfürher* Himmler, que les Français appelaient la *Gestapo*. La mitrailleuse du *feldwebel* est retrouvée : elle n'a pas servi (le chargeur est complet).

51. Lettre du colonel Delluc au préfet de la Dordogne, 28 octobre 1944 (courrier 5398), ADD, enquête de M. Mathé-Fourteaux.

52. *Ibid.*

53. Ils figureront parmi les rescapés.



Fig. 7. La mort du *feldwebel*. a, Robert Mathé, soldat (coll. M. Mathé-Fourteaux) ; b, la stèle commémorative du ruisseau d'Escoutal.

On est surpris de cette relative clémence, alors que Rouffignac sera brûlée quelques mois plus tard. Trois raisons l'expliquent peut-être : 1 - Malgré la présence du *Sicherheits-Dienst*, nous ne sommes qu'en octobre 1943 ; 2 - Le colonel G.-B. Delluc, faisant fonction de maire⁵⁴, accueille crânement les Allemands qui l'interpellent (« Je suis le colonel Delluc, veuillez vous mettre au garde à vous », répond-il) et joint Jean Popineau, préfet de la Dordogne, qui est « allé à Limoges à ce sujet » et qui ajoute : « Les autorités intéressées [*sic*] me font savoir que les mesures que vous craignez ne seront pas prises⁵⁵ ». 3 - Comme souvent en Périgord, la gastronomie vient brocher sur le tout. Par hasard... Le fils du maire Amédée Calès, prisonnier de guerre, était affecté dans la ferme du frère du commandant de l'unité accourue à Cadouin : un repas fut organisé à l'auberge Calès...⁵⁶

Une stèle commémore l'événement (fig. 7b) : « En hommage au résistant Robert Mathé, enfant de Cadouin, qui, en ce lieu, le 22 octobre 1943, a, au

54. À la demande du maire Calès (et non « délégué » par le gouvernement, comme dit FAUCON, 1990, p. 134). La délégation n'intervenait que dans les communes de plus de 2 000 habitants.

55. Témoignage de Guy et Jacques Bouant (et non « Bonant », selon FAUCON, 1990, p. 131) ; correspondance entre le colonel Delluc et le préfet Popineau (28 octobre et 5 novembre 1943) ; LAGRANGE, 2007, p. 62 ; DUTARD, 1990, p. 134. Pour Lucien Dutard (secrétaire de mairie et instituteur de Cadouin, soldat en 39-40 avec le 50^e RI, puis actif résistant « depuis 1939 », capitaine FFI (PENAUD, 2010), et plus tard conseiller général et député et maire de Boulazac), le colonel, faisant fonction de maire, « grâce à sa connaissance des problèmes administratifs et à son courage, a pratiquement neutralisé les dangers qui ont pesé sur la population, notamment sur les résistants » (L. Dutard, *in litt.*, 5 décembre 1988 ; GILLOT et MAUREAU, 2011, p. 190). La mère Granier, supérieure du couvent, avait agi également de son côté et adressé une longue lettre au préfet, qui la rassura pour Cadouin.

56. FAUCON, 1990, p. 134, d'après L. Dutard.

cours d'une mission, abattu le premier nazi en Dordogne⁵⁷ ». Robert Mathé fut arrêté plus tard, lors de l'affaire de Pont-Saint-Mamet, le 5 mars 1944, par le Groupe mobile de Réserve du capitaine Jean et remis aux Allemands. Il fut emprisonné à Limoges, sévèrement « tabassé ». Il perdit un rein et échappa de peu à la mort. Guingouin et les Américains libéreront Limoges le 21 août, quelques heures avant qu'il ne soit fusillé avec les autres résistants. Le lendemain, il racontera ce miracle à ses parents : « Quelle émotion pour ces hommes qui se préparaient à mourir... D'une seule voix, la *Marseillaise* éclata et les maquisards prisonniers se ruèrent dehors⁵⁸ ».

Il pourra reprendre le combat, malgré les graves séquelles de sa détention, et nous quittera en 1962, à 39 ans⁵⁹.

L'extraordinaire grotte de Cussac

La grotte ornée de Cussac (Le Buisson-de-Cadouin) se signale au niveau de la rive droite du Bélingou par une cascade sur tuf, issue de son réseau actif, toujours en activité, même pendant les périodes de plus grande sécheresse : c'est la source du moulin de Farfal⁶⁰, à 3,5 km en aval de Cadouin⁶¹. La grotte s'ouvre en fait à une dizaine de mètres au-dessus du ruisseau, sur le flanc du massif rocheux. Sa large entrée (fig. 8a), donnant sur une petite galerie obstruée depuis des millénaires, était connue depuis longtemps⁶².

La découverte par le Bergeracois Marc Delluc (Spéléo-Club de Périgueux) (fig. 8b), date du 30 septembre 2000, à la suite de la tenace désobstruction d'un important éboulis de blocs et de plaquettes calcaires⁶³. Son étude est menée avec beaucoup de prudence par les préhistoriens dans un souci de conservation maximum, mais aussi avec beaucoup de lenteur car la grotte est envahie par des émanations importantes de CO². Des publications partielles permettent petit à petit de prendre connaissance de la richesse de son décor pariétal et de son environnement archéologique⁶⁴.

57. D'après les autres sources d'information (y compris la lettre du colonel Delluc et le rapport officiel du capitaine Lhopiteau au gouvernement de Vichy, ADD, enquête de M. Mathé-Fourteaux), la date est bien le samedi 23 octobre 1944 et non le 22.

58. Lettre du 22 août 1944, ADD, enquête de M. Mathé-Fourteaux.

59. Michèle Mathé-Fourteaux (*in litt.*, 18 mars 2019).

60. Ou Farfail (carte de Belleyme, Dordogne, 29-30).

61. Carte IGN, 1:25000, Le Bugue, n^{os} 5-6.

62. Il est très probable que Denis Peyrony, natif de Cussac, avait bien connu l'entrée de la grotte de Cussac, à quelques centaines de mètres de sa maison natale, lorsqu'il était enfant. Il y aurait même mené quelques fouilles, mais il ne cite pas la grotte de Cussac dans son *Périgord préhistorique* (1949).

63. En 2008, notre ami Marc Delluc (1957-2017) nous a réservé une visite particulière, très complète, de la caverne (amont et aval), qu'il avait découverte, puis topographiée avec deux autres membres du SCP, H. Durif et F. Massoulier. Nous lui en sommes très reconnaissants. Il fut fait chevalier des Arts et Lettres le 28 novembre 2015.

64. JAUBERT, 2008 ; LEDOUX *et al.*, 2016.



Fig. 8. Grotte de Cussac. a, entrée de la caverne ; b, Marc Delluc, inventeur de la grotte ornée en septembre 2000, chevalier des Arts et Lettres.

La grotte se présente comme une imposante galerie subhorizontale, creusée dans un massif de calcaire campanien 4-5, longue de 1 600 m, large de 10 à 15 m et haute d'une douzaine de mètres.

Les gravures, très bien conservées, sont de grandes dimensions, le plus souvent très lisibles en raison de la nature de la roche. La décoration de la galerie est constituée d'une dizaine de panneaux ornés de motifs animaliers de grande taille : plus de 150 grandes figures de bisons, chevaux, mammouths, bouquetins et autres (fig. 9). Le panneau principal est composé d'une extraordinaire accumulation d'animaux gravés (bisons, chevaux, mammouths) mais aussi de curieux tracés d'animaux quasi caricaturaux ou inhabituels (des oiseaux, un ours et même une tête de loup...), avec au moins deux figures féminines de profil, penchées en avant, portant deux longs seins ptosés et une ceinture pour l'une des deux, et plusieurs signes plus ou moins circulaires, parfois échancrés, comme ceux des grottes ornées gravettiennes du Quercy.

Quelques panneaux, surtout dans la partie amont, sont décorés de motifs quasi exclusivement symboliques et humains : ainsi des tracés vulvaires de plusieurs modèles, dont un signe en pomme analogue à ceux de la grotte de Roucadour (Lot) et des sexes masculins hypertrophiés, dressés verticalement et terminés en haut par le gland séparé de la verge par le sillon balano-préputial, associés directement à des tracés en oméga évoquant une schématisation particulière de sexes (ou de massifs fessiers) féminins. Enfin deux figures féminines de profil, de grande taille, légèrement penchées en avant, avec quelques mèches de cheveux sur la nuque (ressemblant beaucoup à la femme du plafond des hiéroglyphes de la grotte de Pech-Merle (Lot)).



Fig. 9. Grotte de Cussac. Un des panneaux gravés. Deux bisons affrontés et un cheval (photo de presse, ministère de la Culture, archives SHAP).

Les thèmes, leur organisation et leur style montrent une très grande parenté avec les grottes quercynaises gravettiennes, en particulier avec la grotte de Pech-Merle⁶⁵. En outre, dans des bauges d'ours creusées dans le sol argileux, ont été découverts des vestiges humains concentrés dans au moins quatre emplacements. Un fragment de côte a donné lieu à une datation 14C : $28\ 103 \pm 243$ BP en date calibrée⁶⁶, correspondant au Gravettien. Les relations entre l'art des parois et les vestiges trouvés au sol semblent avérées : la grotte ornée de Cussac, associée à un lieu de sépultures multiples, est un sanctuaire majeur du début du Paléolithique supérieur.

Elle est classée parmi les plus importantes grottes ornées paléolithiques. Certains la surnomment « le Lascaux de la gravure ».

Un petit paysan devient un grand préhistorien : Denis Peyrony (1869-1954)

À environ 2 km à l'est de la grotte de Cussac, sur les hauteurs, se trouve le minuscule village de Cussac, dominé par une sévère église romane, égayée par un modeste clocher-mur et un portail gothique. C'est au domaine de La Garde, que naquit, d'une famille de paysans, le 21 avril 1869, Denis Peyrony.

65. LORBLANCHET, 2001.
66. $25\ 120 \pm 120$ BP.

« Élevé dans la vie rude mais saine des champs »⁶⁷, il deviendra un des grands préhistoriens du début du xx^e siècle.

De l'école primaire supérieure de Belvès, il passe le concours de l'École normale de Périgueux et fait son service militaire au 108^e RI de Bergerac. Devenu instituteur-adjoint, il est nommé le 1^{er} octobre 1891 aux Eyzies, région révélée par les travaux d'É. Lartet et H. Christy, trente ans plus tôt. Il s'y marie en 1893⁶⁸.

Sa passion pour la Préhistoire se manifeste très vite. Dès 1894, il suit, dit-on, un cours donné par Émile Cartailhac. Aux Eyzies, il se lie d'amitié avec le Dr Louis Capitan et avec le jeune abbé Henri Breuil. Le Dr Capitan fut leur maître pendant de nombreuses années et participa à leurs découvertes et à leurs publications⁶⁹.

Son but principal est de trouver des arguments précis pour établir une chronologie des cultures des Préhistoriques ayant vécu en Périgord. Il va passer sa vie à fouiller et l'inventaire des sites étudiés par lui serait fastidieux : son nom est attaché à tous les gisements de référence de la région. Les stratigraphies des abris de La Ferrassie, Pagès (ou Le Ruth), Laugerie-Haute, La Madeleine et Villepin, tenant compte de l'aspect des objets lithiques et osseux, lui permettent de couvrir toutes les cultures, depuis la fin du Paléolithique moyen jusqu'à la fin du Paléolithique supérieur de - 50 000 ans à - 10 000 ans environ : de l'Aurignacien au Magdalénien. Ses fouilles l'ont amené à la découverte de nombreux restes humains, en particulier les sépultures néandertaliennes de La Ferrassie, mais aussi à la découverte d'objets de parure, d'objets d'art mobilier en os ou en pierre, de vestiges d'abris rocheux décorés, de blocs gravés ou sculptés enfouis dans les couches archéologiques qu'il étudiait.

À partir de 1901, il découvre la majorité des grottes ornées des environs des Eyzies. En 1902, en présence de Mortillet, Cartailhac et Rivière, notamment, lors d'une excursion de l'Association française pour l'Avancement des sciences, Peyrony et Breuil vont convaincre le monde savant de l'existence sous terre d'un art paléolithique, déjà mis en évidence à La Mouthe par le Dr L. Rivière en 1895. Le nom de D. Peyrony est associé à ceux de H. Breuil et de L. Capitan pour la publication de ces magnifiques découvertes d'œuvres pariétales, étudiées par H. Breuil. Étudiant le gisement du Fourneau du Diable (1920-1932), il met au jour un campement solutréen au pied de la falaise en rive droite de la Dronne et découvre un admirable rocher orné, entre autres, de deux aurochs sculptés en bas-relief (fig. 10a).

En 1911, D. Peyrony est nommé chargé de mission de la Commission des Monuments historiques. Il s'oppose en 1913 à la vente de la sculpture de

67. WHITE et ROUSSOT, 2003 ; GROENEN, 1994. Peyrony fut élevé par son oncle, instituteur à Sireuil puis à Cussac.

68. Il abandonne l'enseignement en 1910.

69. PEYRONY, 1949.

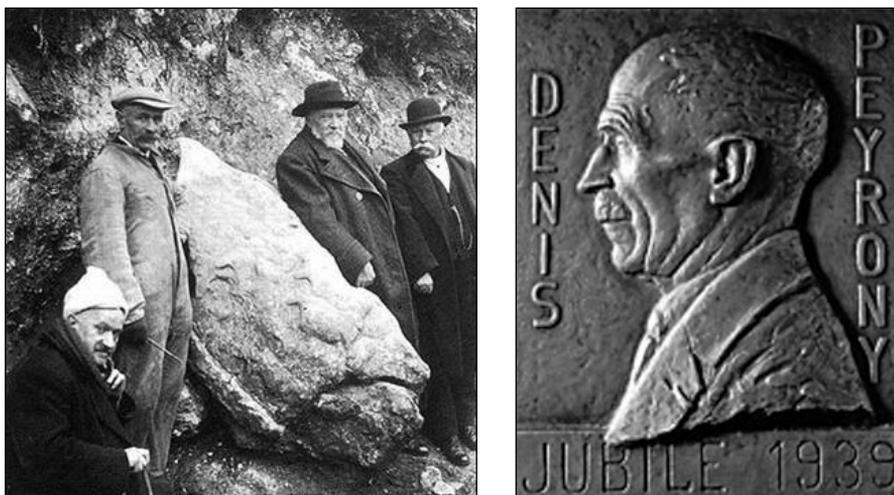


Fig. 10. Le préhistorien Denis Peyrony. a, en tenue claire, il présente la sculpture du Fourneau du Diable à L. Didon, G. de Fayolle et M. Féaux (iconothèque de la SHAP) ; b, son profil par Pryas, au musée des Eyzies, pour son jubilé en avril 1939.

l'abri du Poisson, lutte contre les ravages causés par Otto Hauser⁷⁰, auteur de la découverte des squelettes du Moustier et de Combe Capelle, vendus à Berlin. À cette époque, il négocie l'achat du château des Eyzies pour y établir un musée. Il en sera, après la guerre, le premier conservateur. Il fait acquérir par l'État les sites du Moustier, de Laugerie Haute et de La Micoque, abandonnés par Otto Hauser. Il est nommé inspecteur des monuments historiques en 1929 et inaugure la statue de l'homme de Néandertal du musée en 1931 (fig. 10b).

En bref, cet enfant de Cussac a découvert les principales grottes ornées des Eyzies et contribué, par l'étude de la stratigraphie, à établir la chronologie du Paléolithique en Périgord. Il s'est intéressé à la préservation des sites et au développement du tourisme. On lui doit une centaine de publications. Il avait même fait le projet, vers 1940, d'une école ou d'un institut de la Préhistoire aux Eyzies. Il nous a quittés le 25 novembre 1954.

Vers la Dordogne

Le visiteur risque d'être surpris. S'il consulte la carte de Belleyrne⁷¹, sur la rive gauche du Bélingou, à quelque 500 m après la résurgence de la

70. DELLUC, 1999.
71. Belleyrne, Dordogne, 29-30.

grotte de Cussac, il lit, à Aillac⁷², tout près de la petite icône d'un établissement religieux, la mention « AB de F. Ruinée ». Une abbaye de femmes en aval de Cadouin, tout près de plusieurs fontaines, d'un pigeonnier et d'un moulin⁷³ ? Sur le coteau, s'élève un grand pan de mur, solitaire et scandé par trois arcs brisés en tiers point, semblant bien dater du XII^e siècle. En fait, ce sont les restes d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de Cadouin, dont on sait peu de choses, sinon ses souffrances lors des guerres de Cent Ans et de Religion, sans compter les mutilations liées à la récupération intensive de moellons...

C'est maintenant la fin du chemin : voici, dominant d'environ 50 m la rive droite du Bélingou, tout près de son confluent avec la Dordogne, l'église romane au clocher carré et le petit village perché de Calès, jadis la *Parochia Calensis*, mentionnée dès 1124.

De là-haut, la Dordogne paraît s'évaser comme un grand fleuve. Juste après le confluent du Bélingou avec sa rive gauche, a été édifié le barrage de Mauzac⁷⁴. Il a été construit de 1838 à 1843, pour alimenter, en aval, le canal latéral (de navigation et d'irrigation) de Lalinde⁷⁵, allant du barrage de Mauzac à celui de Tuilières⁷⁶, via Couze, long de 15 kilomètres et aujourd'hui déclassé⁷⁷. En amont et en aval de Lalinde, il permettait de court-circuiter les hauts fonds (les *malpas*) de la rivière (le Grand Thoret, la Gratusse et le Gratussou), gênant la navigation des gabares et autres courpèts, quand les eaux, en période de « maigre », n'étaient pas « marchandes »⁷⁸. Ce barrage a été rehaussé à deux reprises pour permettre la production d'électricité « au fil de l'eau », devenant ainsi « hydro-électrique ».

Un de ces *malpas*, juste en aval du barrage de Mauzac (et donc tout près de l'embouchure du Bélingou), fut sans doute le *Trajectus* de *Diolindum*, cité par l'*Itinéraire* dit d'Antonin (plutôt à la fin du III^e - début du IV^e siècle, sous Dioclétien). Un peu plus loin, en aval de Lalinde, c'est au saut de la Gratusse, que vivait – n'en doutons pas – un terrible monstre : le Coulobre (fig. 11). Dans une caverne, non loin de l'abouchement du Bélingou, ce dragon herpétiforme dévorait les moutons, leurs bergers, les bateliers et brisait leurs bateaux. Il déplaçait sournoisement les écueils de la rivière et l'asséchait d'un coup en s'y désaltérant.

72. Aujourd'hui Aillas, sur certaines cartes.

73. AMAGAT, 2003.

74. Il est situé sur la commune de Badefols-sur-Dordogne (autrefois Badefol-de Cadouin). Le village de Mauzac se trouve sur la rive droite, à 1 500 m en amont.

75. Le roi Louis-Philippe s'étonna de la durée de ces travaux : « Mais le canal de Lalinde, on le pave donc avec des pièces de cent sous ! » Peut-être pensait-il à la « Route de quarante sous », dans les Yvelines, près de Saint-Germain-en-Laye : elle devait ce surnom au salaire des ouvriers payés 40 sous par jour.

76. Construit en béton, de 1905 à 1908, par l'ingénieur Albert Claveille, futur ministre des Travaux publics et des Transports, natif de Mouleydier.

77. Carte d'État-major, n° 182, 1 : 80000, Bergerac SE.

78. SECRET, 1972.



Fig. 11. Le terrible Coulobre terrassé par saint Front. Œuvre de Marcel Pajot
(*L'Agriculteur de la Dordogne*, n° 1207, 20 décembre 1996).

Heureusement saint Front, évangéliste du Périgord, le tua et, depuis ce temps, les rochers sont, dit-on, teintés de rouge et la chapelle Saint-Front de Colubri a été érigée au XII^e siècle, au-dessus de Lalinde...⁷⁹

B. et G. D.⁸⁰

Bibliographie

AMAGAT G., 2003. « Prieuré d'Aillac, Molières. Une chapelle oubliée », dans *Actes du 10^e colloque des Amis de Cadouin, août 2003*, p. 49-51.

CHEVALIER M., 1946. *Ma route et mes chansons, I, La Louque*, Paris, Julliard.

79. Le lecteur attentif aura noté que le Coulobre de la Dordogne était de sexe masculin, alors que la Coulobre de la fontaine de Vacluse était de sexe féminin...

80. Notre gratitude va à Hubert de Commarque, qui nous a accompagnés dans l'exploration du Bélingou souterrain, et à Alain Crémieux, qui nous a narré, en présence de M^{me} Lucienne Kœgler, ses souvenirs de réfugié à Cadouin. À propos de la mort du *feldwebel* Munch, nos remerciements vont aux frères Guy et Jacques Bouant, pour le récit qu'ils nous ont fait, à Lucien Dutard, qui nous a décrit la vie à Cadouin sous l'Occupation et donné un long texte (très résumé dans le livre de M. Faucon), et, tout particulièrement, à M^{me} Michèle Mathé-Fourteaux, fille de Robert Mathé, qui nous a communiqué ses souvenirs et les éléments de sa minutieuse enquête. Nous devons à notre ami du Spéléo-Club de Périgueux, Marc Delluc, de nous avoir, longuement, fait visiter sa magnifique découverte, la grotte ornée de Cussac et, à propos de Denis Peyrony, à nos divers collègues qui nous ont permis de travailler, depuis des décennies, sur l'histoire de la Préhistoire en Périgord. Enfin, l'un d'entre nous ne saurait oublier tout ce qu'il doit à son grand-père, le colonel Gustave-Barthélemy Delluc, cadunien de souche, homme de science, de culture et de devoir.

- CRÉMIEUX A., 2003. « Deux mois au Paradis. Une famille juive protégée par les sœurs de Cadouin, en 1944 », *Actes du 8^e colloque des Amis de Cadouin, août 2001*, p. 25-29.
- GOURGUES vte de, 1873. *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie nationale.
- DELLUC B. et G., 1983. « Le suaire de Cadouin : une toile brodée », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CX, p. 162-179.
- DELLUC B. et G., 1996. « L'eau à Cadouin », *Actes du 2^e colloque des Amis de Cadouin, août 1995*, p. 55-71.
- DELLUC B. et G., 1997. « Le suaire de Cadouin et la première croisade », *Actes du 3^e colloque des Amis de Cadouin, août 1996*, p. 3-10.
- DELLUC B. et G., 1998. « L'archéologie cistercienne de Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXV, p. 383-416.
- DELLUC B. et G., 1999. « L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXVI, p. 705-748.
- DELLUC B. et G., 2001. « Le suaire de Cadouin et son frère, le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse). Deux pièces exceptionnelles d'archéologie textile », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXVIII, p. 607-626.
- DELLUC B. et G., 2002. « L'eau dans la vie des moines de Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXIV, p. 523-542.
- DELLUC B. et G., 2014. « Un mystérieux esprit frappeur à Cadouin en 1940 », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 136, p. 21-44.
- DELLUC B. et G., 2015. « Un esprit frappeur à Cadouin en 1940. Rapports et expertises médicales », *Actes du 21^e colloque des Amis de Cadouin, août 2014*, p. 49-88.
- DELLUC B. et G., 2018. « Des mystérieux Gavaches en Périgord au XV^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLV, p. 357-366.
- DUTARD L., 1990. « Souvenirs de la période 1939-1945 », tapuscrit très complet (adressé à G. Delluc), résumé dans la publication de FAUCON, 1990.
- FAUCON M. et al., 1990. *Francs-Tireurs et Partisans français en Dordogne*, Tulle, Maugein.
- GILLOT J.-J. et LAGRANGE J., 2002. *L'Épuration en Dordogne selon Doublemètre*, Périgueux, Pilote 24.
- GILLOT J.-J. et MAUREAU M., 2011. *Résistants du Périgord. 1500 notices inédites et illustrées*, Bordeaux, Sud Ouest.
- GROENEN M., 1994. *Pour une histoire de la Préhistoire*, Grenoble, Jérôme Milon.
- JAUBERT J., 2008. « L'art pariétal gravettien en France : éléments pour un bilan chronologique », *Paléo*, n° 20, p. 439-471.
- KÆGLER L., 2001. « Les sœurs de Cadouin », *Actes du 7^e colloque des Amis de Cadouin, août 2000*, p. 80-84.
- KÆGLER L., 2004. « Le Bordial (près de Cadouin) pendant la guerre 1939-1945 », *Actes du 9^e colloque des Amis de Cadouin, août 2002*, p. 49.
- LAGRANGE J., 1993. *1944 en Dordogne*, Périgueux, Pilote 24.
- LAGRANGE J., 2007. *Dictionnaire de la Résistance. Dordogne*, Périgueux, Pilote 24.
- LEDoux L. et al., 2016. « Traces of Human and Animal Activity in Cussac Cave (Le Buisson-de-Cadouin, Dordogne, France): Preliminary Results and Perspectives », *Quaternary International*, p. 1-14, ill.

- LORBLANCHET M., 2001. « Cussac, fantastique grotte gravée de la Préhistoire », *Archéologia*, n° 381, p. 4-8.
- PENAUD G., 1999. *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac.
- PENAUD G., 2010. « Lucien Dutard et la Résistance », *Le Journal du Périgord*, mai, n° 184, p. 12-14.
- PENAUD G., 2013. *Histoire de la Résistance en Périgord*, Bordeaux, Sud Ouest.
- PEYRONY D., 1949. *Le Périgord préhistorique. Essai de géographie humaine. Liste des stations, gisements, monuments divers connus avec leur bibliographie*, Périgueux, Société historique et archéologique du Périgord.
- SECRET J., 1972. *La Dordogne au fil de l'eau*, Périgueux, Fanlac.
- WHITE R. et ROUSSOT A., 2003. « Résumé de ma vie, une note autobiographique de Denis Peyrony », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXX, p. 453-472.

Le four à pain de La Grange à Montagnac-la-Crempse

par la Pierre angulaire*

Descriptif

Le four à pain constitue l'une des nombreuses constructions que comporte la propriété de La Grange, ancienne exploitation agricole.

Il est situé à proximité de la très belle maison de maître, dans un petit bâtiment de plan rectangulaire (fig. 1) : son grand axe est orienté est-ouest, le

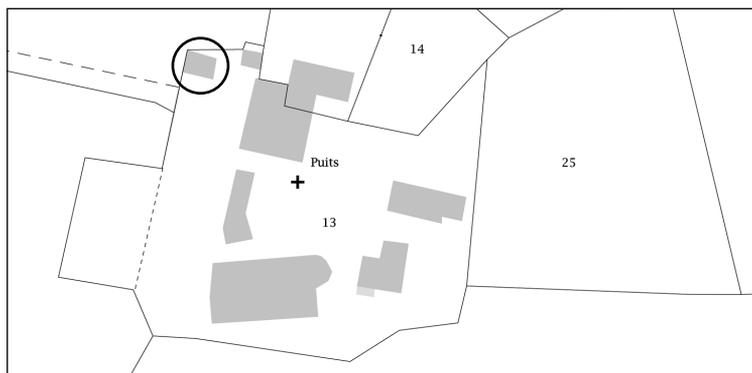


Fig. 1. Plan cadastral, La Grange, 2019 (www.cadastre.gouv.fr).

* Marylène Beau, Alette Grelier, Josette et Luc Mayeux (antenne de la Pierre angulaire de Vergt) ; Philippe Prévot-Leygonie pour la partie historique. www.lapierreangulaire24.fr

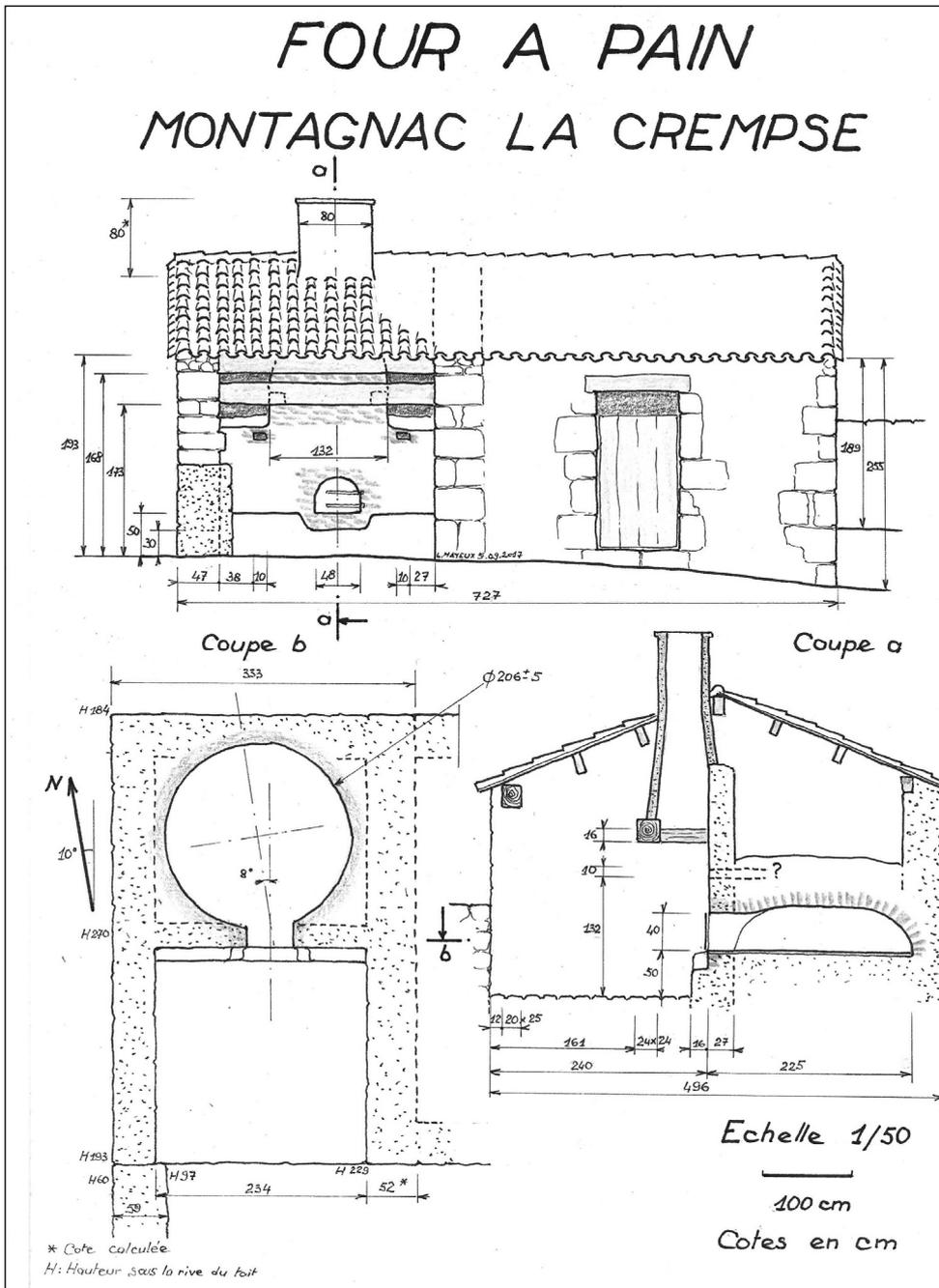


Fig. 2. Relevé et coupes.



Fig. 3. L'ensemble fournil-resserre vu du nord.

four étant situé à l'ouest (fig. 2). La resserre située à l'est comporte une porte en façade sud et un fenestrou en façade nord. Cette resserre a été construite après le four en s'adossant à son mur, ce que l'on peut déduire de l'absence de liaison (harpage) de son mur nord avec le mur du four (fig. 3). La maçonnerie est faite de petits moellons de calcaire liés à la terre avec des joints très étroits caractéristique de la maçonnerie d'autrefois. Les baies sont encadrées de gros moellons appareillés.

Le bâtiment est couvert d'un toit en bâtière reposant sur sept pannes. Sur celles-ci, des voliges posées dans le sens de la pente supportent les tuiles canal.

Le « four » est composé du fournil, ouvert vers le sud, et du four proprement dit au nord (fig. 4 et 5).

Le fournil est délimité par la façade du four, le mur pignon et le mur de refend séparant le four de la resserre. Il contient la cheminée permettant l'évacuation des fumées dont la partie antérieure repose sur une grosse solive.

La façade du four comporte la gueule du four obturée par une porte en tôle de fer munie de deux pentures articulées à droite et d'un loquet (fig. 6). L'efficacité de la fermeture est assurée par un cerclage métallique scellé dans la façade du four dans lequel sont fixés les gonds. Deux ouvertures (ouras) délimitées par des briquettes, de part et d'autre de la cheminée, permettent l'entrée d'air pour un meilleur tirage pendant la chauffe (fig. 7). Elles débouchent dans le four mais n'ont pu être localisées en raison de l'étroitesse de la gueule du four et de la chaleur résiduelle après le fonctionnement de



Fig. 4. Fournil vu du sud.



Fig. 5. Vue d'ensemble du sud-ouest.



Fig. 6. Le four.



Fig. 7. Ouras.

la veille. Il semble que ces ouras ne fonctionnent pas normalement car ils présentent des traces de fumée.

Le mur de façade du four qui soutient l'arrière de la cheminée est interrompu à mi-hauteur. À la base, il présente une surépaisseur qui forme une sorte de plinthe dont la fonction n'est pas claire.

Le sol du fournil est pavé en pierre (fig. 8).

Le four proprement dit a son entrée décalée vers la droite (est) par rapport à l'axe du fournil et fait un angle d'environ 8° (détermination graphique) s'il est bien centré entre les deux murs est et ouest. Il aurait donc été utile de contrôler l'orientation de la façade du four qui est peut-être déviée du même angle.



Fig. 8. Sol du fournil pavé en pierre.

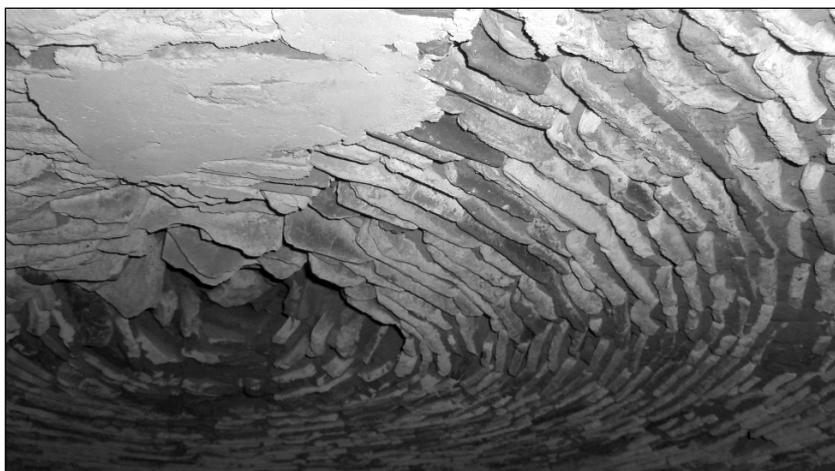


Fig. 9. Voûte du four.

Il a la forme habituelle d'une voûte très aplatie, construite avec des briquettes posées de chant et scellées à la terre argileuse (fig. 9). Il est recouvert de terre pour une meilleure inertie thermique. La sole est couverte de carreaux carrés de terre cuite.

Historique

La commune de Montagnac-la-Crempse recèle nombre de domaines prestigieux tels la maison forte de La Levade, Leygonie, Le Castellat... Parmi

ceux-ci, se trouve La Grange qui, malgré une appellation anodine (La Brousse au XIV^e siècle, La Grange Brûlat, La Grange Brûlée, et aujourd'hui La Grange), constitue un vaste domaine ayant appartenu à des familles bien connues : Faure, sieur de La Brousse, Deffieux, Prévot-Leygonie¹. Ainsi, elle est citée en 1339 comme La Brousse des Faure, bien du seigneur d'Estissac².

Plutôt que le site d'une grange d'ancienne date, comme son nom pourrait le suggérer, il s'agit probablement d'une exploitation agricole importante dont les bâtiments principaux ont été érigés entre le XIV^e et le XIX^e siècle.

L'ensemble a bénéficié d'une restauration exceptionnelle par le père du précédent propriétaire, Michel Senaud³, maître d'œuvre. La restauration dans le strict respect des pratiques anciennes a concerné la maison d'habitation et les annexes agricoles. Elle a été consacrée par l'obtention du premier prix du concours de la meilleure restauration de ferme en Dordogne en 1981, premier prix du concours de la meilleure restauration de maison paysanne en Aquitaine en 1982, premier prix du concours Chefs d'œuvre en péril Antenne 2 en 1983, prix du jury de sauvegarde des Vieilles maisons françaises en 1984, label Maison de pays de Villamblard en Périgord décerné par la Fondation du Comité français des maisons de Pays en 1984.

Le propriétaire actuel, une congrégation de sœurs, poursuit cette œuvre de réhabilitation par des travaux de restauration d'une qualité équivalente, travaux qui concernent l'ensemble des bâtiments, y compris le petit patrimoine.

Le four à pain est d'un modèle standard, comme on en voit dans de nombreuses fermes. Il date probablement du XIX^e siècle⁴.

Devenir de l'installation

L'ensemble des bâtiments, y compris le petit patrimoine, a déjà bénéficié d'importants travaux de restauration et le nouveau propriétaire poursuit la réhabilitation pour leur attribuer une nouvelle fonction. Leur avenir est donc assuré.

Bibliographie

PENAUD Guy, 1996. *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, Sud Ouest.

SENAUD Michel, 1987. *Réhabilitation rurale. Fiches techniques présentant le bâti régional*, s.l., Guliver.

1. On peut citer les propriétaires suivants : Deffieux et consorts, Bosviel Bernard (1836), Berguas Pierre (1857), Vacher (1903), Bibié Alfred (1933), Prévot-Leygonie (1926, 1937), Junod Adrien (1961), Senaud Michel. Cette liste est probablement incomplète.

2. PENAUD, 1996.

3. SENAUD, 1987.

4. Le puits pourrait être beaucoup plus ancien car l'environnement proche est constitué par un plateau calcaire dépourvu d'écoulements superficiels et il ne se trouve pas de citerne aux abords des bâtiments. La margelle de cet ouvrage profond (20 mètres) est d'une maçonnerie très soignée comme on en voit auprès d'édifices relativement anciens.

VIE DE LA SOCIÉTÉ



PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3^e trimestre 2019

3 juillet 2019 (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- **Les 700 ans du marché du Bugue,**
par Gérard Fayolle
- *La grotte ornée gravettienne de La Cavaille,*
par Gilles et Brigitte Delluc
- *Le journal quotidien de Lily Jolibois-Roger, 1914-1918,*
par Geneviève Delaux

7 août 2019 RÉUNION EXCEPTIONNELLE

*Visite de sites par groupes et sur inscription au
06 45 70 81 41 (nombre de places limité)*

- 14 heures. Visite de la cathédrale Saint-Front (cloître, vitraux, retables, cryptes, coupoles)
- 17 heures. Visite du parc et des salons de la Préfecture

4 septembre 2019 (salle à définir)

- **L'âge d'or de la trufficulture en Périgord,**
par Jean-Charles Savignac
- *La SHAP au Fourneau du Diable avec Denis Peyrony,*
par Gilles et Brigitte Delluc
- *La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix : de l'orphelinat
Saint-Georges à l'institution médico-sociale,*
par Michel Roy

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 122 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Le président ouvre la séance en informant que l'inscription pour la sortie du 27 avril 2019 dans le Bergeracois est ouverte, le prix est de 42 €. Le trésorier et la secrétaire générale sont à votre disposition à la pause.

Suivent les communications du jour.

Le château de Leyzarnie à Manzac-sur-Vern, par Marie-France Bunel

Le château de Leyzarnie se situe à 18 kilomètres de Périgueux sur la commune de Manzac-sur-Vern. Il est construit, au début du xx^e siècle, par le riche industriel belge, le comte Henri d'Osmoy, et Aline Coppens, qui confient son édification à deux Agenais : l'architecte Ephraïm Pinêtre et l'entrepreneur Eugène Augé. Le château actuel remplace un château plus ancien appartenant à la famille Crémoux à la fin du xix^e siècle. Le château est situé sur une butte et bordé de trois cours d'eau ; le côté est dominant le paysage. Sur une composition classique, le château mêle des références d'architecture gothique, Renaissance et Art nouveau ; ce dernier élément étant tout à fait inédit en Périgord. Le

plan en U est composé d'un long corps central avec un avant-corps central émergent, deux ailes et deux pavillons aux extrémités.

Le décompte des travaux de maçonnerie, daté de 1908, réalisé par l'entrepreneur Eugène Augé, ainsi que son cahier de correspondance (remis par l'arrière petit-fils de l'entrepreneur), tous les deux conservés à la mairie de Manzac-sur-Vern, nous donnent des indications précieuses sur les travaux réalisés.

La construction débute en 1900 en deux campagnes. L'édifice est construit en pierre et brique : pierre tendre de Sireuil et pierre dure de Limeyrat. De 1900 à 1902, l'entrepreneur travaille sur le pavillon sud. On y retrouve des pièces en enfilade avec le grand salon, le bureau et la salle de billard, pièce incontournable des châteaux de cette époque. Le pavillon central est très richement sculpté avec une tête de cheval, un couple de lézards, chasse à courre avec un cerf. Ce décor nous rappelle que ce type de chasse reste une occupation très importante ; il s'agit là d'une des raisons pour aller à la campagne. À partir de mars 1902, l'entrepreneur fait démolir « la partie restante du château » et débute l'autre partie du château avec la salle à manger, cuisine et souillarde.

Entre 1900 et 1906, l'entrepreneur Augé construit le château mais également un ensemble de bâtiments pour le comte d'Osmoy : garage pour automobiles, chai, usine électrique, métairies, chenil...

Le château aura coûté 157 000 francs ; le coût global des travaux s'élevant à 250 383,03 francs.

En 1913, le comte est ruiné et vend le château à Paul de Choudens (compositeur et éditeur de musique). Il passe ensuite dans plusieurs familles avant d'être vendu et de devenir un centre de loisirs. En 2003, il est racheté par un Irlandais, Patrick O'Connor. Le château est inscrit depuis 2008. (résumé de l'intervenante)

Les travaux de la Médiathèque Pierre-Fanlac à Périgueux, par Jean-Marie Barbiche

La Bibliothèque municipale classée de Périgueux, fondée en 1809, arrive à un nouveau tournant de son histoire. Le bâtiment moderne qui l'abrite depuis 1988 avait subi les outrages du temps et méritait une rénovation complète. Les profondes évolutions des missions des médiathèques à l'œuvre depuis 30 ans avaient été intégrées au fur et à mesure, mais cette adaptation au fil de l'eau a atteint ses limites : une réorganisation complète s'est imposée pour offrir aux Périgourdins un service de lecture public et un accès au patrimoine écrit en prise avec leurs attentes. Des études menées depuis 2014 ont identifié les principaux travaux à mener :

Techniques : réfection de l'étanchéité et de l'isolation, modernisation de l'éclairage et du contrôle climatique, mise aux normes du désenfumage, remplacement de deux verrières pour améliorer confort et isolation.

Fonctionnelles : besoin de repenser la signalétique, l'accueil et les outils numériques, de créer un nouvel espace d'exposition et de faire évoluer certaines salles.

La rénovation a été confiée à l'architecte Line Crépin, qui avait conçu le bâtiment en 1988. L'ensemble des travaux et le remplacement partiel du mobilier coûtent 2,7 M € TTC, dont 80 % apportés par des subventions extérieures (État et Région Nouvelle-Aquitaine).

La médiathèque a fermé au public le 31 juillet 2018 ; après deux mois de déménagement, les travaux, commencés en octobre, doivent s'achever fin juin 2019 pour une réouverture en septembre.

L'état des travaux à fin janvier 2019 est présenté par niveau :

Un rez-de-chaussée reconfiguré avec un espace convivialité utilisable par les usagers de la salle Jean-Moulin même en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, la mise en place d'automates de prêt / retour pour réorienter les agents vers des missions de médiation, la création d'un nouvel espace d'exposition et d'un jardin de lecture extérieur.

Des modifications de cloisons aux niveaux 2 et 3.

La création d'un grand plateau au niveau 4 plus ouvert sur le parc Gamenson.

Des interventions techniques dans le magasin (climatisation) et sur les toitures.

La nouvelle organisation des espaces a été pensée pour être flexible, intergénérationnelle, accessible et conviviale. Ces travaux permettront à la Médiathèque Pierre-Fanlac de poursuivre ses missions dans de meilleures conditions, notamment la conservation et la mise en valeur du fonds Périgord, élément clé pour continuer à écrire l'histoire du Périgord. (résumé de l'intervenant)

Les frères excideuillais Joseph et Philippe Parrot, pédiatre et peintre (biographie résumée et iconographie), par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

L'intervenant présente son enquête pour préciser les relations des frères Parrot d'Excideuil, avec le Centre hospitalier de Périgueux, dont une partie porte le nom de Parrot. Il a réuni de nombreux documents illustrés qui viennent enrichir notre iconothèque, riche seulement d'un portrait de leur père. L'EHPAD du Centre hospitalier de Périgueux s'appelle Parrot. Il porte le nom d'un de leurs cousins, le Dr Henri Parrot de Périgueux, qui fit don de sa propriété du Puy-Abri pour construire l'hôpital à la suite de la mort de son fils, Henri, jeune externe des hôpitaux, mort pendant le siège de Paris en 1870 en soignant les blessés (sa chapelle sépulcrale se dresse près de l'ancienne maternité).

Dans la branche d'Excideuil de la famille Parrot, au XIX^e siècle, on trouve un médecin devenu parisien, Joseph Parrot (il a donné son nom à une

rue parisienne du 12^e arrondissement, mais sans son prénom), et son frère, un peintre assez renommé (il a donné son nom à une rue de Périgueux, la rue Philippe-Parrot). Ces deux personnalités étaient très impliquées dans la vie périgordine, en particulier dans leur propriété familiale de La Reymondie (Saint-Martial-d'Albarède).

Joseph Parrot (1829-1883) est devenu professeur à la faculté de médecine de Paris, « syphiligraphe » renommé, c'est-à-dire spécialiste de la syphilis, maladie qui faisait des ravages à l'époque. Persuadé que la syphilis pouvait se transmettre par voie héréditaire ou par voie congénitale, il a mis au point des techniques d'allaitement au lait d'ânesse, pour tenter de sauver les enfants. Intéressé par l'histoire et la préhistoire, il est devenu membre de la SHAP en 1881. Avec son ami périgordin, le Pr Jean-Joseph Peyrot, chirurgien des hôpitaux de Paris (qui a donné son nom à une rue dans le quartier de Vésone à Périgueux), il a créé et présidé l'association des Périgourdins de Paris (La Truffe). Il demeure un beau portrait de Joseph Parrot, à l'aspect de clergyman, et un buste par Paul Dubois au musée du Luxembourg à Paris.

Philippe Parrot (1831-1894) était un peintre de portraits, de nus et de genres. Ses œuvres figurent dans de nombreux musées (Périgueux, Bordeaux, musée du Luxembourg à Paris, Anvers). On lui doit un portrait de Sarah Bernardt, qui est exposé à la Comédie française. (résumé des intervenants)

Vu le président
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond

SÉANCE DU MERCREDI 6 MARS 2019

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 125 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Le président ouvre la séance pour annoncer la tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

Il donne la parole à la secrétaire générale pour le rapport moral : l'année 2018 fut riche en événements pour la SHAP. En fin d'année, la vente de notre immeuble sis aux 16 et 18 rue du Plantier a eu lieu. Prochainement, notre

siège et la bibliothèque seront transférés dans notre nouvel hôtel, la maison dite « Eytier », dont nous sommes toujours propriétaires, ce, après rénovation et adaptation aux normes requises pour accueillir du public. Les différentes rubriques suivantes sont évoquées : séances mensuelles, site Internet, sorties, voyages, colloques, journée du patrimoine et bulletins.

La parole est donnée au trésorier et à la comptable du cabinet Lempereur, M^{me} Audrey Moscovit, pour faire le bilan financier. Ces documents figurent dans la première livraison du bulletin 2019. Dans un premier temps, le compte d'exploitation et le bilan sont détaillés. Ensuite le trésorier tire les conclusions de cette présentation en mettant l'accent sur les points essentiels et les orientations.

1. Le déficit de 7 793 € est dû essentiellement au manque à gagner sur les loyers (12 836 €) et à la diminution des recettes cotisations et abonnements (2 458 €). Il est compensé par une diminution importante des charges d'entretien (6 000 €), des suppléments de recettes de vente de livres (1 889 €), des excédents sur sorties et voyages.

2. Quelques remarques. Montant global des recettes abonnements et cotisations : 49 481 €. Coût des deux postes majeurs de charges non compressibles : 55 400 € (bulletin : 19 782 € ; salaires plus charges sociales : 35 622 €).

Donc pour l'avenir : nécessité d'améliorer les autres sources de financement pour combler ce différentiel et les autres frais généraux (gaz, électricité, fournitures administratives, frais postaux...) avec cependant à venir une diminution des impôts et taxes et des frais d'entretien et charges d'assurance.

3. Les propositions du conseil d'administration : pas d'augmentation des cotisations et abonnements mais recherche de financements nouveaux (colloques ouverts à tous publics avec participation financière, poursuite de l'organisation de sorties et voyages, recherche de partenariats, sollicitations pour dons et legs, et autres projets à l'étude).

4. Incidences sur la structure du bilan : les valeurs immobilisées anciennes correspondant à la vente de l'immeuble sont transformées en liquidités. Les immobilisations précédentes réalisées dans l'immeuble conservé restent inscrites au bilan avec en corollaire leur amortissement. La trésorerie inscrite à l'actif du bilan au 31/12/2018 est transformée en placements alliant sécurité et rendement le meilleur possible (déduction faite du coût de l'aménagement du nouvel hôtel de la SHAP). Les travaux actuels sont inscrits en « Immobilisations en cours » et seront amortis à partir de 2020.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des observations. À l'unanimité, les rapports sont acceptés et adoptés.

Pour conclure, le Président demande à chaque membre de faire connaître notre société et de chercher de nouveaux adhérents. Le conseil d'administration s'investit pour développer les colloques, les sorties à thème, mettre en valeur notre site Internet, afin de le faire mieux apprécier par le milieu universitaire en lui donnant une nouvelle visibilité.

Suivent les communications du jour.

Une entreprise du patrimoine en Périgord, par Patrick Palem

Patrick Palem présente la société SOCRA dont le siège est à Chancelade. Fondée en 1964 par Claude Bassier, la SOCRA associe son savoir-faire historique et ses connaissances artistiques à la restauration des plus beaux monuments de notre patrimoine culturel. Son champ d'expertise initial sur les mosaïques et les pavements s'est progressivement étendu aux ouvrages monumentaux en pierre et en métal. De nos jours, l'art contemporain ouvre également de nouveaux horizons avec la réalisation d'œuvres d'art et leur restauration. En France et à l'étranger, la SOCRA déplace des équipes pluridisciplinaires composées de restaurateurs, de compagnons et de scientifiques afin d'apporter, à chaque restauration, une réponse appropriée aux exigences de son passé. Le respect de l'œuvre et la compétence d'équipes passionnées ont permis, durant les 50 dernières années, de réaliser plus de 5 000 chantiers. Parmi les plus prestigieux nous pouvons citer : la Galerie des Glaces du château de Versailles, l'archange du Mont-Saint-Michel, la restauration des fontaines de la Place de la Concorde, les quadriges du Grand Palais, la restauration de portails sculptés des cathédrales de Bordeaux, Reims ou Nantes, la restauration de pavements du XIV^e siècle en Ouzbékistan.

La mission que s'est donnée l'entreprise et qu'elle entend conserver : sauvegarder le patrimoine dont l'excellence est source d'inspiration pour notre avenir. (résumé de l'intervenant)

Le souterrain du 18, rue du Plantier à Périgueux, par Brigitte et Gilles Delluc

Les intervenants présentent un souterrain rupestre médiéval intact (fig. 1) qui s'étend sous les immeubles qui furent le siège de notre Société pendant $\frac{3}{4}$ de siècle. Cet immeuble fut acheté par nos prédécesseurs à la famille de notre ancien président, le marquis de Fayolle, grâce au legs d'un de nos membres illustres, l'anatomiste Léo Testut. Le souterrain resta ignoré pendant des décennies, caché derrière le tas de charbon qui servait à alimenter le gros poêle de la salle des séances. En 1987, les méthodes de chauffage ayant changé, notre trésorier, Jean-Marie Bélingard, décida d'éliminer le charbon : il fit appel à l'aide des cantonniers de Périgueux. Après l'élimination de plusieurs camions de détritrus divers et de charbon, il eut la surprise de découvrir un magnifique escalier qui plongeait dans les entrailles de la terre. Une rapide exploration lui permit de constater que cet escalier donnait accès à un souterrain creusé dans

le rocher calcaire, riche en rognons de silex noir. Pendant des années, au moment des Journées du Patrimoine, Brigitte Delluc y a conduit de nombreux visiteurs. Ce souterrain, au sol de terre battue et fait de trois salles successives, ne conserve aucun objet ni aucun indice de son utilisation au fil des siècles passés : sans doute servait-il à la conservation de denrées alimentaires. En revanche, les modes de construction de certaines portions de parois et des voûtes, lorsque le rocher fait défaut, sont caractéristiques du Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles) : les murs ont été complétés par un bâti en arêtes de poisson et les voûtes avec des dalles fichées en bâtière. La portion centrale du souterrain est couverte par une voûte en berceau faite de gros moellons régulièrement taillés et bien appareillés. La dernière salle est ventilée par un jour de souffrance, un étroit soupirail : le léger courant d'air ainsi créé avec l'escalier d'accès assure un climat très sain dans ce souterrain où ne prolifère pas de moisissure. (résumé des intervenants)



Fig. 1. cliché Delluc.

À la fin de la séance, nous avons eu le plaisir d'accueillir le maire de Périgueux, M. Antoine Audi, que nous avons chaleureusement remercié de nous accueillir dans ses locaux pour toutes nos séances mensuelles.

Vu le président
Dominique Audrierie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond

SÉANCE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019

Président : Dominique Audrierie.

Présents : 135 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Nécrologie

- Annie Delpérier, présidente de l'Académie des lettres et arts du Périgord
- Jacqueline Turri, veuve de notre ancien trésorier Charles Turri
Le président présente les condoléances de la SHAP.

Félicitations

- Paul Placet, chevalier des Arts et des Lettres

Le président ouvre la séance en présentant l'avancement des travaux dans notre nouvel hôtel, rue du Plantier. Ils devraient se terminer au plus tard fin juin. Il remercie chaleureusement tous les collègues qui viennent chaque semaine enregistrer les livres, les mettre en paquets avec étiquettes pour identifier leur contenu, sous la responsabilité et la compétence de Jeannine Rousset. De ce fait, la bibliothèque sera fermée à partir du 1^{er} mai. Les chercheurs pourront toujours nous contacter de préférence par courriel.

Pierre Besse rappelle que toutes nos activités et sorties figurent sur notre site. Dès la page d'accueil apparaît un calendrier : cliquer sur les flèches pour changer de mois, certaines dates sont en relief, positionner votre curseur dessus afin d'en connaître le programme.

Suivent les communications du jour.

Le château de Biron, par Laure Leroux

Situé aux confins du département de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, le château de Biron constitue un site castral majeur d'Aquitaine, tant par ses dimensions que sa longévité, d'autant plus étonnante au regard de son isolement. Sur la trame du site médiéval, s'enchevêtrent les programmes architecturaux des Gontaud de Biron, prestigieuse lignée se réclamant de plus de dix siècles d'ancienneté. Leurs faits de guerre ont toutefois laissé plus d'archives que leurs ambitions concernant le château de Biron, dont l'histoire demeurait largement méconnue. Grâce à l'engagement du conseil départemental de la Dordogne et l'appui du Service régional de l'Archéologie, ce monumental site castral a fait l'objet d'une thèse conjuguant histoire, archéologie et architecture, révélant le destin mouvementé d'une des quatre baronnies du Périgord. L'analyse archéologique des élévations, associée à plusieurs campagnes de fouilles, ont permis de reconsidérer cet ensemble complexe et d'offrir un nouvel éclairage concernant les sources écrites, le contexte historique et l'architecture d'un Périgord méridional relativement méconnu. Ainsi, les premiers siècles d'existence de Biron, enjeu des rivalités entre le comte de Toulouse et le duc d'Aquitaine, voient le formidable développement de cette place forte périgourdine au contact de l'Agenais et du Quercy. À partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, la concurrence des bastides affaiblit le pouvoir seigneurial, qui louvoie pour survivre à la

guerre de Cent Ans. Il faut attendre le ^{xvi}^e siècle pour que s'épanouissent de nouveau les ambitions architecturales des seigneurs de Biron, d'abord en tant que barons du Périgord puis comme serviteurs des derniers Valois durant les guerres de Religion. Les siècles suivants voient la dissolution progressive des liens entre le lignage et ses terres originelles, jusqu'aux destructions révolutionnaires. De sa genèse aux environs de l'an mil jusqu'au dernier marquis de Biron au début du ^{xx}^e siècle, le croisement des disciplines et la perspective diachronique dessinent ainsi une évolution fort peu linéaire du site castral, lié tant aux stratégies politiques d'un grand lignage seigneurial qu'aux transformations de son territoire. (résumé de l'intervenante)

Une publication d'ensemble est prévue.

50 ans dans l'art pariétal paléolithique en Périgord. 1 - Au fil du temps, par Brigitte et Gilles Delluc

Les intervenants commencent aujourd'hui une rapide présentation de leurs recherches concernant l'art pariétal paléolithique depuis un demi-siècle. Ils en termineront l'exposé le mois prochain. Le point de départ de leur intérêt pour le sujet se situe en 1948, le jour d'une exploration de Gilles (il avait 14 ans) dans la grotte de Rouffignac avec le Spéléo-Club de Périgueux : il se souvient très bien de la frise des rhinocéros. Sans entrer dans les détails, c'est le point de départ de cette passion qu'il a communiquée à son épouse, celle d'étudier le mieux possible les œuvres souterraines de nos ancêtres Cro-Magnons. Cela a abouti à deux thèses successives éditées au CNRS : celle de Brigitte sur l'art aurignacien des environs des Eyzies (présent dans une demi-douzaine d'abris-sous-roche aujourd'hui effondrés et ayant livré des fragments de parois et des blocs rocheux décorés de peintures, de gravures et de sculptures en bas-relief) et celle de Gilles sur l'art pariétal archaïque en Aquitaine (présent dans une vingtaine d'abris-sous-roche plus ou moins effondrés et dans une demi-douzaine de petites grottes). Après avoir travaillé dans les réserves des musées où étaient conservés les blocs ornés, ils ont été amenés à travailler longuement sous terre, à découvrir de nouvelles œuvres ou à participer à la découverte de nouveaux sites, le plus souvent en liaison avec les membres du Spéléo-Club de Périgueux : en particulier dans l'abri Labattut à Sergeac, dans l'abri du Poisson aux Eyzies, ou dans l'abri Laussel à Marquay, dans la grotte de La Cavaille à Couze-et-Saint-Front, dans celle de Pair-non-Pair à Prignac-et-Marcamps (Gironde), dans celle de Jovelle (La Tour-Blanche), ou encore à Bara-Bahau (Le Bugue), Sous-Grand-Lac (Meyrals), ou encore dans les trois grottes de Domme (La Martine, Le Pigeonnier et la grotte du Mammouth) ou dans la grotte de La Grèze (Marquay). (résumé des intervenants)

La tradition du Pays d'Ans et du Pays d'Hautefort, par François de la Garde

François de la Garde évoque le passé de l'Est périgourdin, de la partie supérieure du Périgord Noir et notamment du pays d'Ans et d'Hautefort. À cette occasion, il rappelle le souvenir de quelques familles qui, depuis le Haut Moyen Âge, ont, en partie, façonné ce terroir. En se promenant, on peut percevoir une certaine continuité, notamment familiale, et l'importance de la toponymie des lieux.

Vu le président
Dominique Audrierie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond



Admissions Nouveaux membres

ADMISSIONS du 13 mai 2019. Ont été élus :

- M^{me} Devoye Arlette, 6, allée des Combes, 16600 Magnac-sur-Touvre, présentée par M. le président et M^{me} la vice-présidente.

- M. Doche Jean-Pierre, 4, rue du Sommet des Alpes, 75015 Paris (réintégration).

- M^{me} Lagarde Odette, 27 bis, boulevard Albert-Claveille, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} Marie-Jo Besoin et M. Jacky Besoin.

- M. Mazeau Jacques, 29, rue des Tamaris, 24750 Trélissac, présenté par M^{me} Huguette Bonnefond et M. le président.

- M^{me} Mitaud Claudette, Le Jardin des Lys, 14, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} Marie-Jo Besoin et M. Jacky Besoin.

- Association Entre Terre et Pierre, salle municipale de Vicq, 24150 Pressignac-Vicq.

Vie de la bibliothèque

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

- Miremont-Orazio Brigita, *Père Miremont : 1901-1979. Une vie consacrée à la langue d'oc*, Sarlat, Atelier sarladais de culture occitane, 2017 (accompagné d'un CD) (don de l'auteur).

- *Notices du chanoine H. Brugière 1831-1922. Ligueux Sorges*, Sorges, Association des Amis de l'église Saint-Germain de Sorges (don de Noëlle Duvernois).

- Collectif, *Réflexion sur le statut des reliques au ^{xx}e siècle. Actes du colloque Histoire et Mémoire. Périgueux, 29 juin 2016*, Périgueux, Conservatoire diocésain d'Art sacré de Périgueux, 2018 (don de l'éditeur).

- Connangle Alain, *Chantérac des Temps Anciens, de l'âge du fer à la Révolution*, Chantérac, Les Patrimoniales de la vallée du Salembre, 2018 (don de l'éditeur).

- Penaud Guy, *Les aveux spontanés d'un commissaire devenu historien*, Saint-Denis, Edilivre, 2019 (don de l'auteur).

- Jarry Annie, *Si la Font de l'Auche m'était racontée. Cinq siècles d'histoire de la vie d'un hameau du Périgord*, chez l'auteur (Neuvic-sur-l'Isle, impr. Fanlac), 2019 (don de l'auteur).

- Grébénart Danilo, « Les débuts de la métallurgie en Afrique occidentale », extrait de *Archeologia*, n° 198, janvier 1985 (don de Brigitte et Gilles Delluc).

- Blignièrès Gilles de, Morand du Puch Christophe, Piraud Claude-Henri, Ruchaud Jean-Louis, *Généalogies périgourdines, tome VII*, Paris, Patrice du Puy, 2019 (don de l'éditeur).

- Boissel Pierre, *Flours de brugo. Fleurs de bruyère*, Coux-et-Bigaroque, Perce-Oreille, 2018 (don de l'éditeur).

- Ruchaud Jean-Louis, Gaudy Fernand, Blignières Gilles de, Schneider Thomas, Lachau-Durand Antoine, *Généalogies limousines et marchaises, tome XXI*, Alençon, Éditions régionales de l'Ouest, 2018 (don de l'éditeur).
- Costedoat René, *Promenade dans l'histoire entre Bergerac et Lalinde. Visites vagabondes au pays des tireurs de pavé*, Lalinde, Feuille à Feuille, 2019 (don de l'auteur).
- Dupuy Michel, *La guerre de Cent Ans en Périgord*, Monfaucon, Jean-Jacques Wuillaume, 2017 (don de l'éditeur).
- Soualle Audouin, *La Roque Saint-Christophe au fil du temps*, Adhémar Éditions, 2014 (don de l'auteur).
- Olivier Jean-Marc, Savignac Jean-Charles, Sourzat Pierre, *Truffe et Trufficulture*, Périgueux, Fanlac, 2018 (don de Jean-Charles Savignac).
- Prouteau Nicolas et Storelli Xavier, *Philippe Auguste*, Paris, Garnier, 2012 (don d'Audouin Soualle).
- Dumézil Bruno, *Charlemagne*, Paris, Garnier, 2012 (don d'Audouin Soualle).
- Desprat Jean-Paul, *Henri IV*, Paris, Garnier, 2012 (don d'Audouin Soualle).
- Regnault Henri, *Manuel d'histoire du droit français*, Paris, Recueil Sirey, 1941 (don d'Audouin Soualle).
- Boyer Régis, *Les Vikings*, Paris, Perrin, 2004 (don d'Audouin Soualle).
- Verdon Jean, *La femme au Moyen Âge*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 1999 (don d'Audouin Soualle).
- Delort Robert, *La vie au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1982 (don d'Audouin Soualle).
- d'Haucourt Geneviève, *La vie au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979 (don d'Audouin Soualle).
- *101 maisons et villas du Sud-Ouest. xx^e et xx^e siècles*, Bordeaux, Le Festin (Hors-série), 2018.

Huguette Bonnefond

DANS NOS COLLECTIONS

Un livre rare : Aimoin de Fleury, *Historia Francorum* ou *Histoire des Francs*, édition de 1567¹

Le moine de Fleury

Aimoin de Fleury, nom latinisé en *Aimoinus Floriacensis*, est né vers 965 et mort après 1008, possiblement en 1010. Le lieu de sa naissance a longtemps été controversé, les hypothèses reposant exclusivement sur un passage de sa *Vie de saint Abbon* (*Vita sancti Abbonis*), dans lequel Aimoin évoque le voyage fait en 1004 en Gascogne vers le monastère de La Réole, en compagnie de l'abbé Abbon, son père spirituel. Sur le chemin d'Aubeterre à La Réole, entre l'Isle et la Dordogne, Aimoin indique une étape dans un lieu désigné par « *villa, quae ad Francos dicitur* », où il retrouve sa mère Aunenrudis. Cette « *villa [...] ad Francos* » a été interprétée comme « ville franche », d'où Villefranche (-de-Lonchat) en Périgord, mais il s'agit plus certainement de Francs², en Gironde, à seulement 6 km à l'ouest du Villefranche périgourdin. L'abbé Lespine lui-même, dans ses *Matériaux et notes pour une histoire du Périgord*, intitulait le chapitre consacré à Aimoin : « né à Villefranche ; en Périgord, de Gurçon » ce qui a conduit certains plus tard à faire naître Aimoin à Villefranche-du-Périgord, voire à Villefranche-de-Belvès. Il faut dire, à sa décharge, que la science toponymique n'en était qu'à ses balbutiements, ce qui explique des erreurs de lecture.

Le jeune Aimoin a dû quitter son pays natal avant l'âge de dix ans pour entrer comme oblat à l'abbaye de Fleury, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire dans le Loiret. On ne sait rien de précis sur l'identité de son père ; sa mère Aunenrudis était peut-être sœur de Gérard, seigneur d'Aubeterre, ce qui a pu suffire à distinguer l'enfant pour le consacrer à la vie monastique dans un lieu éloigné mais prestigieux.

L'abbaye de Fleury et le renouvellement de l'historiographie

L'abbaye de Fleury s'est édifiée sur les bases d'un premier monastère fondé entre 630 et 650, dédié à saint Pierre. Elle changea de règle après que des moines y aient rapporté du Mont-Cassin, vers 670, les supposées reliques

1. L'intitulé précis de cette édition est *Aimoni monachi, qui antea Annonii nomine editus est, Historiae Francorum Lib. v....* (voir catalogue SHAP1015295). Il était d'usage, à cette époque, de présenter un incipit souvent très long et non un titre concis.

2. La première attestation écrite de ce village date du XI^e siècle, sous la forme *Ad Francos* (NÈGRE, 1991, p. 736). Elle provient certainement du manuscrit d'Aimoin.

A I M O I N I
M O N A C H I, Q V I A N -
T E A A N N O N I I N O -
m i n e e d i t u s e s t, H i s t o r i æ
F r a n c o r u m L i b. V.

Ex Veterib. exemplaribus multò emēdatiores.

Cum indice copiosissimo, qui etiam locorum
communium ac epitomes vicem supplet.



PARISIIS,
Apud Andream Wechelum.

1 5 6 7.

Cum priuilegio Regis.

de saint Benoît, ainsi que d'importants manuscrits. C'est au XI^e siècle qu'elle connut ses grandes heures, dotée d'une très riche bibliothèque et jouissant d'un emplacement stratégique, près d'Orléans et du pouvoir capétien en place. Son rayonnement doit beaucoup à Abbon, élu abbé de Fleury en 988, un an après l'avènement de Hugues Capet. Cet abbé lettré, passionné de grammaire et d'histoire, fit de Fleury le grand centre de l'historiographie de l'époque, sur le modèle de Tours, Auxerre et surtout Reims dont il avait été lui-même l'élève. Fleury influencera plus tard les écoles monastiques de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis.

Aimoin bénéficie très vite à Fleury de l'ascendant et de la culture de l'abbé Abbon qui, de son côté, veille à la formation de cet élève particulièrement réceptif. Il le charge ainsi d'écrire, après la mort du roi en 996 et pour Robert, héritier de la dynastie nouvelle, une « histoire du peuple ou des rois des Francs ». À cet effet, il est probable que l'abbé ait envoyé son élève en formation un certain temps à Reims où il s'imprégna des travaux de Richer, Flodoard, et des *Annales* d'Hincmar. C'est là que, nourri des œuvres de ses prédécesseurs mais bousculé par la disparition des Carolingiens, Aimoin repense la manière d'écrire l'histoire, conçue depuis Charlemagne selon l'angle assez étroit des *Annales royales* (*Annales regni Francorum*).

Histoire des Francs

Le moine savant Aimoin a puisé dans les sources nombreuses que lui offrait la vaste bibliothèque de Fleury, après celle de Reims, pour rédiger son *Historia Francorum*. En premier lieu l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours et la *Gesta Dagoberti*, le *Liber Historiæ Francorum* (chronique anonyme, v. 727) et les continuations de Frédégaire. Mais aussi l'*Histoire des Romains* et l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, les *Vies* des saints et les œuvres des Anciens : César, Pline l'Ancien, Salluste, Orose. Un matériau qui l'incite à commencer par une présentation géographique, de l'ancienne Germanie et de la Gaule, et à diviser son document en quatre parties. S'écartant de ses prédécesseurs, il exclut le récit hagiographique mais, comme eux, compose encore des discours qu'il prête aux personnages de l'Histoire et orne son texte de citations de la Bible. C'est une histoire des Francs d'un autre type qu'il construit parce qu'il prétend la commencer à son origine. Reprenant l'hypothèse hardie du chroniqueur du *Liber Historiæ Francorum*, Aimoin fait en effet des Troyens les ancêtres des Francs et de Francion (dont Ronsard fera en 1572 le héros de *La Franciade*), un double d'Énée au destin fondateur.

« En disant cette histoire, Aimoin ne satisfaisait pas seulement l'innocente curiosité de l'historien ; il comblait la fierté du Franc dont les ancêtres, un jour, avaient vaincu et les Germains et les Romains. Sans doute, cette fierté d'être franc, ce sentiment qu'on peut bien dire "national" n'était pas

encore dilaté à tout le royaume. Il était aussi borné que le jeune pouvoir capétien. Il n'empêche que [...] Aimoin, en écrivant, grâce aux immenses ressources érudites de son monastère et à son immense talent d'historien, l'histoire des Francs depuis leurs origines, avait ainsi donné pour la première fois au peuple franc, en un récit continu, la mémoire de tout son passé³ ».

Aimoin, bouleversé par un événement marquant, interrompt ce travail d'ampleur à l'an 654 (seizième année du règne de Clovis II). En effet, lors du fameux voyage de 1004 en compagnie de l'abbé Abbon, après la halte au pays natal d'Aimoin, l'arrivée à La Réole se solde par le décès tragique de l'abbé, tué d'un coup de lance le 13 novembre. La disparition de son maître et mentor marque l'interruption de l'ambitieux projet historiographique d'Aimoin. Il consacra les dernières années de sa vie à poursuivre la rédaction des *Miracula sancti Benedicti*, « Miracles de saint Benoît », et à entreprendre celle de la *Vie de saint Abbon*.

L'*Histoire des Francs* d'Aimoin de Fleury a servi de base aux *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, commencées au XII^e siècle sous l'impulsion de l'abbé Suger de Saint-Denis, poursuivies jusque vers 1250. Elles seront alors traduites en français, à la demande de saint Louis, pour un public élargi, sous le titre de *Grandes chroniques de France* ou « Roman des roys ». Régulièrement augmentées jusqu'au XV^e siècle, elles servirent d'ouvrage de référence pour l'historiographie de la monarchie.

Les manuscrits et premières éditions

Après sa mort, un continuateur, probable disciple d'Aimoin, a prolongé le travail du maître, que d'autres ont conduit jusqu'à l'an 1165. Au bout du compte, sont inclus la continuation de Frédégaire (chap. 10-24), les *Annales regni Francorum* de 642 à 829, et le texte de l'*Astronome*, chroniqueur anonyme du IX^e siècle. Les plus anciens manuscrits d'Aimoin viennent de l'abbaye de Fleury. Il en existe quatre sans la continuation, dont le manuscrit G qui a servi de base aux continuations. Certains, datés des XI^e-XII^e siècle, sont issus de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

La première édition imprimée, datée de 1514, se présente en cinq livres, divisée ainsi par un lecteur probablement soucieux d'équilibre. Cette édition, très proche du manuscrit G, a été établie par Jean Petit (14...-1540), coéditeur avec Josse Bade (1461-1535). L'exemplaire conservé dans la bibliothèque de la SHAP, daté de 1567, est la seconde édition de l'*Histoire des Francs*, éditée par l'imprimeur André Wechel, à Paris. Elle ne semble guère avoir été diffusée et une petite vingtaine d'exemplaires nous est parvenue à ce jour. Les éditions

3. GUENÉE, 1986, p. 18-19.

suivantes, chez A. et H. Drouart, datent de 1602 et 1603. Un exemplaire numérisé est consultable sur Gallica⁴ ; il est basé sur la première édition de 1514. Les éditions anciennes et complètes sont en latin⁵ ; quelques extraits ont été traduits en français (voir en annexe). Une étude précise du texte a été conduite par Christiane Le Stum : *L'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury. Étude et édition critique* (thèse de l'École des chartes, 1976).

Chantal Tanet

Bibliographie

- BOURGAIN Pascale, 1999. « La protohistoire des chroniques latines de Saint-Denis », dans *Saint-Denis et la Royauté, Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 375-394.
- COURTY A., 1955. « Aimoin, moine fleurisien, hagiographe et historien des x^e et xi^e siècles », *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XXIII, n° 77, 3^e trimestre, p. 87-96.
- GUENÉE Bernard, 1986. « Chancelleries et monastères, La mémoire de la France au Moyen Âge », dans *Les lieux de mémoire*, II. *La Nation*, sous la direction de Pierre Nora, Paris, Gallimard, p. 15-21.
- L. J.-B. [LASCoux Jean-Baptiste], 1840. « À M. le rédacteur du *Sarladais* », *Le Sarladais*, n° 18, 2 mai 1840 [SHAP1006070].
- LEFEBVRE Georges, 1971. *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, p. 41.
- LESPINE Pierre de, s.d. *Matériaux et notes pour une histoire du Périgord, réunis par l'abbé Lespine, tome III. ix^e-xi^e siècles*, p. 277, Archives départementales de la Dordogne, en ligne sur Bibliothèque numérique du Périgord.
- LUCAS Gérard, 2016. *Vienne dans les textes grecs et latins, Chroniques littéraires sur l'histoire de la cité, des Allobroges à la fin du v^e siècle de notre ère*, Lyon, MOM éditions, coll. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 290-292.
- NÈGRE Ernest, 1991. *Toponymie générale de la France*, vol. II, Genève, Librairie Droz.

Annexe. Extrait de : Aimoin de Fleury, *Histoire des Francs*, Livre I, 25, « Mamert ». Traduction Gérard Lucas (LUCAS, 2016).

De terraemotu et Clodovei transitu. His etiam diebus apud Viennam Galliae urbem multorum domus simul et ecclesiae terremotu concussae ceciderunt. In paschali uero festiuitate, beatissimo Mamerto eiusdem urbis episcopo missarum sollempnia celebrante, palatium regale quod in eadem erat ciuitate coelesti concrematum est igne.

4. NUMM-52344. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52344x/f1.image.r=aimoin%20de%20fleury>

5. Pour leur localisation dans les bibliothèques françaises, voir le Catalogue collectif de France : <https://ccfr.bnf.fr/>

Lupi quoque uel ursi, siluis profugi, eidem ciuitati innumeri coeperunt esse infesti, adeo ut, multorum lacerantes corpora, propria eos cogere deserere habitacula. Unde memoratus sacerdos, adueniente Dominicae Ascensionis die festo, conuocato populo, praemonuit agere triduanum ieiunium, ac omnipotentis Dei exposcere suffragium. Appropinquante ergo die statuto, conuenit omnis populus ad ecclesiam cum gaudio litanias peragens cum triduanio ieiunio. Exinde pulcherrimus in sancta uniuersali Ecclesia mos inoleuit, ut, quoquo terrarum Christi fides diffunditur, a cunctis fidelibus hae litaniae cum exultatione perantur.

À propos d'un tremblement de terre et sur le trépas de Clovis. En ces jours, à Vienne, ville de Gaule, beaucoup de maisons ainsi que des églises s'écroulèrent, abattues par un tremblement de terre. Lors de la fête pascale, alors que le bienheureux Mamert, évêque de la même ville, célébrait la messe solennelle, le palais royal, qui était dans la même cité, fut consumé par le feu céleste. Et aussi des loups ou même des ours, échappés des forêts, réfugiés en grand nombre dans la même cité, devinrent agressifs, au point de s'attaquer à beaucoup de gens et de les contraindre à abandonner leurs demeures. Aussi le ci-dessus évêque, à l'approche du jour de la fête de l'Ascension, réunit le peuple, lui prescrivit de jeûner trois jours, et d'implorer le secours de Dieu tout-puissant. Donc, à l'approche du jour fixé, tout le peuple se rassemble à l'église, célèbre les litanies dans la joie et jeûne trois jours. C'est de là que s'épanouit dans la sainte Église universelle la coutume pour tous les autres fidèles, partout où sur terre est répandue la foi dans le Christ, de célébrer ces litanies dans la joie.

Revue de presse

- *Les Amis de Saint-Pardoux de Mareuil en Périgord*, n° 31, janvier 2019 : « Les sonnailles 2018 » (M.-C. Saint-Hillier) ; « La rampe d'accès de Saint-Pardoux » (M.-C. Saint-Hillier) ; « Bribes d'histoire autour des eaux du Mareuillais » (J. Vives).

- *Aquitania*, t. 34, 2018 : « Actualités de la recherche sur l'agglomération secondaire pétrucore de Montignac-sur-Vézère (Dordogne) » (V. Elizagoyen, X. Boes, C. Dunikowski, H. Gaillard, J. Gaillard, G. Hulin, Y. Laborie, V. Pasquet, S. Vigier, F. Vinolas, F.-X. Simon, C. Fondeville) ; « Analyse des matériaux de construction et des encroûtements calcitiques de l'aqueduc de Grandfont à Vesunna (Périgueux) » (F. Sellami, L. Borau).

- *Lo Bornat*, janvier, février et mars 2019 : « Le patrimoine culturel » (M. Puyrigaud).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 498, février 2019 : « Le clergé du district de Nontron (180 prêtres) à l'épreuve des persécutions » (R. Bouet).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 499, mars 2019 : « Résumé de la conférence sur le parc de Lège d'Armand Affagard » ; « À propos d'une supplique des manants de Varaignes au roi Charles VIII » (I. Masseur).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 500, avril 2019 : fac-similé de la grotte Chauvet par Alain Dalis ; « À propos d'une supplique des manants de Varaignes au roi Charles VIII » (I. Masseur).

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 26, 2018-1 : « À propos de deux pendeloques protomagdaléniennes du Blot (Cerzat, Haute-Loire, France) » (M. Aulanier, V. Delvigne, A. Lafarge, R. Liabeuf, J. Virmont, J.-P. Raynal) (nombreux sites périgordins évoqués).

- *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 180, mai 2019, 2^e trimestre : « Jean Adrien Festugière – Des forges de la Boissière d'Ans (Dordogne) au château de Ruat, Le Teich (Gironde) » (R. Lafargue).

- *Aquitaine historique*, n° 136, avril 2019 : « Les forges à canons en Périgord » (A. Galinat).

- *L'Ascalaphe. Bulletin de l'Association culturelle du Pays de Savignac*, n° 27, mars 2019 : « Compléments nomenclaturaux sur les cabanes en pierre sèche de Savignac-les-Églises », « Douzième complément à la flore de Savignac », « Neuvième contribution à l'inventaire faunistique de Savignac », « Souvenirs matériels de vacances à Savignac », « Les centres d'intérêt à Savignac », « Note complémentaire sur les habitants de quelques lieux-dits savignacois », « En faveur du patrimoine paléontologique de Savignac », « Conjoints exogènes », « Fonds benthiques de l'Isle à Savignac », « Au fil du chemin du gué », « Sites de fouilles archéologiques », « Sur une famille de notables savignacois du XVIII^e siècle : les Marmiesse » (J.-L. d'Hondt) ; « Quelques exemples d'alliances et de parentés entre familles de la région de Savignac » (A. Jarjavay, O. Labeille-Jarjavay et J.-L. d'Hondt) ; « Hyménoptères du Val de l'Isle en Causse » (J.-L. Vago) ; « Lépidoptères Hétérocères observés à Savignac en 2018 » (A. Royaud et B. Rasmussen).

- *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 96, 2019 : « Un sentier ethnobotanique à Sainte-Orse » (M.-A. Barny) ; « Inventaire au château de Commarque » (R. Druillolle).

- *Archéologie du Midi médiéval*, tome 34, 2016 : « Une gestion raisonnée et concertée de la croissance urbaine au Moyen Âge central : l'exemple du lotissement de Sainte-Croix à Bordeaux » (É. Jean-Courret).

- *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2019/1, janvier-mars, tome 116 : « Le site laborien d'Auberoche (Le Change, Dordogne), collections Daleau et Daniel : anciennes fouilles, nouvelle attribution » (M. Langlais et C. Fat Cheung).

- *Magazine Périgord*, avril-mai-juin 2019 : « Lascaux, au cœur d'un trésor de l'humanité » ; « Jumilhac-le-Grand : entre l'or et l'alchimie » ; « L'aquarium du Périgord Noir fête ses 30 ans » ; « La coutellerie de Nontron ».

- *Bulletin de la Société des études du Lot*, 1^{er} fascicule 2019, janvier-mars : « La "Sainte Coiffe" ou "Saint-Suaire de Cahors" ou ce que l'on en dit et ce que l'on sait » (P. Foissac) ; « Un retable remarquable : le retable majeur de l'église de Saint-Michel-de-Villesèque » (S. Marroux).

- *La lettre de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 89 : « Le bestiaire de Jean Lurçat "je me sers d'animaux..." » (M. Mathias).

- *Le Festin*, n° 108, hiver 2019 : « Demain tous mécènes ? Panorama du financement de la restauration du patrimoine » (M. Marsan) ; « Nos chers patrimoines disparus, retour sur cinq siècles de destructions, dégradations, sauvetages, négligences » (X. Rozan).

- *Le Festin*, n° 109, printemps 2019 : « Forteresses en falaises (Dordogne). Immersion dans les habitats troglodytiques du Périgord Noir » (H. Brunaux) ;

« Angoulême, l'art déco à l'œuvre (Charente). Portrait d'une figure majeure de l'architecture angoumoisine : Roger Baleix » (M. Faure-Lecocq et L. Copin-Merlet) ; « Saintes, de pierre et d'eau (Charente-Maritime). Portrait d'une ville née d'un fleuve, deux fois millénaire » (M. Perrin).

- *Lemouzi*, n° 222, 2018-2 : « Saint Aulaire et Allasac. Trois bornes seigneuriales armorisées à la Quintane et à Saint Laurent » (J.-C. Blanchet et A. Fadat).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 129, 1^{er} tr. 2019 : « Amère victoire » (la Rédaction) ; « Instituteurs de Dordogne morts pour la France » (M. Biret) ; « Le monument disparu et retrouvé » (M. Biret) ; « Femmes dans la Grande Guerre » (la Rédaction) : « De Montagrier à Cubjac en passant par Périgueux, les ancêtres de Pierre Magne » (V. Lamothe et P. Terrain).

- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 156, 2019/1 : « Les châteaux féodaux du district de Belvès pendant la Révolution (3^e partie) : du château de Saint-Chamassy à celui de Belvès » (J. Grimbert) ; « Droit de tombeaux et de bancs dans diverses églises du Périgord : l'exemple de La Chapelle-Péchaud en 1677 et ses confirmations par les évêques de Sarlat » (A. Lebon-Hénault, J.-J. Despont et C. Lacombe) ; « La renaissance de la maison Mouraille, demeure gothique à Sarlat, à l'angle des rues de Turenne et du Siège » (L. et M. Coq et H. Lefrancq).

- *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 3^e série, n° 24, 2018 : « Les archives privées du château de La Rochefoucauld ou le destin d'une famille au travers de ses papiers » (J.-C. Daumy) ; « Les archives du seigneur de la Pouyade : maîtrise et témoignage d'un destin nobiliaire » (F. Billoir) ; « Ils se marièrent et eurent beaucoup d'archives. La famille de Baudet, de 1279 à la Révolution, ou l'histoire du dépouillement au long cours d'un fonds d'archives privées » (M. Decoudun) ; « À la découverte du fonds privé Georges Bonnet : un véritable trésor avec ses pépites et ses lacunes (1837-1974) » (J. Puyaubert) ; « Archives personnelles et papiers privés d'hommes politiques en histoire contemporaine : l'exemple de la Dordogne » (T. Truel).

- *Revue française d'histoire du livre*, n° 139, nouvelle série, 2018 : « Les *Inscriptions latines d'Aquitaine* : les archives de la population romaine d'Aquitaine » (M. Navarro Caballero) ; « Inventaires floristiques et archives botaniques en Périgord » (S. Miquel).

- *Revue archéologique de Bordeaux*, t. CVIII, 2017 : « Le motif d'entrelacs dans la sculpture monumentale en Aquitaine médiévale : archaïsme ou innovation ? » (E. Chargé).

- *Feuillets Sem*, bulletin semestriel de l'association Sem, n° 79, mars 2019 : « Méva, l'Homme-Nature » (D. Beauchamps) ; « Deux plaintes contre Sem et Roubille » (D. Beauchamps) ; « Sem dans l'*Album-Revue des Opinions*

de 1914 » (J.-P. Doche) ; « The mysterious Sem » (D. Beauchamps) ; « Sem est Japhet ».

- *Direction régionale des Affaires culturelles Nouvelle Aquitaine, Service régional de l'Archéologie, bilan scientifique 2019* : « Travaux et recherches archéologiques de terrain en Dordogne » (p. 211-259).

- *Archéologie médiévale*, n° 48, 2018 : « Chancelade (Dordogne). Abbaye de Chancelade » ; « Chroniques des fouilles en France en 2017 - Beaulieu s/ Dordogne (Corrèze) - Goules (Corrèze) - Carbonnières - Limoges (Haute-Vienne) (îlot consulat/temple) ».

- *Société archéologique et historique de la Charente, bulletins et mémoires*, 2018 : « Le rôle méconnu des femmes dans la guerre 1914-1918 » (J. Baudet) ; « L'artisanat dans les tranchées ou la fabrication d'objets détournés de leur usage d'origine » (A. Robin).

- *Académie des inscriptions et belles-lettres, séances de novembre et décembre 2017* : « Figurer l'invisible : calligrammes médiévaux » (J.-Y. Tilliette).

- *Revue de l'Agenais*, janvier-mars 2018 : « Le vignoble de Cocumont une approche historique des Côtes du Marmandais » (P. Cambart) ; « Datation d'un plan perspective d'Agen » (R. Landréa).

Information : le site http://opac.regesta-imperii.de/lang_en/query.php recense les publications en langues européennes de toute discipline sur le Moyen Âge.

Huguette Bonnefond

COLLOQUE DU 12 JANVIER 2019

2018. Mille six centième anniversaire de la création du Royaume wisigothique d'Aquitaine

par Serge LARUË DE CHARLUS

L'Association française d'archéologie mérovingienne (AFAM) organisa en novembre 2013 une importante réunion à Toulouse permettant de faire le point sur les nouvelles connaissances concernant l'histoire des Goths en Aquitaine et en Espagne au cours des IV^e et V^e siècles du premier millénaire.

C'est ainsi qu'en l'an 418, les Wisigoths, installés dans la Gaule du Sud-Ouest, déclarèrent la création du « Royaume Wisigothique d'Aquitaine ».

Même si la survie de ce royaume ne dépassa pas un siècle sous l'avancée des Francs, il a paru nécessaire à la Société historique et archéologique du Périgord de marquer ce 1600^e anniversaire afin de permettre une meilleure connaissance de l'histoire de notre région, surtout dans ces périodes reculées.

Les Goths viendraient des pays scandinaves, où semble-t-il, au début de notre ère, des difficultés de subsistance, et même des épisodes de famine, les incitèrent à migrer vers le sud à compter du I^{er} siècle. Implantés d'abord dans les zones proches de la mer Noire (telles que la Roumanie et la Bulgarie),

les Wisigoths s'installèrent progressivement dans l'Empire romain à partir du iv^e siècle. Cela sera facilité par le fait que l'empereur Constantin recrutera, à partir de 332, des contingents de « supplétifs » goths dans l'armée impériale pour venir défendre les frontières de l'Empire romain, devenu sans doute trop vaste. C'est l'empereur romain Honorius qui finit par concéder, en 416-418, aux Wisigoths, le droit de stationner en Gaule (Aquitaine et Narbonnaise). On estime alors cette population à environ 100 000 individus.

La bataille de Vouillé en 507 marque le triomphe des Francs et des Mérovingiens sur les Wisigoths d'Aquitaine qui sont obligés de reculer de l'autre côté des Pyrénées. Il en est alors fait de ce royaume, mais il ne nous faut pas oublier qu'Ataulf, prince wisigoth, était parvenu à épouser, en 414, Galla Placidia fille de l'empereur Théodose, prédécesseur d'Honorius.

Leur petite-fille Clotilde devint la femme de Clovis, roi des Francs.
Ainsi en va-t-il de l'Histoire !

Le succès obtenu par le colloque organisé par la SHAP, en demandant à quatre historiens de venir souligner ce siècle de notre histoire, nous a naturellement conduits à publier les actes de cette réunion. Même si tous les aspects ne furent pas étudiés, et notamment le devenir des Goths en Espagne au cours des siècles suivants, ces actes se veulent comme le témoignage de l'activité de notre Société.

S. L. de C.

Le bon de commande des Actes de ce colloque est téléchargeable sur
<http://www.shap.fr>.

12 € (+ 4 € en cas d'envoi postal) - chèque à l'ordre de la SHAP
Renseignements : shap24@yahoo.fr ou 05 53 06 95 88

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

Adresse postale de la SHAP

L'adresse postale de la SHAP reste inchangée : Hôtel de la Société historique et archéologique du Périgord, 18 rue du Plantier, 24000 Périgueux.

Aménagement du nouvel hôtel de la SHAP

Les travaux seront terminés comme prévu fin juin 2019.

Bibliothèque de la SHAP

L'accès à la bibliothèque est suspendu pendant le temps du transfert et de l'installation des livres et des archives dans le nouveau local. La date de la réouverture sera signalée sur notre site Internet.

Désignation d'un nouveau secrétaire général adjoint

Le dernier conseil d'administration a nommé M. Michel Roy au poste de secrétaire général adjoint.

Réunion exceptionnelle du 7 août 2019

Visite de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, en petits groupes, avec une présentation particulière des principaux pôles d'intérêt du monument (crypte, retables, vitraux, coupoles, cloître), suivie d'une visite de la préfecture (jardins et salons). Inscription obligatoire pour cette réunion au 06 45 70 81 41.

Le site Internet de la SHAP : www.shap.fr

Notre site Internet est constamment mis à jour sous la conduite attentive de Pierre Besse. Il fournit toutes les nouvelles de la vie de notre société au fur et à mesure. En outre, il constitue un extraordinaire instrument de recherche (recherche de documents écrits et d'illustrations).

Excursions et colloques

- 7 septembre 2019 : visite de La Tour-Blanche sous la conduite du club Histoire, Mémoire et Patrimoine de ce village.

- 28 septembre 2019 : découverte des Eyzies-de-Tayac, sous la conduite de Brigitte et Gilles Delluc.

- 4 octobre à 17 heures : colloque à la cathédrale Saint-Front de Périgueux, organisé en partenariat avec la Commission diocésaine d'Art sacré sur le thème : *Évolution urbanistique de Périgueux, de Saint-Étienne de la Cité à Saint-Front*.

- 26 octobre : une excursion nous mènera « sur les pas de l'enseignement agricole » sous la direction de Maurice Cestac.

- 22 novembre : dîner-débat au restaurant Saint-Jacques à Périgueux, cogéré par la SHAP et les VMF, sur le thème de *La guerre de Cent Ans*, par l'historien britannique Jonathan Sumption.

Comme d'habitude, les inscriptions sont reçues au secrétariat de la SHAP par téléphone au 05 53 06 95 88 (sauf pour la réunion du 7 août).

Exposition

À l'occasion de la félibrée à Périgueux, les 5, 6 et 7 juillet, la SHAP présentera une exposition de documents et d'ouvrages sur l'Occitanie à la librairie Les Ruelles.

COURRIERS DES CHERCHEURS

- Un de nos membres nous envoie un article du journal *Sud Ouest* (24 avril 2019) au sujet d'une découverte archéologique dans un restaurant d'Issigeac, lors de travaux d'aménagement d'une cave. Les fouilles ont été effectuées par une entreprise d'archéologie agréée, sous le contrôle de la DRAC, et ont permis de mettre au jour deux squelettes, dont un dans un sarcophage de pierre (qui restera en place, vu son état, et pourra être vu par les visiteurs).

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) signale la sortie à 700 000 exemplaires d'un nouveau timbre à 0,88 euros consacré à Lascaux IV (fig. 1), dessiné et gravé en taille douce par M^{me} Elsa Catelin d'après une photographie de la SEMITOUR. Il représente le premier taureau de la Salle des Taureaux, avec ses compléments de petits chevaux au galop volant, leitmotiv classique à Lascaux. Un très beau timbre consacré à Lascaux par Claude Durrens avait été émis le 16 avril 1968 (fig. 2), représentant une partie de la voûte du Diverticule axial. On regrette que la Poste n'ait pas songé à éditer un timbre consacré à Cro-Magnon.

- Il signale aussi dans la revue *Feuillets SEM* n° 79, mars 2019, la démonstration du fait que, parfois, Sem signait ses dessins sous le nom de Japhet. La preuve est fournie en comparant deux couvertures de revue : l'une de *Bergerac-Revue* et l'autre de *Périgueux-Revue* (fig. 3 et 4).



Fig. 1.



Fig. 2.

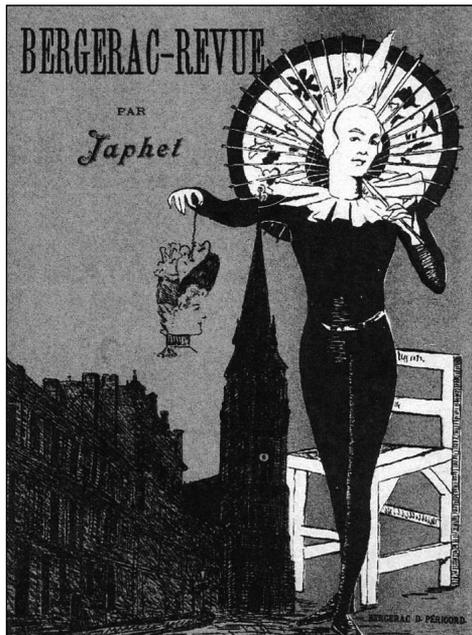


Fig. 3.



Fig. 4.

- M. Jean-Paul Durieux (22, avenue de la Gare, 54350 Mont-Saint-Martin) a été très intéressé par la dernière livraison de notre *Bulletin* 2018 sur la Grande Guerre qui lui a rappelé les souvenirs de son grand-père. « La haine de l'Allemand, née de la défaite de 1870, est décrite ainsi par Paul Durieux (1870-1936) dans son carnet noirci en 1916 : [...] Je vois encore nos atlas de géographie où le territoire de l'Alsace-Lorraine était teinté de gris sombre et ce n'est pas sans une ivresse de joie que nous lisions un peu plus tard les Chants

du soldat où Déroulède nous portaient à la revanche ». L'article de A.-P. et C. Félix l'a particulièrement intéressé : « J'ai noté une erreur de frappe p. 438 : le 108^e ne pouvait aller au repos qu'à Thierville ou dans la citadelle de Verdun, car Thionville était beaucoup plus au nord-est, dans les lignes allemandes. »

« Un autre régiment, le 96^e territorial, régiment d'étape, fut constitué début août 1914 à Bergerac. Le Dr Jean Durieux (1876-1966), médecin à Thiviers et frère de Paul, y fut affecté. Le régiment quitta Bergerac le 15 août pour Lyon, puis Besançon et Gérardmer, où il parvint le 21 août 1914. Le Dr Jean Durieux, qui fut longtemps membre de la SHAP, a laissé une passionnante correspondance inédite qui couvre ses 52 mois de guerre. »

DEMANDES DES CHERCHEURS

- Jean-Michel Linfort (linfort.jean-michel@orange.fr) en vue d'une publication, recherche toutes formes de témoignages (récits, articles de presse) sur la présence d'ovni dans le ciel de Dordogne dans les années 1970.

INFORMATIONS

- M. Claude Ribeyrol (claude.ribeyrol@neuf.fr) nous annonce la sortie de la Lettre trimestrielle du site *Guyenne* (avril 2019) qui fournit la transcription du *Fonds Gontaut de St Geniès* avec l'autorisation des ayants-droits.

- La lettre *Patrimoine et Inventaire Nouvelle-Aquitaine* de mai 2019 signale que les dossiers documentaires des communes d'Aubas et de Coly sont consultables en ligne dans le cadre de l'opération d'inventaire général du patrimoine culturel conduite dans la vallée de la Vézère.

- La fouille programmée de la Ferrassie, Savignac-de-Miremont (niveaux aurignaciens) aura lieu du 9 septembre au 11 octobre 2019. Les conditions pour y participer sont : 18 ans minimum et un séjour de 15 jours minimum. L'hébergement et les repas sont pris en charge. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Laurent Chiotti : musée de l'abri Pataud, 20 rue du Moyen Âge, 24620 Les Eyzies ; lchiotti@mnhn.fr ; 05 53 06 13 15 ou 06 70 63 08 51.

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, vice-présidente, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

NOTES DE LECTURE

Le peuple disparu des « tireurs de grès », « tireurs de pavé » et son petit pays entre Creysse et Cause-de-Clérans

René Costedoat

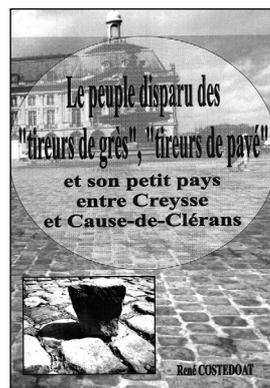
éd. Feuille à Feuille, 2017, 173 p., ill., 20 €

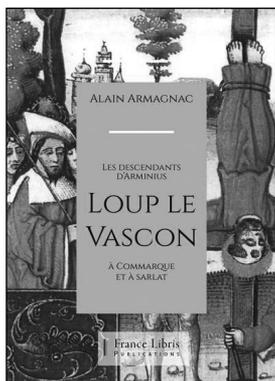
Cet ouvrage extrêmement documenté à partir d'une multitude de références issues d'actes notariés, d'extraits de registres d'état civil et autres documents d'archives, nous fait découvrir non seulement tout un petit peuple, mais aussi toute une économie d'une petite région autour de Creysse et Mouleydier.

Après avoir décrit l'origine de la roche qui a servi à la fabrication de pavés, qui entre autres, ont permis aux XVIII^e et XIX^e siècles le pavement de Bordeaux, l'auteur nous entraîne dans la description de ce petit pays, en opposant la relative richesse de la vallée et les difficultés de l'intérieur. Selon l'expression de Braudel cette activité d'extraction de pavés représente

une opportunité pour un « énorme déchet social ». Il s'agit d'un univers de précaires de condition modeste. La description de l'activité nous apprend qu'il s'agit d'un travail pénible, dangereux exigeant des hommes robustes et durs au travail. Les tireurs de pavés constituent les tacherons d'une « filière » comprenant des petits entrepreneurs affermant des carrières à des petits propriétaires, moyennant un loyer pour avoir le droit d'extraire des pavés, des commerçants essentiellement représentés par des marchands maîtres de bateaux qui exportent les pavés vers Bordeaux. Cependant ce système d'exploitation peut être à géométrie variable puisque ces tacherons peuvent être aussi journaliers, exercer d'autres petits métiers ou même devenir eux-mêmes petits entrepreneurs. Le marchand fournit le débouché et aussi parfois l'autorisation d'exploiter qu'il a négociée avec le propriétaire du terrain.

Enfin l'ouvrage se termine sur le déclin de cette activité à la fin du XIX^e siècle liée en partie au développement des transports qui ont permis l'utilisation de grès de meilleure qualité et de provenances plus lointaines. En résumé une présentation enrichissante d'une activité méconnue. ■ M. C.





Les descendants d'Arminius. Loup le Vascon à Commarque et à Sarlat

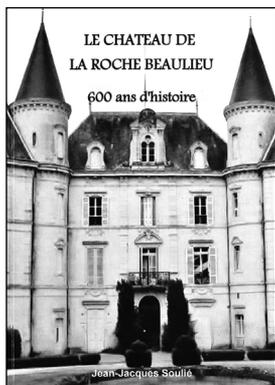
Alain Armagnac (préface de Jean Bonnefon)
éd. France-Libris publications, 2018, 363 p., 20 €

L'ouvrage s'inscrit dans une ambitieuse série historique et dans un non moins ambitieux plaidoyer pour l'identité de nos terroirs, identité qui trouve ses origines dans le plus lointain passé.

Loup le Vascon, qui défend contre les Carolingiens une certaine indépendance de l'Aquitaine, poursuit l'œuvre de son ancêtre Arminius présentée dans un précédent ouvrage. L'auteur, qui dresse des fresques historiques qu'embellissent son imagination et sa connaissance approfondie de notre passé, ne se contente pas de décrire d'une plume vivante un monde que nous avons ignoré ou oublié. Il plaide pour les causes qu'il a défendues

au cours de sa carrière d'enseignant, d'écrivain, d'élu et de militant. Il fut pionnier en Périgord en matière d'écologie, admirateur, à juste titre, de son compatriote La Boétie, attentif aux droits des femmes comme à la liberté des peuples.

Les convictions et les préoccupations d'Alain Armagnac ne sont pas un simple commentaire accompagnant le récit : elles en constituent la charpente. C'est un engagement moderne pour la laïcité, la décentralisation, l'égalité que nous devinons dans les combats du Haut Moyen Âge. Avec, bien sûr, la passion de l'auteur pour un terroir dont il chante les monuments, les paysages, le passé et les valeurs. ■ G. F.



Le château de La Roche-Beaulieu, 600 ans d'histoire

Jean-Jacques Soulié
Chez l'auteur, 2019, 86 p., ill., 9,50 €

Cet opuscule rendra des services aux chercheurs car il expose la liste de ceux qui ont fait le château et l'ont habité au fil des siècles : la famille Bayly de Razac, la famille Leymarie et puis les Koucheleff-Besborodko, personnages pittoresques qui ont donné au château son aspect actuel. En 1942, la demeure échoit à l'Institut Pasteur grâce au professeur Dujarric de La Rivière et restera sa propriété jusqu'en 1982. Aujourd'hui, cet agréable château bénéficie d'intéressants travaux de restauration. On aurait sans doute apprécié que l'auteur s'attache davantage à l'architecture du lieu et à son site baigné par l'Isle. Rappelons que notre compagnie y a conduit ses pas voici quelques mois. ■ D. A.

Les aveux spontanés d'un commissaire devenu historien

Guy Penaud

éd. Edilivre, 2019, 433 p., 29 €

Guy Penaud, qui a su rendre de grands services à notre compagnie, nous livre ici un peu – beaucoup – de lui-même. Sa vie professionnelle est étonnante. Gardien de la paix, il finit comme directeur départemental de la Sécurité publique, après avoir participé à des affaires judiciaires connues. Mais loin de s'en tenir là, il a développé une autre carrière, celle d'historien sur des sujets périgourdins, mais aussi bien au-delà. Il suffit ici de citer particulièrement ses dictionnaires devenus des usuels incontournables. Merci à cet auteur, qui est aussi un ami, pour tout cela. ■ D. A.

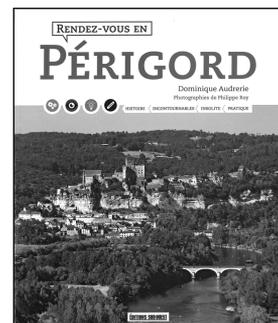


Rendez-vous en Périgord

Dominique Audrerie. Photographies de Philippe Roy

éd. Sud Ouest, 2019, 119 p, ill., 10 €

Dominique Audrerie nous présente le Périgord qu'il aime, avec son histoire, ses lieux incontournables voire insolites, sans oublier des informations pratiques. Les « quatre » Périgord vous sont contés avec une multitude de détails, le tout accompagné de très belles photos. Le lecteur, à la fin du livre, n'a qu'une envie c'est d'aller lui-même découvrir ces trésors qui constituent la richesse de notre patrimoine. ■ H. B.

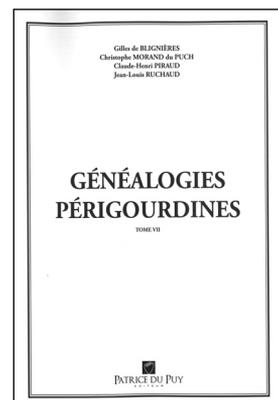


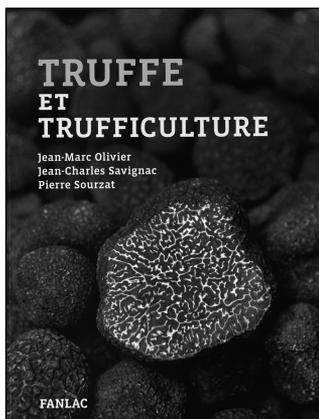
Généalogies périgourdines. Tome VII

Gilles de Bagnières, Christophe Morand du Puch, Claude-Henri Piraud, Jean-Louis Ruchaud

éd. Patrice du Puy, 2019, 431 p., 39 €

Les auteurs de cet ouvrage se présentent comme les continuateurs de l'œuvre du comte de Saint-Saud, en publiant leurs recherches sur les familles du Périgord. Avec ce troisième volume, ils présentent six nouvelles familles : les Durand, les Flamenc, les La Bermondie, les Lambert, les Valbrune et les Vivans. Pour chacune de ces familles, les auteurs exposent leurs origines, leurs lieux d'implantation et les personnalités ou les faits particulièrement marquants. Un travail de référence du plus grand intérêt. ■ D. A.





Truffe et trufficulture

Jean-Marc Olivier, Jean-Charles Savignac, Pierre Sourzat
éd. Fanlac, 2018, 343 p., ill., 36 €

Cette nouvelle édition de l'ouvrage actualise les connaissances en la matière et aborde de nouveaux sujets intéressant la truffe et la trufficulture. La truffe est toujours au sommet de la gastronomie mondiale et porte haut les couleurs de notre Périgord. L'engouement pour celle-ci ne se dément pas. Les gastronomes sont avides des nouveaux mets truffés créés par les meilleurs cuisiniers. Les trufficulteurs poursuivent leurs efforts pour que les récoltes retrouvent enfin leurs niveaux élevés. De leur côté, les scientifiques poursuivent leurs recherches sur ce champignon particulier. Le présent ouvrage est désormais une référence reconnue sur la truffe et la trufficulture. ■ D. A.

*Ont participé à cette rubrique : Maurice Cestac, Gérard Fayolle,
Dominique Audrerie, Huguette Bonnefond.*

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.